

# 60 ANS

60 ANS DE CROISSANCE ET DE RAYONNEMENT

 **COGECO**  
COMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL 2017

# PROFIL

Cogeco Communications inc. est une société de communication. Elle est le huitième câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario; aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut. Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande.

Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 16 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network® et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

---

**POUR NOS CLIENTS,  
LA PUISSANCE DE NOS CONNEXIONS**

**AVEC NOS CLIENTS,  
LA FORCE DE NOS RELATIONS**

---

## TABLE DES MATIÈRES

Historique	2
Performance financière des trois derniers exercices	4
Faits saillants	5
Message aux actionnaires	6
Rapport de gestion	9
États financiers consolidés	66
Renseignements à l'intention des investisseurs	114
Statistiques sur les clients	116
Conseil d'administration et direction	117
Renseignements sur l'exploitation	119
Renseignements sur l'entreprise	120

# DEPUIS SA CRÉATION EN 1957, COGECO A CONNU UNE HISTOIRE FASCINANTE ET UNE CROISSANCE IMPORTANTE. DÉCOUVREZ LES JALONS LES PLUS MARQUANTS DU PARCOURS UNIQUE DE COGECO!

**1957**

## LES DÉBUTS DE COGECO

Le Conseil de la télévision et des télécommunications (CRTC) octroie une licence à Henri Audet pour la station de télévision CKTM-TV (Radio-Canada – Trois-Rivières).

**1972**

## ACQUISITION DE LA BELLE VISION

Cogeco Câble fait son entrée dans le domaine de la câblodistribution en acquérant La Belle Vision, une compagnie desservant Trois-Rivières et Shawinigan.

**1985**

## ENTRÉE EN BOURSE DE COGECO

Cogeco devient une compagnie publique.

**1986**

## ACQUISITION DE CFGL-FM

L'entreprise acquiert CFGL-FM, sa première station de radio diffusant dans la région de Montréal, maintenant connue sous le nom de Rythme FM.

**1987**

## ACQUISITION DE CÂBLESTRIE ET DE TÉLÉ-CÂBLE BSL

Cogeco Câble acquiert plusieurs entreprises de câblodistribution régionales, dont Câblestrie et Télé-Câble BSL, au Québec, et triple sa base de clients.

**1989**

## PREMIÈRE EXPANSION À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Cogeco Câble acquiert les systèmes de Burlington et d'Oakville, en Ontario, devenant ainsi une entreprise d'envergure nationale, et double sa base de clients.

**1993**

## ENTRÉE EN BOURSE DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble devient une compagnie publique.

**1994**

## INTERNET HAUTE VITESSE

Cogeco Câble devient le premier câblodistributeur canadien à offrir Internet haute vitesse sur son réseau de câble.

**1996**

## SECONDE EXPANSION EN ONTARIO

Acquisition de 25 réseaux de câblodistribution (300 000 abonnés) en Ontario.

**1998-2001**

## CROISSANCE DES ACTIVITÉS AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

Cogeco Câble fait l'acquisition de plus de 19 systèmes de câblodistribution.

**2008**

## ENTRÉE DANS LE SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

Cogeco Câble fait son entrée dans le secteur des services de TIC aux entreprises grâce à l'acquisition du réseau de fibre de Toronto Hydro Telecom.



Henri Audet (deuxième à partir de la gauche) reçoit des félicitations, alors qu'il se tient devant l'église de Mont-Carmel, qui abritait au sous-sol, la chaîne CKTM-TV.

## 60 ANS DE CROISSANCE ET DE RAYONNEMENT

### 2011

**UN DES PLUS GRANDS RADIODIFFUSEURS AU QUÉBEC**  
Cogeco acquiert les stations de radio québécoises de Corus, portant ainsi le nombre de ses stations à 13, et crée le réseau d'information Cogeco Nouvelles.

### 2012

**ENTRÉE DANS LE MARCHÉ AMÉRICAIN**  
Cogeco Câble fait une entrée dans le marché américain en acquérant le câblodistributeur Atlantic Broadband, présent dans l'ouest de la Pennsylvanie, à Miami Beach (Floride), au Maryland, Delaware et à Aiken en Caroline du Sud.

### 2013

**ACQUISITION DE PEER 1 HOSTING**  
Cogeco Câble acquiert Peer 1 Hosting, un des plus importants fournisseurs d'hébergement TI au monde, spécialisé dans l'hébergement géré, les serveurs spécialisés, la colocation et les services d'information en nuage.

### 2014

**UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PLUS DE DEUX MILLIARDS \$**  
Cogeco dépasse le cap de 2 milliards \$ de chiffre d'affaires.

### LANCEMENT DU SERVICE TIVO AU CANADA

TiVo, chef de file en services télévisuels de pointe, est maintenant offert au Canada par Cogeco Câble.

### 2015

**CRÉATION DE COGECO PEER 1**  
Cogeco Câble renforce sa position de chef de file dans le secteur des services de TIC aux entreprises en regroupant ses filiales Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting.

### ACQUISITION DE METROCAST CONNECTICUT

Cogeco Câble annonce que sa filiale américaine, Atlantic Broadband, a finalisé l'acquisition du système de câblodistribution du Connecticut appartenant à MetroCast Communications, élargissant ainsi sa présence aux États-Unis.

### 2016

**COGECO DÉVOILE DE NOUVEAUX NOMS ET DE NOUVEAUX LOGOS**  
Cogeco et ses filiales amorcent l'année 2016 en tant qu'entité unie et solide représentée par une image de marque attrayante et distinctive.

### COGECO FÊTE SES 30 ANS À LA BOURSE DE TORONTO (TSX)

Le 29 novembre, Louis Audet et des membres de l'équipe de Cogeco étaient présents pour l'ouverture du marché et célébrer les 30 ans de Cogeco à la Bourse de Toronto (TSX).

### 2017

**ACQUISITION DE METROCAST**  
Cogeco Câble annonce que sa filiale américaine, Atlantic Broadband, a conclu une entente pour l'acquisition de tous les systèmes de câblodistribution appartenant à MetroCast.

# PERFORMANCE FINANCIÈRE

DES TROIS DERNIERS EXERCICES

## PRODUITS

(en milliers de dollars)

2017	2 226 851
2016	2 176 149
2015	2 043 316

## BARRA AJUSTÉ\* (en milliers de dollars) ET MARGE D'EXPLOITATION\*

2017	45,1 %	1 004 970
2016	45,2 %	983 449
2015	45,5 %	930 479

## BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars)

2017	299 225
2016	(189 628)
2015	257 750

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)

2017	956 657
2016	745 168
2015	688 924

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS ET INTENSITÉ DU CAPITAL\*

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

2017	19,2 %	428 057
2016	21,5 %	467 510
2015	21,5 %	439 220

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES\*

(en milliers de dollars)

2017	373 735
2016	280 998
2015	285 967

\* Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

# FAITS SAILLANTS

<b>EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT,</b> (en milliers de dollars, sauf les pourcentages, les données par action et le nombre d'actions)	<b>2017</b> \$	<b>2016</b> \$	<b>VARIATION</b> %
<b>OPÉRATIONS</b>			
Produits	<b>2 226 851</b>	2 176 149	2,3
BAlIA ajusté	<b>1 004 970</b>	983 449	2,2
Marge d'exploitation	<b>45,1 %</b>	45,2 %	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	<b>3 191</b>	8 802	(63,7)
Réclamations et litiges	—	10 791	—
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	450 000	—
Bénéfice (perte) de l'exercice	<b>299 225</b>	(189 628)	—
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>956 657</b>	745 168	28,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	<b>428 057</b>	467 510	(8,4)
Flux de trésorerie disponibles	<b>373 735</b>	280 998	33,0
<b>SITUATION FINANCIÈRE<sup>(1)</sup></b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>211 185</b>	62 286	—
Placements à court terme	<b>54 000</b>	—	—
Total de l'actif	<b>5 348 380</b>	5 333 249	0,3
Endettement <sup>(2)</sup>	<b>2 598 058</b>	2 929 108	(11,3)
Capitaux propres	<b>1 599 267</b>	1 379 915	15,9
<b>INTENSITÉ DU CAPITAL</b>	<b>19,2 %</b>	21,5 %	—
<b>DONNÉES PAR ACTION<sup>(3)</sup></b>			
Bénéfice (perte) par action			
De base	<b>6,08</b>	(3,87)	—
Dilué(e)	<b>6,03</b>	(3,87)	—
Dividendes	<b>1,72</b>	1,56	10,3
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET D' ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b>	<b>49 204 213</b>	49 032 367	0,4

(1) Au 31 août 2016, le total de l'actif et les capitaux propres ont été retraités, comme il est présenté à la note 3 des états financiers consolidés.

(2) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises, du capital de la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(3) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

# MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») a une fois de plus enregistré une croissance soutenue en raison d'une augmentation des ventes et des efforts de commercialisation, conjugués à une discipline de contrôle des coûts rigoureuse à l'égard de nos dépenses. La Société demeure ainsi sur la bonne voie pour créer de la valeur au cours des années à venir. En outre, nous avons pris des mesures audacieuses et positives visant à consolider notre position en tant que leader dans le secteur des communications en Amérique du Nord.

Les produits consolidés ont augmenté de 2,3 % au cours de l'exercice 2017, pour s'élever à 2,23 milliards \$, tandis que le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,0 milliard \$, ce qui représente une hausse de 2,2 %. Le bénéfice de l'exercice a atteint 299,2 millions \$ et la Société a généré des flux de trésorerie disponibles de 373,7 millions \$. Les dividendes versés à nos actionnaires se sont accrus de 10,7 % pour atteindre 84,7 millions \$.

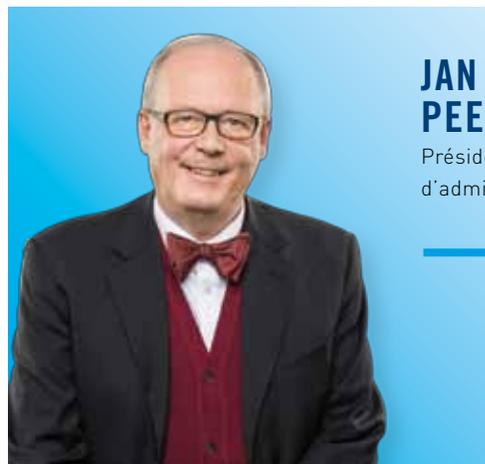
## COGECO POURSUIT SA CROISSANCE ET SON EXPANSION DEPUIS 60 ANS

En 2017, Cogeco, la société mère, et ses employés ont célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise. C'est en 1957 qu'Henri Audet fonda une station de télévision à Trois-Rivières, une ville du Québec en plein essor. D'une décennie à l'autre, Cogeco a continué de croître en tant que fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie et en tant que fournisseur mondial de produits et de services interentreprises essentiels. Cogeco Communications est aujourd'hui une société ambitieuse et diversifiée de communications qui compte plus de 4 000 employés en Amérique du Nord et en Europe.

Notre rendement pour l'exercice 2017 a été marqué par une croissance stable et par l'importance accordée à l'efficacité opérationnelle dans nos trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services de technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »). De plus, cette année charnière pour Cogeco Communications s'est distinguée par une annonce importante faite en juillet 2017 dans le secteur des Services à large bande américains, soit celle de l'acquisition des systèmes de câblodistribution de MetroCast par Atlantic Broadband, d'une valeur de 1,4 milliard \$ US.

Outre cet engagement clair à l'égard de notre zone de couverture des services à large bande aux États-Unis, nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains ont continué de démontrer leur capacité de croître de façon rentable et d'élargir et d'améliorer les services existants à des prix intéressants. Nous avons amélioré nos réseaux à l'aide de technologies à la fine pointe et par le fait même rehaussé l'expérience client, ce qui renforce la fidélisation et la rétention de nos clients.

Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, nous avons continué de mettre l'accent sur les améliorations ainsi que sur la production de flux de trésorerie positifs. L'équipe de direction s'est



**JAN  
PEETERS**

Président du conseil  
d'administration

*« L'exercice 2017 a été caractérisé par la poursuite de la consolidation pour Cogeco Communications, alors que nous avons continué de prendre appui sur une base solide dans l'ensemble de nos marchés. Forts d'une ambition et d'une unité renouvelées au sein de nos entreprises, nous veillons plus que jamais à assurer une gestion solide du capital qui va permettre de soutenir la croissance future et de créer une valeur sûre pour nos actionnaires. »*

engagée à établir et à consolider les relations de l'entreprise avec ses clients et ses partenaires, afin de la positionner auprès des moyennes et grandes entreprises en tant que conseillère de confiance qui offre des solutions plus pertinentes sur le marché et des possibilités de vente croisée de ses services. De plus, nos efforts soutenus quant au contrôle et à l'optimisation des dépenses d'investissement ont permis de générer de solides flux de trésorerie disponibles.

## INITIATIVES

### Secteur des Services à large bande canadiens

Cogeco Connexion a entamé l'exercice avec un nouveau président, M. Ken Smithard, à la suite du départ à la retraite de M<sup>me</sup> Louise St-Pierre, l'ancienne présidente et chef de la direction de l'unité d'affaires. Possédant plus de 15 années d'expérience dans des postes de plus en plus importants au sein de Cogeco, Ken a mis à contribution sa vaste expérience, son style de leadership axé sur la collaboration et sa passion pour les technologies, lesquels ont renforcé la position de Cogeco Connexion en tant qu'entreprise de communications et de technologies de premier plan qui se distingue par de fortes relations avec ses clients fondées sur la confiance, la fiabilité et une expérience épatante pour nos clients.

Au cœur de l'amélioration des produits et des services de Cogeco Connexion pour l'exercice 2017 figure le lancement du service UltraFibre de 1 Gigabit, qui fournit une vitesse pouvant aller jusqu'à 1 gigabit par seconde aux clients d'Oakville et de Burlington, en Ontario, et de Trois-Rivières, au Québec. Cette optimisation du réseau est le résultat d'une série d'investissements affectés à la modernisation de l'infrastructure réalisée sur plusieurs mois et qui se poursuivra alors que Cogeco Connexion cherchera à offrir ce service de même que des vitesses encore plus rapides dans l'ensemble de son réseau.

Des améliorations aux produits et services existants ont également été apportées tout au long de l'exercice. Cogeco Connexion a notamment lancé le service TiVo 4K ainsi que de nouvelles chaînes haute définition (« HD ») et elle a élargi ses services de fibre optique et de téléphonie au Québec tout en augmentant sa zone de couverture au Québec par l'entremise de petites acquisitions régionales.

Cogeco Connexion a respecté son engagement visant à offrir une expérience employé exceptionnelle. Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Connexion a été reconnue comme « Employeur de choix » pour ses bureaux de Trois-Rivières et de Montréal et s'est vu remettre par Emploi et Développement social Canada, un Prix de réalisation pour l'équité en emploi (« PRÉE ») dans la catégorie Engagement exceptionnel. En outre, M<sup>me</sup> Liette Vigneault, vice-présidente, ressources humaines et communications, figure au prestigieux palmarès des 25 meilleurs professionnels des ressources humaines au Canada pour l'année 2016.

Cogeco Connexion s'est distinguée dans quatre catégories du programme Voice of the Customer Excellence du Service Quality Measurement Group dans le cadre de l'édition 2016 des North American Contact Center Industry Awards (prix de l'industrie nord-américaine des centres d'appels) dont les lauréats obtiennent la meilleure évaluation lors de sondages de satisfaction effectués auprès de leur clientèle. Il s'agit de la huitième fois en dix ans que Cogeco Connexion s'inscrit au tableau d'honneur de ce programme de reconnaissances.



## LOUIS AUDET

Président et  
chef de la direction

*« L'exercice 2017 a été stimulant pour l'équipe de Cogeco Communications. Alors que nous avons célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de Cogeco, nous continuons d'accroître notre gamme de produits et de services, d'étendre notre couverture et d'intensifier nos efforts quant au développement de nos marchés. Du même coup, nous nous assurons de toujours pouvoir répondre aux besoins sans cesse changeants de nos clients, d'une manière efficace et avec le souci constant de préserver une saine gestion des coûts. »*

## Secteur des Services à large bande américains

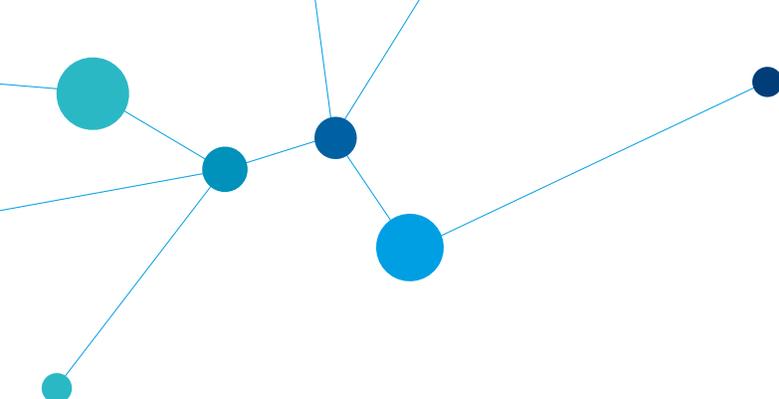
Au début de juillet, Cogeco Communications a annoncé l'acquisition de l'ensemble des systèmes de câblodistribution de MetroCast, qui desservent près de 236 000 maisons et entreprises dans le New Hampshire, le Maine, la Pennsylvanie, le Maryland et la Virginie. Grâce à cette acquisition, Atlantic Broadband et son équipe de direction de premier ordre occupent une position privilégiée pour élargir leur bassin de clientèle dans des marchés attrayants connexes à ceux qu'ils desservent déjà, avec l'objectif de faire croître les produits et le bénéfice.

Atlantic Broadband a entamé l'exercice 2017 avec le lancement du service de 1 Gigabit sur son réseau au Connecticut. Une annonce similaire a été faite à la fin de l'exercice alors qu'Atlantic Broadband a offert à grande échelle ses services Internet Gigabit à sa clientèle résidentielle et commerciale de Miami Beach et des alentours. Cette annonce marque l'aboutissement de son initiative « FastForward Miami », qui visait à améliorer l'infrastructure de réseau et les services pour les résidents et les entreprises de ce secteur. Cette initiative comprenait également l'ajout de 58 chaînes à définition standard (« DS ») et HD ainsi qu'un nombre encore plus important de chaînes internationales pour répondre aux besoins de la population de Miami, qui est diversifiée sur le plan culturel.

Le secteur des services à l'intention des fournisseurs d'Atlantic Broadband a terminé son premier exercice complet au cours de l'exercice 2017 et a contribué considérablement à la solide croissance des services commerciaux. Ce secteur, qui fournit des services fiables aux fournisseurs des marchés de la côte Est, a conclu plus de 25 partenariats avec des fournisseurs d'envergure.

## Secteur des Services de TIC aux entreprises

Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Peer 1 a élargi son portefeuille de produits au Canada en commercialisant Azure ExpressRoute<sup>MC</sup> de Microsoft, qui permet un accès conforme, sécuritaire et hautement performant aux services d'informatique en nuage de Microsoft destinés aux entreprises. Avec ExpressRoute<sup>MC</sup>, les clients peuvent éviter les risques en matière de sécurité, de fiabilité et de performance qui sont inhérents à Internet en utilisant une connexion sécuritaire, dédiée et à faible latence au nuage de Microsoft. Ce service cumule tous les avantages d'un nuage public sans comporter les risques liés aux connexions Internet habituelles. En outre, Cogeco Peer 1 est devenue un fournisseur officiel des services d'informatique en nuage de Microsoft pour la France et elle offre également ce produit au Mexique.



Au cours de l'exercice 2017, les équipes de Cogeco Peer 1 ont travaillé d'arrache-pied pour tisser des partenariats importants dans l'ensemble de sa zone de couverture. Par exemple, l'équipe a conclu deux partenariats de premier plan au Royaume-Uni, avec Jisc et DTP, pour s'assurer que les universités et les institutions d'enseignement supérieur du Royaume-Uni demeurent à l'avant-garde en matière d'enseignement à l'échelle mondiale. Encore au Royaume-Uni, Cogeco Peer 1 s'est associée à Brytlyt, une société qui fournit aux organisations une plateforme d'analytique et une base de données avec unités de traitement graphique («UTG»), afin de s'engager conjointement à promouvoir l'innovation pour les sociétés qui désirent stimuler la croissance de leurs affaires à l'aide d'une base de données avec UTG et d'un logiciel d'analytique et qui ont aussi besoin d'un accès et d'un soutien que les grands fournisseurs de services d'informatique en nuage ne peuvent leur offrir.

Pour renforcer encore davantage les liens avec ses partenaires, Cogeco Peer 1 a lancé le Portail des partenaires ainsi que trois programmes pour partenaires sur mesure qui permettront d'améliorer les services aux clients et d'augmenter les ventes. Offert en anglais, en français, en espagnol et en allemand, le Portail des partenaires est un endroit centralisé et sécurisé pour la gestion des partenariats, l'enregistrement des ventes, l'aide à la vente et au marketing, les ressources techniques et sur les produits et bien plus encore.

En juin 2017, Cogeco Peer 1 a annoncé l'expansion de ses services de connectivité par commutation multiprotocole par étiquette («commutation IP MPLS») à ses clients des États-Unis et de l'Europe, offrant ainsi à un plus grand nombre d'entreprises partout dans le monde une solution globale qui aide à réduire la complexité des TI et permet une transformation numérique.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE PROGRÈS ET RECONNAISSANCE

Au sein de Cogeco Communications, notre programme de responsabilité sociale d'entreprise («RSE») vise à nous assurer que nous exerçons nos activités d'une manière responsable et durable et à faire de la Société une entreprise citoyenne remarquable. Concrètement, nous cherchons à intégrer des pratiques qui améliorent les répercussions environnementales et sociales de nos activités tout en assurant la croissance durable de la Société.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons mis en œuvre les principales initiatives du programme de RSE dans l'ensemble de nos filiales et elles ont toutes réalisé d'importants progrès par rapport à leur plan d'action triennal sur l'intégration des principes de RSE à leurs activités et opérations. Parmi nos nombreuses initiatives en cours, nous avons continué de mesurer et de surveiller nos réductions des émissions de gaz à effet de serre («GES»), qui comprennent maintenant celles de l'ensemble des filiales de Cogeco Communications, ainsi que les émissions provenant des gaz réfrigérants. Nous avons mis en place un code de conduite des fournisseurs pour répondre aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement sous l'angle de la RSE. Durant l'exercice 2017,

Cogeco Communications a versé plus de 3 millions \$ en dons et commandites et a offert du temps d'antenne pour la réalisation de collectes de fonds. Cogeco Communications a également participé à la finalisation du *Canadian Energy Efficiency Voluntary Agreement* («CEEVA»), qui est entré en vigueur en janvier 2017. Les entreprises de télécommunications canadiennes ont rédigé cette entente en collaboration avec Ressources naturelles Canada dans le but de réduire la consommation énergétique des décodeurs fournis aux clients.

Pour une quatrième année consécutive, Cogeco Communications a fait partie de l'indice Jantzi Social, composé de 60 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Selon Jantzi, Cogeco Communications se classe régulièrement parmi les sociétés les plus performantes à l'égard des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le secteur de la consommation discrétionnaire.

Nous publierons en janvier 2018 notre quatrième rapport de RSE, qui portera sur notre programme pour 2016 et 2017.

## PERSPECTIVES POUR 2018

Tirant parti de nos résultats de l'exercice 2017, nous sommes bien positionnés pour jouir d'une croissance et d'un succès continu. Pour l'exercice 2018, nous prévoyons que la croissance des produits et du BAIIA ajusté s'établira entre 3,3 % et 4,6 % et entre 2,0 % et 4,5 %, respectivement, et que les flux de trésorerie disponibles demeureront inchangés en raison de la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains qui s'explique par la poursuite de l'expansion dans les secteurs qui affichent une forte croissance en Floride.

## CONCLUSION

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres de notre conseil d'administration de leurs conseils constants et avisés au cours de la dernière année. Nous aimerions aussi profiter de cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude envers nos 4000 employés et plus, répartis sur deux continents qui continuent à incarner les valeurs fondamentales de Cogeco Communications, soit le dévouement envers les clients, le travail d'équipe, l'innovation, le respect et la confiance.

**JAN PEETERS** Président du conseil d'administration

**LOUIS AUDET** Président et chef de la direction

# RAPPORT DE GESTION

## Rapport de gestion

Énoncés de nature prospective	10	Résultats d'exploitation trimestriels	40
Aperçu de l'entreprise	11	Projections financières pour l'exercice 2018	46
Résultats d'exploitation et financiers	24	Incertitudes et principaux facteurs de risque	47
Transactions entre parties liées	26	Programme de responsabilité sociale d'entreprise	57
Analyse des flux de trésorerie	26	Contrôles et procédures	59
Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	29	Méthodes comptables	59
Situation financière	35	Mesures financières non définies par les IFRS	63
Ressources en capital et liquidité	36	Renseignements supplémentaires	65

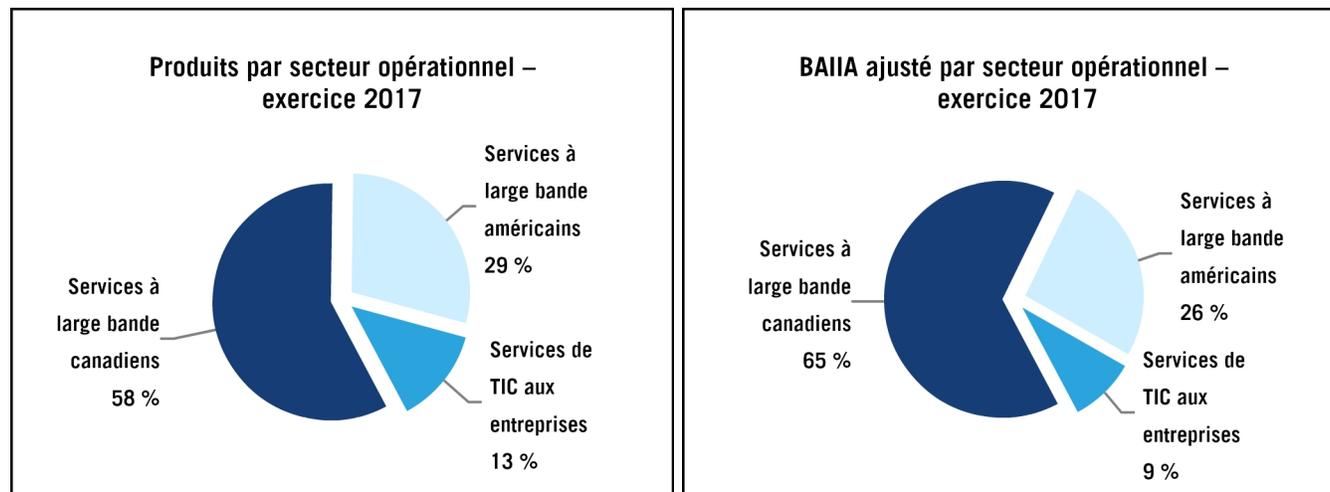
# 1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

*Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2018 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce, à la réglementation, à la technologie, aux finances, à la conjoncture économique, à la propriété, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.*

*Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour l'exercice clos le 31 août 2017.*

## 2. APERÇU DE L'ENTREPRISE

Cogeco Communications est une société de communication. Elle est le huitième câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2017, la Société a présenté ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services des technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »). La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance. Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la proportion de chaque secteur exprimée en pourcentage des produits consolidés et du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> de la Société, excluant les éliminations intersectorielles, les transactions intersociétés et les activités du siège social, se présentait comme suit :



Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation sectoriels de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

### 2.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

#### DESCRIPTION DES SERVICES

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent aux petites et moyennes entreprises des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture.

Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut.

Le nombre de clients au 31 août 2017 se présentait comme suit :

	31 août 2017			Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration <sup>(3)</sup>	
	Données consolidées	Canada	États-Unis	Exercices clos les 31 août		31 août	
				2017 <sup>(2)</sup>	2016	2017	2016
Unités de service primaire <sup>(1)</sup>	2 527 882	1 916 861	611 021	17 885	10 048		
Clients du service Internet	1 042 996	769 869	273 127	54 823	52 895	44,9	43,0
Clients du service de vidéo	956 775	720 636	236 139	(27 619)	(31 706)	41,2	42,8
Clients du service de téléphonie	528 111	426 356	101 755	(9 319)	(11 141)	22,7	23,4

(1) Représente la somme des clients des services Internet, de vidéo et de téléphonie.

(2) Exclut 2 247 unités de service primaire (808 clients du service Internet et 1 439 clients du service de vidéo) provenant d'un regroupement d'entreprises conclu par le secteur des Services à large bande canadiens au premier trimestre de l'exercice 2017.

(3) En pourcentage des foyers câblés.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Les quatre services suivants représentent notre principale gamme de services :

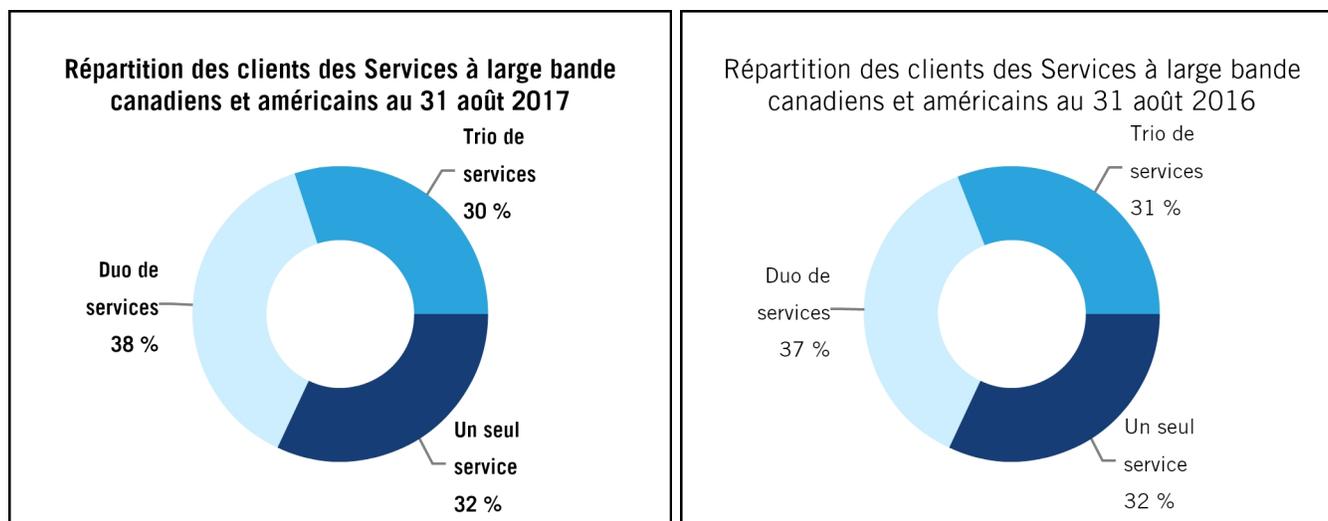
**Service Internet :** Nous offrons une gamme de forfaits Internet comportant des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 120 Mbps dans la vaste majorité des territoires que nous desservons (où les technologies DOCSIS 3.0 et DOCSIS 3.1 sont déployées). Au Canada, nous offrons dans certaines régions des transmissions descendantes et ascendantes allant jusqu'à 1 Gbps; aux États-Unis, nous offrons dans certaines régions des transmissions descendantes allant jusqu'à 1 Gbps et des transmissions ascendantes allant jusqu'à 50 Mbps. Des solutions simples et exhaustives en matière de sécurité et de courriels sont offertes à nos clients d'Internet, et comprennent des mises à jour automatiques en vue de protéger leurs appareils. Comme autre avantage, les clients d'Internet jouissent d'une connexion à Internet sans fil sans frais additionnels dans près de 1 550 points d'accès Internet WiFi dans notre zone de couverture canadienne.

**Service de vidéo :** Nous offrons à nos clients une gamme complète de services de vidéo numérique et de programmation. Nos clients ont accès à un service de base, à des forfaits facultatifs numériques, à des services discrétionnaires, à des chaînes de télévision à la carte, à des services de vidéo sur demande (« VSD »), à des services de télévision haute définition (« HD »), à des services de télévision 4K et à des services de vidéo avancée comme TiVo.

**Service de téléphonie :** Le service de téléphonie utilise sa plateforme de protocole Internet (« IP ») pour transporter les signaux vocaux numérisés au moyen du même réseau privé que celui qui fournit les services de vidéo et Internet aux clients. Les clients du service résidentiel peuvent s'abonner à divers forfaits. Tous les clients du service de téléphonie résidentielle ont un accès direct aux appels internationaux et la possibilité de s'abonner à divers forfaits d'interurbains internationaux, au service de boîte vocale ainsi qu'à d'autres populaires fonctions d'appel.

**Services aux entreprises :** Nous offrons à nos clients commerciaux, en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent, une vaste gamme de forfaits Internet, de services de vidéo, de services de téléphonie, de services d'informatique en nuage gérés et d'autres services de connectivité réseau de pointe, comme les solutions de remplacement de protocole d'ouverture de session (« SIP ») et de partage d'interface à débit primaire (« PRI »), ainsi que des solutions PBX hébergées et des services axés sur l'efficacité des entreprises et des logiciels.

De plus, nous regroupons activement nos services en « duo » et en « trio » à prix concurrentiels pour encourager la vente croisée au sein de notre bassin de clientèle et attirer de nouveaux clients. Au 31 août 2017, 68 % des clients des Services à large bande canadiens et américains (68 % en 2016) étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients selon le nombre de services des Services à large bande canadiens et américains se présente comme suit :



## RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent des services résidentiels Internet, de vidéo et de téléphonie et d'affaires au moyen de réseaux évolués de câblodistribution bidirectionnels à large bande et de fibres optiques. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent ces services au moyen de systèmes à fibres optiques longue distance, de réseaux de câblodistribution à large bande hybrides de fibre et de câble coaxial (« HFCC »), de réseaux de fibres point à point et de technologies de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »).

Le réseau de distribution de Cogeco Connexion s'étend sur plus de 39 000 kilomètres, tandis que celui d'Atlantic Broadband s'étend sur plus de 15 000 kilomètres. L'étendue du réseau de transport principal de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband vise à faciliter la connexion, à une très grande vitesse, de leurs nombreux réseaux de câblodistribution locaux aux fournisseurs de contenu vidéo, à d'autres réseaux de téléphonie publics, aux fournisseurs d'applications logicielles et à Internet partout dans le monde.

En ce qui a trait aux services résidentiels, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient des fibres optiques à des nœuds servant des noyaux comptant généralement 326 et 355 foyers câblés, respectivement, à raison de fibres multiples par nœud dans la plupart des cas afin d'accroître rapidement la capacité du réseau jusqu'à des noyaux plus restreints, lorsque cela est nécessaire. Ce processus « juste-à-temps », appelé « fractionnement des nœuds », permet d'améliorer la qualité et la fiabilité tout en augmentant la capacité des services bidirectionnels, comme les services Internet, les services de VSD et les services de téléphonie. Il permet également de maximiser les investissements. L'infrastructure de câblodistribution HFCC est dotée d'une capacité de radiofréquence (« RF ») allant jusqu'à 1 GHz de bande passante, selon le marché et les besoins des clients.

Sur chaque marché, les signaux sont transférés du réseau de fibre optique au réseau de câble coaxial jusqu'au nœud afin d'être transmis aux clients. Cogeco Communications estime que le fait d'utiliser activement la technologie de fibre optique en combinaison avec le câble coaxial permet d'augmenter la capacité de transmission et d'améliorer le rendement des réseaux. Les fils de fibre optique peuvent transmettre des centaines de canaux vidéo et audio et de données sur de longues distances sans qu'il soit nécessaire d'amplifier le signal. Cogeco Communications continuera à déployer des fibres optiques dans la mesure où cela sera nécessaire pour réduire davantage la nécessité de l'amplification des signaux, ce qui améliore la fiabilité du réseau et réduit les frais d'entretien. Cette combinaison hybride de fibre optique et de câble coaxial est le choix le plus efficace pour offrir des réseaux de première qualité tout en investissant le capital de façon judicieuse.

Afin d'augmenter davantage la capacité du réseau de câblodistribution, Cogeco Connexion a mis en œuvre les programmes d'amélioration du réseau qui suivent.

- a) Conversion au numérique du service vidéo analogique. Le déploiement de convertisseurs numérique-analogique (« CNA ») chez les clients qui ont de l'équipement analogique désuet a été réalisé dans l'ensemble des réseaux au cours de l'exercice 2016. Cette augmentation considérable de la capacité permet de remplacer chaque chaîne analogique par un nombre de chaînes HD ou de chaînes DS pouvant aller jusqu'à 4 et 16, respectivement.
- b) Conversion à la technologie de distribution vidéo numérique (« DVN »). Cette technologie permet à Cogeco Connexion de diffuser de façon sélective seulement les chaînes que les clients regardent, ce qui lui permet effectivement d'offrir un plus grand choix de chaînes numériques en utilisant la même infrastructure de réseau. La conversion de tous les réseaux de Cogeco Connexion a été réalisée au cours de l'exercice 2017.

Afin de récupérer la largeur de bande nécessaire à la croissance du service Internet et à l'ajout de nouvelles chaînes HD, Atlantic Broadband continue à mettre en œuvre une stratégie multipoints ayant pour but d'améliorer son réseau et d'en augmenter le fonctionnement global.

- a) Sur les marchés où la largeur de bande est généralement inférieure à 750 MHz, Atlantic Broadband a terminé la conversion au numérique du service de vidéo analogique au moyen du déploiement de CNA auprès de ses clients qui ont de l'équipement analogique désuet.
- b) Sur les marchés où la largeur de bande est égale à 750 MHz et où elle compte un grand nombre de clients, Atlantic Broadband a entrepris la conversion au numérique, qu'elle prévoit terminer en 2018.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband ont recours à la technologie DOCSIS pour fournir des services Internet et des services aux entreprises sur leurs réseaux HFCC. DOCSIS comprend de nombreuses fonctions qui assurent la continuité de la transmission et l'excellence de la prestation. Cette technologie fournit une plateforme souple et évolutive qui permet d'augmenter davantage la vitesse de transmission IP et de fournir d'autres produits, comme les services symétriques, qui sont particulièrement adaptés aux besoins de la clientèle commerciale. Aujourd'hui, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband offrent des vitesses Internet maximales de 120 Mbps dans la plupart de leurs territoires, et de 1 Gbps dans certaines régions. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband comptent poursuivre graduellement au cours des prochaines années le déploiement du service de 1Gbps au moyen de plusieurs technologies, selon l'endroit visé; la technologie DOCSIS 3.1 étant la plus économique. Atlantic Broadband a commencé à déployer la technologie DOCSIS 3.1 dans certaines régions au cours de l'exercice 2017 et Cogeco Connexion compte lancer cette technologie au cours de l'exercice 2018.

Enfin, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient actuellement une technologie de FTTH dans tous les nouveaux projets résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband utilisent une technologie de FTTH appelée « radiofréquence sur fibre optique » (« RFoG »), dont l'avantage principal est la compatibilité avec les investissements en matière de systèmes de terminaison par modem câble (« CMTS ») existants et les systèmes administratifs.

Le tableau suivant présente le pourcentage de foyers câblés au Canada et aux États-Unis où les services de vidéo numérique, de VSD, Internet et de téléphonie étaient offerts au 31 août 2017.

Service	% de foyers câblés où le service est offert	
	Canada	États-Unis
Vidéo numérique	99 %	99 %
VSD	98 %	97 %
Internet (DOCSIS 3.0)	98 %	99 %
Téléphonie	97 %	99 %

## 2.2 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

### DESCRIPTION DES SERVICES

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un vaste portefeuille de services gérés à partir du Canada, des États-Unis et de l'Europe aux petites, moyennes et grandes entreprises à travers le monde. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans les principaux marchés verticaux suivants : la vente au détail en ligne, les services financiers, la technologie, le secteur public, l'éducation, les soins de santé, les services aux entreprises, le secteur manufacturier, les médias et les jeux en ligne.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce principalement ses activités par l'entremise de Cogeco Peer 1 au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (à Londres et à Southampton, au Royaume-Uni, et en France). Cogeco Peer 1 a plus de 50 points de présence, y compris en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Les cinq services qui suivent représentent notre principale gamme de services offerts.

**Colocation :** Les services de colocation permettent aux clients d'héberger une infrastructure de TI qui leur appartient au sein d'un centre de données de Cogeco Peer 1, où elle bénéficie d'un environnement de qualité supérieure, d'alimentation sans coupure et de notre infrastructure de connectivité au réseau FastFiber Network®. Ces services comprennent les armoires, l'espace pour les cages, l'alimentation redondante, la sécurité physique du matériel et le soutien opérationnel. Ce type de solutions permet également aux clients de tirer davantage parti d'autres services de Cogeco Peer 1, notamment les services d'informatique en nuage, de sauvegarde et de reprise après-sinistre, ainsi que les services gérés.

**Connectivité réseau :** Cogeco Peer 1 exploite un réseau évolué de transport de fibres optiques à haute vitesse pour desservir ses clients principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ce réseau fédérateur est équipé d'une infrastructure de pointe de classe transporteur qui relie ses centres de données et ses installations à l'échelle mondiale. Le réseau est doté de plusieurs interconnexions avec des partenaires d'appariement de première catégorie (« Tier 1 ») et des transporteurs, et il couvre un vaste territoire géographique grâce aux installations louées auprès de transporteurs tiers. De plus, Cogeco Peer 1 possède et exploite un réseau d'accès de fibre tout optique à Montréal et à Toronto. Grâce à ses installations qui regroupent des services de transport et d'accès, Cogeco Peer 1 est en mesure d'offrir une vaste gamme de fonctions de connectivité réseau de haute performance, notamment des services de longueur d'onde, d'Ethernet et de réseaux privés virtuels IP ainsi que des services Internet.

**Hébergement :** La solution d'hébergement de Cogeco Peer 1 offre aux clients un accès à une infrastructure de serveurs, de stockage, de sécurité et de diffusion de contenu qui est gérée par les équipes de soutien de Cogeco Peer 1.

**Informatique en nuage :** Cogeco Peer 1 fournit à ses clients un accès à une gamme de plateformes d'informatique en nuage qui sont sécuritaires, évolutives et de haute performance, afin de répondre à leurs exigences en matière de traitement informatique et de stockage. Ce portefeuille de solutions d'informatique en nuage se compose de plateformes publiques (une infrastructure à locataires multiples qui accueille plusieurs clients), de plateformes privées gérées (une infrastructure à locataire unique réservée à un seul client) et de plateformes hybrides (regroupement intégré de machines virtuelles et de serveurs publics et privés). Les plateformes d'informatique en nuage de Cogeco Peer 1 reposent sur une infrastructure de traitement informatique gérée détenue en propriété exclusive qui est logée dans les centres de données exploités par la Société au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que sur une infrastructure de traitement informatique de tiers. Cogeco Peer 1 offre également les services d'informatique en nuage évolutifs Azure<sup>MC</sup> et Office 365<sup>MC</sup> de Microsoft.

**Services gérés :** Cogeco Peer 1 fournit à sa clientèle des services gérés à valeur ajoutée qui lui permettent de maximiser la productivité de son environnement de TI. Ces services comprennent :

- des services de sauvegarde et de reprise après-sinistre, grâce auxquels les clients ont accès à des services de stockage sur disque, d'archivage sur bande et de reproduction de données qui visent à protéger les données et les applications de la clientèle en cas de sinistre. Cogeco Peer 1 travaille en étroite collaboration avec ses clients pour concevoir des solutions qui répondent à leurs objectifs de délai de rétablissement et à leurs exigences en matière de conformité et d'emplacement des données;
- des services de commerce en ligne, grâce auxquels les clients ont accès à des services d'hébergement entièrement gérés qui portent notamment sur les serveurs, le stockage, les logiciels, les équilibreurs de charge, le réseautage et la sécurité, ainsi qu'à du personnel de soutien spécialisé, dans le but de favoriser la bonne gestion des applications de commerce en ligne. Ces solutions peuvent également offrir à certains clients un accès à des environnements conformes à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (« PCI-DSS ») pour leurs applications en ligne et l'hébergement de leurs sites Web dans certains pays;
- des services de sécurité, grâce auxquels les clients ont accès à une gamme de services de sécurité qui les aideront à protéger l'environnement des abonnés contre les logiciels malveillants, les cyberattaques et les virus. Le portefeuille de services AppArmor comprend des services de pare-feu, de logiciels antivirus et antipourriel, de filtrage de contenu, de systèmes de détection d'intrusion, d'équilibreurs de charge, d'accès par réseau virtuel privé sécurisé, de systèmes d'exploitation renforcés et de limitation du déni de service distribué. En outre, une équipe d'experts de la sécurité fournit en tout temps un soutien à l'égard de ces services.

## RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Au 31 août 2017, Cogeco Peer 1 fournissait ses services par l'intermédiaire de 16 centres de données au Canada, aux États-Unis et en Europe, qui couvrent une superficie brute d'environ 475 000 pieds carrés et comptent plus de 50 points de présence, y compris en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Les centres de données de Cogeco Peer 1 comprennent une infrastructure de TI hautement sécurisée et redondante, y compris des systèmes de surveillance qui fonctionnent jour et nuit, 365 jours sur 365, de régulation de la climatisation, d'alimentation redondante, de soutien et d'identification biométrique. De plus, les centres de données de Cogeco Peer 1 ont été conçus et construits pour répondre aux normes du secteur des centres de données, et sont exploités en ce sens, afin de satisfaire aux exigences de ses clients commerciaux en matière de services et de conformité.

## 2.3 CROISSANCE DE L'ENTREPRISE ET AUTRES DÉVELOPPEMENTS

Le 10 juillet 2017, Cogeco Communications a annoncé que sa filiale, Atlantic Broadband, a conclu un accord avec Harron Communications, L.P., dans le but d'acquérir la quasi-totalité des actifs de ses systèmes de câblodistribution exerçant ses activités sous le nom de MetroCast (« MetroCast »), qui dessert environ 120 000 clients d'Internet, 76 000 clients de vidéo et 37 000 clients de téléphonie. La transaction évaluée à 1,4 milliard \$ US inclut la valeur actualisée prévue des avantages fiscaux futurs de 310 millions \$ US et est assujettie aux ajustements de clôture habituels. Cette acquisition devrait être financée au moyen d'un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US, dont une tranche de 585 millions \$ US devrait servir à refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes, ainsi que d'un montant de 150 millions \$ US provenant d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang et d'une participation en actions à hauteur de 315 millions \$ US de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la société de portefeuille détenant Atlantic Broadband, ce qui représente une participation de 21 % dans Atlantic Broadband. La transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles, aux approbations réglementaires, de même qu'à d'autres conditions habituelles, lesquelles progressent telles qu'attendues. La Société prévoit conclure la transaction au début de janvier 2018.

En octobre 2017, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu quatre conventions de swaps de taux d'intérêt différés sur un montant notionnel total de 500 millions \$ US. Ces conventions auront pour effet de convertir le taux de base LIBOR variable en dollars américains en un taux moyen fixe de 2,07 % à compter du 31 janvier 2018 en vertu de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US devant être émis pour financer l'acquisition de MetroCast et pour refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes d'Atlantic Broadband. L'acquisition de MetroCast devrait se conclure au début de janvier 2018.

## 2.4 STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Notre mission consiste à créer de puissantes connexions pour nos clients et à entretenir d'étroites relations avec ces derniers. Puisque nos clients sont au cœur de tout ce que nous faisons, nous cherchons sans cesse à innover en matière de processus, d'activités, de services et de produits tout en gérant l'utilisation du capital de façon efficace pour assurer une croissance future. Nous nous engageons aussi à optimiser la rentabilité et à accroître ainsi la valeur pour les actionnaires. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre les stratégies suivantes :

Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Services de TIC aux entreprises
Générer une croissance interne	Tirer parti de notre supériorité en matière d'Internet et d'offres groupées	Mettre l'accent sur la croissance durable des produits
Optimiser le rendement du capital investi	Accélérer la croissance des services aux entreprises grâce à la montée en gamme	Optimiser l'utilisation des actifs courants afin d'optimiser les flux de trésorerie
Investir dans nos employés	Étendre le réseau de façon stratégique vers de nouvelles zones de service	Renforcer les processus et les systèmes internes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser les infrastructures
	Acquérir des actifs qui offrent des occasions de croissance distinctes	Faire la promotion de notre marque au moyen d'une approche centrée sur les gens

## RÉSULTATS ANTICIPÉS DE LA RÉALISATION DES STRATÉGIES DE LA SOCIÉTÉ

Les rubriques qui suivent comprennent des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains et des Services de TIC aux entreprises. Ces rubriques décrivent également certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation de ces énoncés prospectifs et d'autres énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos attentes exprimées dans le présent rapport annuel, veuillez consulter plus particulièrement la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport.

La réalisation des stratégies énoncées ci-après devrait donner lieu à une hausse des produits et du BAIIA ajusté, ce qui devrait, sur une base combinée, donner lieu à une rentabilité accrue qui sera mesurée selon les critères décrits plus amplement dans la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2018 ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires à l'égard des résultats et des réalisations de l'exercice 2017, se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés et faits liés au rendement ».

## SECTEURS DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

### GÉNÉRER UNE CROISSANCE INTERNE

Nous cherchons à tirer parti de nos offres supérieures en matière de vitesses Internet et de services de vidéo en améliorant nos offres et en investissant continuellement dans la technologie.

Nous continuons d'axer nos efforts sur la croissance de notre bassin de clients commerciaux dans notre zone de couverture au Canada. Nous continuons à mettre l'accent sur la croissance de notre part de marché de clients commerciaux éventuels en investissant de façon stratégique dans des programmes d'extension du réseau, en lançant des produits améliorés, ainsi qu'en améliorant l'efficacité de nos initiatives en matière de ventes et de marketing et en intensifiant l'importance que nous accordons aux stratégies numériques.

Nous continuons à créer une image de marque puissante inspirée par notre capacité à innover et à offrir une expérience client exceptionnelle tout en consolidant notre leadership dans les collectivités que nous desservons.

### ***Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017***

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer sans cesse nos offres de services Internet, nous avons continué à déployer notre forfait Internet de 120 Mbps qui est maintenant offert dans la vaste majorité de nos territoires. Nous avons aussi amélioré nos forfaits Internet à Burlington et à Oakville en procédant au lancement d'un nouveau forfait Internet d'une vitesse de 360 Mbps. En outre, nous avons lancé, au cours de l'exercice 2017, notre service UltraFibre de 1 Gigabit à Burlington, à Oakville et à Trois-Rivières. Ce service répond aux exigences des grands consommateurs de données d'aujourd'hui en leur permettant de profiter de vitesses allant jusqu'à 1 gigabit par seconde, ce qui signifie qu'ils peuvent télécharger des films et des émissions de télévision et jouer à des jeux en ligne à une vitesse sans précédent. Grâce à ce forfait Internet offrant vitesse et puissance inégalées, les clients peuvent télécharger des films en HD en moins de trente secondes et des émissions de télévision en HD en dix secondes.

Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Connexion a poursuivi le déploiement des réseaux de FTTH à l'aide de la technologie RFoG dans tous les nouveaux lotissements résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service.

Nous avons également amélioré nos solutions en matière de sécurité grâce au lancement de deux nouveaux forfaits, Cogeco Sécurité et Cogeco Sécurité GO. L'utilisation accrue d'Internet pour le commerce en ligne et le divertissement entraîne une hausse des risques d'intrusion et de fraude. Nos nouveaux services de sécurité Internet reflètent notre désir de répondre aux besoins évolutifs de nos clients ainsi que notre engagement à offrir la meilleure expérience Internet.

Afin d'offrir à nos clients les capacités les plus avancées en matière de services vidéo, nous avons lancé plus tôt cette année l'expérience de divertissement de l'enregistreur numérique personnel TiVo 4K. Nos clients peuvent maintenant profiter d'une image en ultra-haute définition qui offre quatre fois la résolution d'un téléviseur haute définition normal, ce qui permet d'améliorer la qualité de l'image et du son des émissions, les rendant plus clairs et détaillés plus que jamais auparavant.

En outre, dans le cadre de notre engagement à offrir des services aux entreprises améliorés et diversifiés, nous avons rehaussé nos offres en lançant de nouvelles offres groupées composées de forfaits Internet et de certains outils de productivité en ligne. Nos clients qui exploitent de petites et moyennes entreprises peuvent ainsi profiter d'outils de gestion de la collaboration, de la productivité et de la sécurité au moyen de solutions d'informatique en nuage, qui leur donnent accès à des applications de première qualité comme Microsoft Office 365, Google G-Suite, F-Secure Protection for Small Business et Mozy Online Backup.

Nous avons récemment apporté deux améliorations à nos services de PBX hébergé ainsi que de SIP pour entreprises. D'abord, nous avons modifié le forfait de services de PBX hébergé pour le scinder en deux offres (de base et extra) afin de mieux répondre aux besoins des clients qui sont déjà propriétaires de leurs téléphones IP ou qui n'ont pas besoin de toute la gamme de fonctions. Nous avons également amélioré notre structure de coûts, ce qui nous permet d'offrir le produit de PBX hébergé à tous les clients, y compris à ceux qui ont besoin d'une seule ligne téléphonique. De plus, nous avons amélioré notre service de SIP, une solution de communication complète qui combine les systèmes de transmission de la voix et de données permettant de simplifier et de réduire les communications d'entreprise, pour l'offrir à la clientèle d'affaires desservie par notre réseau de câble DOCSIS, ce qui étend de façon significative le marché des clients éventuels.

En vue d'accroître notre avantage concurrentiel, nous avons continué d'offrir une valeur élevée à notre clientèle d'affaires en matière d'Internet grâce à la garantie de protection des tarifs prévus aux contrats. Nous avons également étendu nos réseaux DOCSIS et de fibre jusqu'à l'immeuble (« FTTB ») afin de joindre un plus grand nombre d'entreprises en Ontario et au Québec.

Nous avons continué de tirer parti de notre image de marque unique pour appuyer l'innovation en matière de produits et de services et de favoriser l'établissement de relations plus étroites avec les clients grâce à des campagnes de communication percutantes. Nous avons également procédé au déploiement et à l'harmonisation de nos communications dans tous les circuits de distribution et dans chaque collectivité que nous desservons afin d'avoir une incidence plus marquée grâce à une voix unifiée sur le marché. De plus, nous avons récemment dévoilé la nouvelle image de marque de nos stations de télévision communautaire « Cogeco TV », maintenant appelée « NousTV ».

### ***Objectifs pour l'exercice 2018***

Nous entendons investir en vue d'accroître la capacité de notre réseau pour ainsi répondre à la hausse de la demande et des attentes de la clientèle. Nous améliorerons la capacité de notre réseau DOCSIS tout au long de l'exercice, notamment avec le déploiement de la technologie DOCSIS 3.1 dans certains marchés, qui élargira grandement la capacité de notre réseau.

Nous entendons élargir nos services de vidéo résidentiels en investissant dans de nouvelles capacités, comme la solution IPTV et les services d'informatique en nuage, ainsi qu'en améliorant nos services par contournement. En outre, nous continuerons d'étendre nos services Internet Gigabit dans notre zone de couverture, tout en faisant la promotion de nos offres de forfaits de services, compte tenu de l'intérêt des clients pour des produits groupés.

Nous entendons également faire croître nos services aux entreprises en ajoutant de nouvelles fonctionnalités intéressantes, notamment des communications unifiées, à notre portefeuille de solution PBX hébergée et de service de liaisons SIP, ainsi qu'en apportant des améliorations aux services de données sur fibre optique en vue d'intéresser un plus grand nombre de secteurs du marché. Nous saisissons une autre importante occasion de croissance grâce à l'investissement continu dans des solutions d'affaires gérées avancées en matière de WiFi. En outre, nous optimiserons nos services de vidéo pour les petites et moyennes entreprises et les clients disposant de comptes collectifs pour mieux aligner ce portefeuille sur les besoins du marché, ce que nous ferons en lançant de nouveaux forfaits d'affaires composés de chaînes adaptées aux besoins de ce marché.

Nous continuerons à tirer parti de notre promesse de marque unique, soit d'offrir le plus haut niveau de service à la clientèle dans notre industrie et d'être une pionnière en matière de technologie grâce à un puissant réseau de fibre optique.

## OPTIMISER LE RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

Nous misons sur la réalisation d'efficacités opérationnelles de premier ordre grâce à l'optimisation de notre structure de coûts afin d'améliorer notre capacité de gérer l'utilisation de notre capital en vue de soutenir la croissance future.

### *Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017*

Pour la huitième fois en dix ans, Cogeco Connexion a été récompensée par le Service Quality and Measurement Group (« SQM ») pour l'excellence de son service à la clientèle, ce qui démontre l'importance que nous continuons d'accorder à notre engagement envers un service à la clientèle supérieur ainsi que les normes très élevées que nous établissons à cet égard. Cogeco Connexion s'est distinguée dans les quatre catégories suivantes : « Highest Customer Service – Telecommunications/TV » (plus haut niveau de service à la clientèle dans le secteur des télécommunications et de la télévision), « Highest Field Services Customer Service » (plus haut niveau de satisfaction pour les services offerts par les techniciens sur le terrain), « Highest Customer Service – Retail/Service (storefront) » (plus haut niveau de service à la clientèle dans les magasins ou points de vente au détail) et « First Call Resolution Improvement Award – Technical support » (meilleure amélioration de la capacité à résoudre la demande du client lors d'un premier appel au soutien technique). Ces prix illustrent l'engagement durable dont nous avons fait preuve au cours des dernières années en vue de nous démarquer en matière de service à la clientèle grâce à nos points de service.

Cogeco Connexion est également fière d'avoir reçu le prix « La voix du consommateur AMR-CROP » pour le secteur des télécommunications lors de l'édition 2017 du Gala Flèches d'Or 2017 de l'Association du marketing relationnel du Québec (AMR). Le prix « La voix du consommateur AMR-CROP » est un nouveau volet-récompense de l'AMR. Il récompense le fournisseur de services le plus apprécié des consommateurs pour ses prix, la qualité de ses produits et de son service à la clientèle, la convivialité de son environnement commercial et de son site Web, ainsi que l'excellence de son expérience client.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons continué à mettre l'accent sur l'expérience client au moyen de la réduction du volume des contacts avec la clientèle en privilégiant les installations et les appels de service réussis au premier essai et les résolutions au premier appel à nos centres d'appels. Nous avons continué à miser sur l'amélioration de la commodité pour nos clients grâce à une meilleure expérience de soutien en ligne et à l'amélioration continue de notre option d'installation libre-service. Finalement, la mise en œuvre d'un solide système de gestion des opérations en Ontario et au Québec, tant sur le terrain que dans les centres d'appels, nous a permis de mieux cibler la gestion du rendement individuel afin d'accroître la productivité, d'améliorer la qualité et, au bout du compte, de surpasser les attentes de nos clients.

Nous avons également amélioré la fiabilité de nos services en analysant plus en profondeur les causes profondes des problèmes relevés par nos clients et en mettant en œuvre des mesures correctives. Par conséquent, nous avons réduit de façon significative les coûts liés au soutien technique.

Au cours de la dernière année, une nouvelle plateforme de gestion de contenu Web a été lancée afin d'offrir des interactions sur appareils mobiles et de jeter les bases d'une expérience de soutien libre-service et de gestion du compte client. Cette nouvelle plateforme améliore déjà notre taux de conversion en ligne et nous permettra d'améliorer l'extensibilité, d'accélérer la commercialisation et d'accroître les efficacités opérationnelles. Dans le cadre de ce processus, nous avons remplacé notre plateforme de gestion de l'identité et des accès en vue de stimuler l'innovation sur le plan des produits et d'appuyer l'augmentation de l'utilisation d'expériences connectées à l'avenir.

De plus, nous avons lancé l'automatisation du marketing numérique pour notre secteur commercial et lancé un nouveau site Web qui offre une expérience client modernisée, en plus d'une navigation et d'un processus de commande adaptés aux appareils mobiles.

### *Objectifs pour l'exercice 2018*

Tirant parti des progrès réalisés au cours de l'exercice 2017, nous continuerons de bonifier l'expérience des clients résidentiels et commerciaux afin d'accroître la fidélisation et l'engagement ainsi que la promotion de la marque au moyen d'une amélioration continue des processus et de l'offre de produits, de services et de soutien à valeur ajoutée.

Nous lancerons notre nouveau système de gestion des relations avec les clients ainsi que nos nouveaux systèmes administratifs, ce qui accroîtra notre efficacité en nous procurant une souplesse accrue pour répondre aux besoins de nos clients et offrir de nouveaux modèles de tarification et des forfaits novateurs. Ce nouveau système de gestion des relations avec les clients nous permettra de réduire davantage les frais d'exploitation puisqu'il remplacera plusieurs systèmes désuets et comportera des fonctionnalités de libre-service intéressantes.

Nous achèverons également la mise en œuvre de notre nouvelle plateforme de contenu Web et entamerons la première phase de la transition vers le libre-service et la gestion du compte client en favorisant une expérience en ligne offrant un contenu personnalisé.

## INVESTIR DANS NOS EMPLOYÉS

Pour Cogeco Connexion, nos employés sont au cœur de notre réussite. Nous investissons constamment dans leur progression en améliorant nos programmes et outils de formation et de perfectionnement afin de nous assurer que nos employés soient fermement engagés à respecter nos promesses envers les clients. Nous reconnaissons que la création d'une expérience intéressante pour les employés mènera à une expérience épatante pour nos clients.

### *Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017*

Dans notre quête d'offrir aux employés une expérience épatante, nous portons une attention continue aux commentaires formulés par nos employés au moyen de sondages réguliers portant sur l'engagement; nous avons ainsi adopté plusieurs changements suggérés par des employés, comme la mise en œuvre d'horaires de travail flexibles, l'amélioration de notre programme de rabais pour les employés et l'intensification de nos communications internes.

En plus de son investissement continu dans ses employés, Cogeco Connexion s'est classée parmi les 35 employeurs de choix à Montréal en 2017 selon Mediacorp Canada. Ce classement met en lumière les employeurs de la région du Grand Montréal qui se sont démarqués grâce à l'excellence de leur gestion des ressources humaines et la qualité de leur environnement de travail.

En outre, Cogeco Connexion a reçu le prestigieux prix « Employeur de choix » lors de l'édition 2017 du Gala Radisson de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières. Cette récompense est décernée chaque année à la société qui s'est le plus démarquée dans le secteur des ressources humaines et a inspiré son secteur grâce à la qualité de son environnement de travail et le sentiment d'appartenance qu'elle a su générer auprès de son équipe.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Nous continuerons de chercher à offrir une expérience épatante pour nos employés en repérant les éléments à améliorer afin de faire de Cogeco Connexion l'un des meilleurs endroits où travailler. Par exemple, nous investirons dans la formation et la gestion du changement pour appuyer la progression de nos employés en fonction de l'évolution des compétences requises au sein de notre secteur. De plus, nous mettrons l'accent sur notre approche en matière de mieux-être global, nous continuerons à renforcer nos pratiques en matière de santé et de sécurité et nous investirons dans la prévention de la détresse psychologique. Nous adapterons également notre image de marque auprès des clients pour en faire une solide image de marque en tant qu'employeur et offrir aux employés une proposition de valeur intéressante en vue de promouvoir l'expérience épatante que nous offrons et d'attirer les meilleurs talents. Finalement, nous entamerons la transition vers une expérience employé numérique en modernisant nos technologies en matière de ressources humaines et de communications.

## **SECTEURS DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS**

### **TIRER PARTI DE NOTRE SUPÉRIORITÉ EN MATIÈRE D'INTERNET ET D'OFFRES GROUPÉES**

Nous sommes d'avis que la clé de la croissance de notre bassin de clients consiste à miser à la fois sur nos offres de services Internet à haute vitesse et nos options de services groupés, lesquelles procurent la souplesse nécessaire pour personnaliser les options de produits et ainsi répondre aux besoins individuels des clients.

### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

Le 16 septembre 2016, Atlantic Broadband a été la première entreprise à lancer le service Internet Gigabit au Connecticut, maintenant ainsi sa supériorité en matière d'Internet sur tous les marchés. Les services Internet GigaEdge (résidentiel) et Pro GigaEdge (commercial) sont offerts à plus de 37 000 foyers et entreprises câblés dans des collectivités de l'est du Connecticut. Le service Gigabit marque l'arrivée de vitesses Internet révolutionnaires qui fournissent aux clients une toute nouvelle catégorie de service leur permettant de profiter de vitesses Internet plus de cent fois supérieures à la vitesse moyenne des lignes d'abonnés numériques (« DSL ») résidentielles et vingt fois supérieures à celles des vitesses de téléchargement les plus élevées offertes aujourd'hui aux entreprises de l'est du Connecticut. Grâce à la vitesse et à la puissance largement supérieures de GigaEdge, nos clients sont en mesure de naviguer, de télécharger, de travailler et de jouer en ligne en même temps, comme jamais auparavant.

De même, l'initiative « FastForward Miami » vise à apporter des améliorations à l'infrastructure réseau et aux services pour les résidents et les entreprises de Miami Beach et des régions avoisinantes. Nos clientèles résidentielle et d'affaires ont maintenant accès à des vitesses Internet allant jusqu'à 250 Mbps. En outre, tous les clients actuels du service Internet profitent d'une vitesse accrue dans le cadre de leur service durant plusieurs mois. Au fil de sa progression, le projet « FastForward Miami » a permis d'offrir des vitesses Internet accrues, y compris le lancement de vitesses Gigabit le 29 août 2017, l'ajout de 58 chaînes pour un total de plus de 400, dont 145 chaînes HD, une importante hausse du nombre de chaînes hispanophones et internationales, une qualité d'image et de son numériques améliorée et l'offre d'un guide simple mais non moins puissant qui s'affiche directement à l'écran sur tous les téléviseurs.

Pour nous permettre d'offrir les vitesses Internet les plus rapides sur le marché, nous avons lancé en mai 2017 un puissant nouveau service WiFi pour les particuliers et les petites entreprises. Ces deux offres misent sur des technologies à la fine pointe pour offrir la meilleure couverture WiFi, les vitesses les plus rapides et une capacité de lecture vidéo en continu sans fil largement améliorée. Alors que les réseaux WiFi traditionnels reposent sur un point d'accès unique, ces nouveaux services WiFi améliorés pour les particuliers et les entreprises s'appuient sur un réseau maillé de points d'accès à la fine pointe fourni par un chef de file à l'échelle internationale en matière de prestation de solutions sans fil de première qualité. Ce nouveau service met à la disposition des clients un réseau maillé sans fil pouvant facilement être étendu et offrant une couverture d'accès WiFi complète, quel que soit le type d'habitation, une capacité d'établissement de priorité pour la lecture vidéo en continu qui élimine la mise en mémoire tampon, ce qui permet aux clients de profiter de l'ultime expérience de lecture vidéo en continu sans fil, de capacités avancées comme la réduction du bruit WiFi et la direction de la connexion, ainsi qu'une application facile à utiliser qui permet aux utilisateurs de surveiller et de gérer leur propre réseau résidentiel.

En outre, conformément à notre engagement à poursuivre la diversification et l'évolution de nos offres de vidéo, nous avons lancé le 16 mai 2017 les offres groupées Choice, une nouvelle gamme d'options en matière de forfaits regroupant des services Internet, de vidéo et de téléphonie pour les particuliers. Les nouvelles offres visent à procurer aux clients davantage de souplesse pour choisir les options de services groupés d'Internet, de vidéo et de téléphonie qui répondent le mieux à leurs besoins et à leur budget. Les offres groupées Choice ont été créées par Atlantic Broadband en fonction de la demande en matière de divertissement et de communications des ménages d'aujourd'hui, laquelle évolue rapidement. Pour s'assurer de répondre le mieux possible à ces besoins, Atlantic Broadband permet aux clients de personnaliser leur offre groupée Choice en fonction de leurs propres besoins en matière de programmation, d'Internet et de matériel.

Finalement, au moyen de partenariats clés conclus avec EPIX et TiVo, Atlantic Broadband a lancé en janvier 2017 une nouvelle application de décodeur EPIX, laquelle est offerte aux clients d'Atlantic Broadband qui possèdent un appareil TiVo et un accès EPIX de premier ordre. Atlantic Broadband est la première société de câblodistribution à offrir la nouvelle application EPIX, qui fournit aux clients près de six fois plus de contenu de réseau de divertissement EPIX de premier ordre qu'auparavant.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Les projets de récupération de la bande passante grâce aux CNA se poursuivront au cours de l'exercice 2018, les villes de Cumberland, au Maryland, et d'Aiken, en Caroline du Sud, cherchant à récupérer du spectre pour rehausser la capacité en matière de bande passante. Une importante initiative est en cours au Connecticut pour crypter toutes les chaînes vidéo. En outre, l'investissement lié à la technologie DOCSIS 3.1 se poursuivra pour continuer à accroître la bande passante et offrir des vitesses accrues à nos clients du marché d'Aiken, en Caroline du Sud. La mise à niveau des systèmes devrait également se poursuivre à l'exercice 2018.

À mesure que nous gagnons en expérience à l'égard de nos offres groupées de nouvelle génération, nous continuerons à surveiller les tendances qui influent sur nos clients et à obtenir les commentaires de ces derniers pour affiner davantage les offres groupées au besoin.

### **ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES SERVICES AUX ENTREPRISES GRÂCE À LA MONTÉE EN GAMME**

Nous sommes d'avis que le secteur commercial a été, et continuera d'être, un élément clé de la croissance globale des produits. Nous nous sommes d'abord concentrés sur les petites et moyennes entreprises de ce secteur à l'intérieur de notre zone de couverture. Nous estimons toutefois que nous devons continuer d'étendre nos gammes de produits si nous souhaitons pouvoir saisir des occasions d'affaires plus importantes.

#### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

L'exercice 2017 a été le premier exercice complet pour lequel nous avons offert le service de voix hébergé pour les entreprises de toutes les régions où nous offrons nos services. Le service offre une solution de rechange plus souple et moderne aux systèmes PBX traditionnels sur place, et utilise un logiciel intelligent et une technologie d'informatique en nuage pour offrir à la clientèle d'affaires un service entièrement géré. Les fonctionnalités de pointe que nous offrons aident les entreprises à améliorer l'efficacité, à accélérer la croissance des produits et à améliorer le service à la clientèle grâce à une souplesse sans précédent et à une capacité de soutien à des entreprises comptant de 5 à 500 employés. Les outils de routage avancés, l'intégration mobile et sur de multiples sites ainsi que la fiabilité et la sécurité accrues sont autant d'avantages qui permettent aux entreprises de mettre à niveau leurs anciens systèmes de téléphonie ou encore de les remplacer par une solution de communication largement plus souple qui répond mieux à leurs besoins.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons standardisé et simplifié notre processus d'établissement des prix et de vente pour nos services metro-ethernet, ce qui nous permet de répondre plus rapidement aux besoins de nos clients et d'accélérer la croissance de nos initiatives de vente aux entreprises. Notre initiative en matière de services de gros aux fournisseurs a également été lancée au cours de l'exercice 2017. Cette initiative vise à établir des partenariats avec des fournisseurs nationaux, comme Level3, CenturyLink et Windstream, entre autres. Par l'entremise de ces partenariats, Atlantic Broadband est en mesure de fournir des solutions d'accès du dernier kilomètre de grande capacité aux grands clients régionaux et nationaux de ces fournisseurs.

De nos jours, la plupart des entreprises utilisent une connexion WiFi, mais sont peu satisfaites de certains aspects de cette technologie. Atlantic Broadband cherche à combler ce besoin en fournissant aux petites et moyennes entreprises une connectivité WiFi robuste et très fiable dans chaque recoin de leur bureau, ce qui permet de créer facilement des accès sécurisés destinés aux invités et d'éviter les soucis liés à la gestion qui constituent un problème courant pour les petites entreprises.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Les investissements réalisés dans le marché de Miami, en Floride, se poursuivront au cours de l'exercice 2018 avec l'ajout de nouvelles installations techniques pour le transport de vidéo par protocole Internet, dans le but de conclure des affaires avec diverses entreprises de gros et de réaliser diverses activités commerciales. Nous continuerons également d'investir pour étendre la portée de notre réseau vers les parcs d'affaires, les parcs industriels et d'autres installations qui peuvent potentiellement fournir un important rendement du capital investi. Enfin, nous mettrons l'accent sur l'adaptation du portefeuille de produits d'Atlantic Broadband et la création d'une solide équipe de vendeurs itinérants chevronnés dans le cadre de l'intégration des systèmes de MetroCast une fois que l'acquisition sera conclue, ce qui devrait se faire en janvier 2018.

### **ÉTENDRE LE RÉSEAU DE FAÇON STRATÉGIQUE VERS DE NOUVELLES ZONES DE SERVICE**

Nous évaluons constamment les occasions présentes sur nos marchés existants pour étendre éventuellement notre zone de couverture de façon à ce qu'elle atteigne les régions mal desservies. Ces occasions sont évaluées rigoureusement en fonction du principe du rendement du capital investi, et les principales variables évaluées pour chaque extension possible comprennent les produits potentiels tirés des secteurs résidentiel et commercial, contrebalancés par le capital nécessaire pour financer ces extensions.

#### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

Dans notre marché de la Floride, nous avons commencé à accroître notre bassin de service commerciaux et de service de gros à l'extérieur de notre zone de couverture, qui couvre actuellement Miami Beach et South Miami. Pour ce qui est du système au Maryland/Delaware, nous avons lancé de nouveaux services FTTH dans certaines communautés. En Pennsylvanie, les investissements dans certaines municipalités adjacentes ont servi à moderniser et à grandement améliorer les services pour les résidents et les entreprises de la région, qui ont maintenant un accès haute vitesse à Internet pour la première fois et qui peuvent jouir d'une gamme de chaînes grandement améliorée ainsi que d'un service de téléphonie illimité.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Outre l'extension prévue à Miami, nous continuerons d'étendre notre zone de couverture de façon à ce qu'elle atteigne les régions mal desservies.

## ACQUÉRIR DES ACTIFS QUI OFFRENT DES OCCASIONS DE CROISSANCE DISTINCTES

Nous continuerons de rechercher des acquisitions à valeur ajoutée. L'éventail des sociétés ciblées pour une acquisition dépend d'un certain nombre de facteurs, comme leur taille, leur prix, leur rentabilité, leur potentiel de croissance, leur emplacement géographique, leur situation fiscale et leur potentiel de synergies.

### *Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017*

Le 10 juillet 2017, Atlantic Broadband a conclu un accord définitif avec Harron Communications, L.P. pour acquérir tous ses systèmes de câblodistribution exploités sous le nom de MetroCast. Les réseaux de MetroCast rejoignent près de 236 000 foyers et entreprises dans les États du New Hampshire, du Maine, de la Pennsylvanie, du Maryland et de la Virginie, et desservent environ 120 000 clients d'Internet, 76 000 clients de vidéo et 37 000 clients de téléphonie. L'acquisition devrait se conclure en janvier 2018.

### *Objectifs pour l'exercice 2018*

Notre priorité pour l'exercice 2018 sera l'intégration de l'acquisition de MetroCast.

## SECTEURS DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

### METTRE L'ACCENT SUR LA CROISSANCE DURABLE DES PRODUITS

Nous continuerons à mettre l'accent sur la croissance durable des produits en élargissant notre gamme de produits afin de commercialiser des solutions pertinentes et en accroissant notre bassin de clientèle à l'aide d'une stratégie de commercialisation améliorée. Nous sommes d'avis que notre stratégie de commercialisation améliorée permettra à notre équipe de vente de fournir des solutions exceptionnelles à nos clients, ce qui contribuera à fidéliser la clientèle, à accroître les bénéfices et à réaliser une croissance.

### *Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017*

Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Peer 1 a élargi son portefeuille de produits au Canada en commercialisant Azure ExpressRoute<sup>MC</sup> de Microsoft, qui permet un accès conforme, sécuritaire et hautement performant aux services d'informatique en nuage de Microsoft destinés aux entreprises. Avec ExpressRoute<sup>MC</sup>, les clients peuvent éviter les risques en matière de sécurité, de fiabilité et de performance qui sont inhérents à Internet en utilisant une connexion sécuritaire, dédiée et à faible latence au nuage de Microsoft. Ce service cumule tous les avantages d'un nuage public, dont un coût réduit et des capacités à grande échelle et en mode rafale, sans comporter les risques liés aux connexions Internet habituelles. En outre, Cogeco Peer 1 est devenue un fournisseur officiel des services d'informatique en nuage de Microsoft pour la France et elle offre également ce produit au Mexique.

Cogeco Peer 1 a étendu ses services de connectivité par commutation multiprotocole par étiquette (commutation MPLS) à ses clients des États-Unis et de l'Europe, offrant ainsi à un plus grand nombre d'entreprises partout dans le monde une solution qui aide à réduire la complexité des TI et permet une transformation numérique. Les services de commutation MPLS permettent aux entreprises de partout dans le monde de profiter de l'ensemble des meilleurs services d'informatique en nuage, d'hébergement, de colocation, de TI gérées, de sécurité et de connectivité, et ce, d'un seul et même fournisseur de services et sur un réseau évolutif et facile à gérer.

Nous avons par ailleurs lancé AppArmor, qui est un nouveau produit de protection pour application Web qui donne à nos clients un accès à la gamme complète de produits de protection contre les attaques par déni de service (DDoS). De nos jours, les environnements informatiques sont souvent la cible d'attaques par DDoS qui surchargent les systèmes et les réseaux essentiels et qui les rendent ainsi lents et improductifs. Notre gamme de services d'atténuation et de prévention des attaques par DDoS constitue une série complète de mesures de protection éprouvées qui protège les réseaux contre les attaques par DDoS.

Au cours de l'exercice 2017, Cogeco Peer 1 a conclu trois partenariats au Royaume-Uni, soit avec Jisc, DTP et Brytlyt. Grâce à son partenariat avec Jisc, Cogeco Peer 1 peut offrir une connexion directe à des solutions gérées en matière d'infrastructure des TI qui sont souples et de haute performance, dont des services de colocation, d'hébergement et d'informatique en nuage à l'intention de la communauté de la recherche et de l'enseignement au Royaume-Uni, et ce, par l'entremise du réseau Janet. Par suite de son entente avec DTP, Cogeco Peer 1 peut fournir des services de TI hybrides aux collèges, aux bibliothèques publiques et aux universités du Royaume-Uni. Finalement, grâce à son association avec Brytlyt, une société qui fournit aux organisations une plateforme d'analytique et une base de données avec unités de traitement graphique (« UTG »), Cogeco Peer 1 peut offrir des produits novateurs aux sociétés qui désirent stimuler la croissance de leurs affaires à l'aide d'une base de données avec UTG et d'un logiciel d'analytique de pointe, et qui ont aussi besoin d'un accès et d'un soutien que les grands fournisseurs de services d'informatique en nuage ne peuvent leur offrir.

Finalement, nous avons procédé au lancement réussi du Portail des partenaires ainsi que de trois nouveaux programmes pour partenaires qui permettront d'améliorer les services aux clients et d'augmenter les ventes. Le Portail des partenaires est un endroit centralisé et sécurisé pour la gestion des partenaires, l'enregistrement des ventes, l'aide à la vente et au marketing et les ressources techniques et sur les produits.

### *Objectifs pour l'exercice 2018*

Pour l'exercice 2018, nous continuerons de promouvoir nos marques, de réaliser la consolidation de notre catalogue de produits en vue de l'achever et d'améliorer notre portefeuille de services en y ajoutant des services hybrides gérés en matière de TI sécurisés. L'équipe continuera de positionner les solutions par type de secteur afin de développer un leadership éclairé au sein du marché et de concentrer les initiatives sur le développement continu de solutions axées sur les technologies multi-nuages et sur les solutions et capacités SD-WAN.

Nous continuerons à redéfinir notre stratégie de commercialisation pour nos solutions en faisant appel aux canaux directs et indirects et nous améliorerons notre portefeuille de services professionnels pour permettre à nos clients de générer les résultats commerciaux désirés. En parallèle, nous veillerons à maximiser nos occasions d'accroître notre part de marché par l'entremise de programmes et de relations à valeur ajoutée pour les revendeurs.

## OPTIMISER L'UTILISATION DES ACTIFS COURANTS AFIN D'OPTIMISER LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le contrôle des coûts est un élément clé de notre performance financière et demeure un facteur essentiel pour maintenir nos marges d'exploitation. Nous entendons continuer à mettre de l'avant notre stratégie de contrôle étroit des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement et de rigoureux processus à l'égard des clients, y compris des mesures de contrôle du crédit des clients, ce qui génère une hausse des flux de trésorerie disponibles.

### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

Nous avons grandement amélioré nos flux de trésorerie grâce aux efforts que nous avons déployés pour optimiser les dépenses d'investissement. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous avons généré d'importants flux de trésorerie disponibles sans effet de levier.

Nous avons été en mesure de réduire les charges d'exploitation au cours de l'exercice 2017 grâce à notre gestion efficace et à notre intégration continue liées à la conception organisationnelle et aux systèmes de gestion mondiale des relations avec les clients et les entreprises qui sont en cours de mise en œuvre au sein de Cogeco Peer 1.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Nous continuerons à mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle et l'amélioration des flux de trésorerie. Nous estimons que nous aurons l'occasion de faire croître les produits par suite de l'utilisation continue de nos systèmes d'informatique en nuage pour l'établissement des prix et la facturation, lesquels seront adoptés pour tous les nouveaux produits que nous lancerons et toutes les nouvelles activités d'intégration que nous entreprendrons.

## RENFORCER LES PROCESSUS ET LES SYSTÈMES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE ET D'OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES

Nous continuons à mettre l'accent sur les projets opérationnels et stratégiques qui visent à optimiser les systèmes et les processus et à éliminer ceux qui sont redondants.

### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

Au cours de l'exercice 2017, nous avons unifié nos actifs numériques pour améliorer la découvrabilité et favoriser l'engagement, nous avons perfectionné et mis en œuvre un programme de lancement de nouveaux produits et nous avons utilisé des technologies d'informatique en nuage pour simplifier l'expérience client tout au long du processus de vente des nouveaux produits, soit de l'établissement du prix jusqu'à la facturation.

Nous avons aussi commencé à investir dans l'harmonisation et la consolidation de nos systèmes et de nos contrôles de gestion internes. Nous prévoyons achever les travaux sur la plupart des systèmes d'ici la fin de l'exercice 2018.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Nous continuerons de tirer parti de nos systèmes pour augmenter la rapidité de la prestation des services à nos clients et à nos partenaires et pour améliorer la boîte à outils destinée à nos partenaires. Nous améliorerons la visibilité et la présentation de nos contrôles de gestion pour créer des occasions d'accroître l'efficacité.

## FAIRE LA PROMOTION DE NOTRE MARQUE AU MOYEN D'UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES GENS

Comme nous continuons de mettre de plus en plus l'accent sur la création d'une valeur recherchée dans des marchés verticaux précis, notre marque reflétera nos compétences spécialisées. Nous continuerons de développer et de renforcer notre capacité à attirer, à fidéliser et à accroître la clientèle dans nos secteurs de marché cibles qui accordent une grande valeur aux solutions et aux services que nous offrons.

### **Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017**

Au cours de l'exercice 2017, nous avons lancé notre première campagne de marque à l'échelle mondiale « Parce que la technologie dépend aussi des gens », qui est soutenue par de nouveaux actifs numériques et par un portefeuille de produits mondial élargi par suite du lancement d'Azure ExpressRoute<sup>MC</sup> de Microsoft et d'une gamme de produits mondiale en matière de commutation MPLS et de sécurité. De plus, nous avons adopté une approche régionale pour les activités de marketing et de relations publiques portant sur la stimulation de la demande, afin d'appuyer les activités de développement des affaires et de reconnaissance de la marque qui sont axées sur le marché.

Enfin, IDC MarketScape a reconnu Cogeco Peer 1 en tant que leader de la gestion et de l'exploitation de centres de données au Canada. Plus précisément, les centres de données, le réseau FastFiber Network<sup>®</sup> et les solutions de TI hybrides de Cogeco Peer 1 ont été reconnus pour leur contribution à aider les organisations canadiennes à effectuer la transition de leurs installations locales vers les centres de données et les environnements hybrides exploités par des tiers afin de répondre à leurs besoins stratégiques relativement à l'innovation et à l'efficacité opérationnelle.

### **Objectifs pour l'exercice 2018**

Nous continuerons à mettre l'accent sur la qualité du service et l'expérience client en nous assurant de recruter de nouveaux talents et de poursuivre la croissance et le perfectionnement de nos gens afin de fournir un service de première qualité.

## 2.5 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS ET FAITS SAILLANTS LIÉS AU RENDEMENT

Les indicateurs de rendement clés suivants sont surveillés de près pour que les stratégies et les objectifs de l'entreprise demeurent étroitement liés à la création de valeur pour l'actionnaire. Les indicateurs de rendement clés ne constituent pas des mesures conformes aux IFRS et ne devraient pas être considérés comme des substituts d'autres mesures du rendement conformes aux IFRS. Les méthodes de calcul des indicateurs de rendement clés de la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés; par conséquent, ces indicateurs de rendement clés peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société mesure son rendement à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté<sup>(1)</sup>, sa marge d'exploitation<sup>(1)</sup>, ses flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> et l'intensité du capital<sup>(1)</sup>.

	Projections au 2 novembre 2016 <sup>(1)</sup>	Données réelles <sup>(1)</sup>	Réalisation des projections
	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017
<i>(en millions de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	
<b>Projections financières</b>			
Produits	2 200 à 2 230	2 227	atteinte
BAIIA ajusté	980 à 1 005	1 005	atteinte
Marge d'exploitation	44,5 % à 45,1 %	45,1 %	atteinte
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	430 à 445	428	dépassée
Flux de trésorerie disponibles	345 à 375	374	atteinte
Intensité du capital	19,5 % à 20,0 %	19,2 %	dépassée

(1) Les projections pour l'exercice 2017 se fondaient sur un taux de change de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,65 \$ CA pour 1 £, comparativement aux taux de change réels de 1,32 et de 1,67, respectivement, pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2017, Cogeco Communications a atteint ou dépassé tous ses indicateurs de rendement clés par rapport à ses projections publiées le 2 novembre 2016. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

### PRODUITS

Les produits se sont chiffrés à 2,23 milliards \$ pour l'exercice 2017, un montant qui cadre avec les projections de la Société, principalement en raison de la nouvelle stratégie de tarification, conjuguée aux offres groupées, en partie contrebalancées par un nombre moins élevé que prévu d'unités de service primaire en raison des offres concurrentielles dans le secteur ainsi que des pressions concurrentielles persistantes sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau.

### BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,0 milliard \$ pour l'exercice 2017, un montant qui cadre avec les projections de la Société, principalement en raison de l'augmentation des produits, facteur en partie contrebalancé par les coûts additionnels engagés pour soutenir le développement dans le secteur commercial et la poursuite de l'expansion en Floride.

La marge d'exploitation s'est établie à 45,1 % pour l'exercice 2017, atteignant les projections de la Société.

### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 374 millions \$ pour l'exercice 2017, un montant qui cadre avec les projections de la Société, principalement en raison des dépenses d'investissement moins élevées que prévu dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, facteur conjugué au fait que le BAIIA ajusté est conforme aux projections.

### INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2017, la Société a investi 428 millions \$ dans l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs et a généré des produits de 2,23 milliards \$, pour une intensité du capital de 19,2 %, dépassant les projections de la Société, ce qui s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs moins élevées que prévu en raison d'une optimisation des dépenses d'investissement qui a été davantage mise au premier plan.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

## 2.6 FAITS SAILLANTS ANNUELS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercices clos les 31 août	2017	2016	2015
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages, les données par action et le nombre d'actions)</i>	\$	\$	\$
<b>Opérations</b>			
Produits	2 226 851	2 176 149	2 043 316
BAlIA ajusté	1 004 970	983 449	930 479
Marge d'exploitation	45,1 %	45,2 %	45,5 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	3 191	8 802	13 950
Réclamations et litiges	—	10 791	(27,431)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	450 000	—
Bénéfice (perte) de l'exercice	299 225	(189 628)	257 750
<b>Flux de trésorerie</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	956 657	745 168	688 924
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	428 057	467 510	439 220
Flux de trésorerie disponibles	373 735	280 998	285 967
<b>Intensité du capital</b>	<b>19,2 %</b>	21,5 %	21,5 %
<b>Situation financière<sup>(1)</sup></b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	211 185	62 286	163 166
Placements à court terme	54 000	—	—
Total de l'actif	5 348 380	5 333 249	6 009 945
Endettement	2 598 058	2 929 108	3 261 908
Capitaux propres	1 599 267	1 379 915	1 642 745
<b>Données par action<sup>(2)</sup></b>			
Bénéfice (perte) par action			
De base	6,08	(3,87)	5,27
Dilué(e)	6,03	(3,87)	5,22
Dividendes	1,72	1,56	1,40
<b>Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation</b>	<b>49 204 213</b>	49 032 367	48 887 765

(1) Aux 31 août 2016 et 2015, le total de l'actif et les capitaux propres ont été retraités, comme il est présenté à la note 3 des états financiers consolidés.

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

## 3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

### 3.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	2 226 851	2 176 149	2,3
Charges d'exploitation	1 202 942	1 174 232	2,4
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	18 939	18 468	2,6
BAlIA ajusté	1 004 970	983 449	2,2
Marge d'exploitation	45,1 %	45,2 %	—

#### PRODUITS

Pour l'exercice 2017, les produits se sont chiffrés à 2,23 milliards \$, une augmentation de 50,7 millions \$, ou 2,3 %, par rapport à l'exercice précédent, stimulés par la croissance de 5,5 % du secteur des Services à large bande américains et de 2,2 % du secteur des Services à large bande canadiens, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de 3,6 % dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.

Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

#### CHARGES D'EXPLOITATION ET HONORAIRES DE GESTION

Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 28,7 millions \$, ou 2,4 %, par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1,20 milliard \$. Les charges d'exploitation ont augmenté en raison surtout de la hausse des coûts dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains, en partie contrebalancée par la diminution dans le secteur des Services de TIC aux entreprises. Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Pour l'exercice 2017, les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. se sont chiffrés à 18,9 millions \$, comparativement à 18,5 millions \$ pour l'exercice 2016. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

#### BAlIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2017, le BAlIA ajusté a augmenté de 21,5 millions \$, ou 2,2 %, pour se chiffrer à 1,0 milliard \$, principalement en raison de l'amélioration des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, contrebalancée en partie par une baisse dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.

La marge d'exploitation pour l'exercice 2017 a légèrement diminué, passant de 45,2 % à l'exercice 2016 à 45,1 %, essentiellement en raison de la légère baisse de la marge dans le secteur des Services à large bande américains et de la baisse de la marge dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la marge du secteur des Services à large bande canadiens.

Pour plus de détails sur le BAlIA ajusté et la marge d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

### 3.2 CHARGES FIXES

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Dotation aux amortissements	475 068	497 963	(4,6)
Charges financières	129 424	136 378	(5,1)

Pour l'exercice 2017, la dotation aux amortissements a diminué de 22,9 millions \$, ou 4,6 %, pour atteindre 475,1 millions \$, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles, de la dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar canadien, de l'amortissement complet de certaines immobilisations et de la perte de valeur d'immobilisations incorporelles comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2017, les charges financières ont diminué de 7,0 millions \$, ou 5,1 %, pour atteindre 129,4 millions \$, par rapport à l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable au niveau d'endettement plus faible qui s'explique par les flux de trésorerie disponibles générés, facteur contrebalancé en partie par un coût de l'endettement moyen plus élevé qui s'explique par la hausse du taux LIBOR à court terme en dollars américains.

### 3.3 PERTE DE VALEUR DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans le cadre d'un processus amorcé au cours de l'exercice 2015, la Société a procédé à un examen approfondi des activités, de la structure organisationnelle et du portefeuille de produits et de services de son secteur des Services de TIC aux entreprises. L'examen a donné lieu à plusieurs initiatives principalement axées sur la réalisation de ventes rentables, à la simplification de l'offre de produits, à la simplification des processus opérationnels et à l'annonce, le 5 mai 2015, du regroupement de ses deux unités d'affaires, Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting, afin de former Cogeco Peer 1 et de lui donner la structure et la capacité qui lui permettent de servir ses divers clients des services d'informatique en nuage, d'hébergement, de colocation et de connectivité réseau.

Malgré les efforts continus pour harmoniser la structure des ventes de Cogeco Peer 1 avec son offre de produits simplifiée, les ventes n'ont pas connu la croissance prévue aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Bien que la direction était convaincue que l'équipe de gestion et la structure opérationnelle qu'elle avait mises en place donneraient de bons résultats, il était prévu que la situation persiste au-delà de l'exercice 2016. Par conséquent, la direction avait revu à la baisse ses projections financières futures, ce qui s'est traduit par une diminution de la valeur du placement de la Société dans Cogeco Peer 1. La Société a donc effectué un test de dépréciation du goodwill et de tous les actifs à long terme de Cogeco Peer 1 au 31 mai 2016.

En se fondant sur les attentes réduites à l'égard de la croissance future des produits, de la rentabilité et des flux de trésorerie, la Société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles sans effet sur la trésorerie de 428,5 millions \$ et de 21,5 millions \$, respectivement, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2016.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eue la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	\$
Perte de valeur du goodwill	428 500
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	21 500
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000
Impôts sur le résultat	(16 048)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat	433 952

### 3.4 RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Au cours de l'exercice 2016, la filiale de la Société, Cogeco Peer 1, a comptabilisé un montant de 10,8 millions \$ relatif au règlement de réclamations et aux coûts liés à des litiges.

### 3.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour l'exercice 2017, les impôts sur le résultat ont augmenté de 28,9 millions \$, ou 41,8 %, pour s'établir à 98,1 millions \$, par rapport à l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à un bénéfice avant impôts sur le résultat, par rapport à une perte avant impôts sur le résultat pour l'exercice précédent qui découle de la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2016, dont une tranche n'était pas déductible. Cette augmentation est aussi attribuable à une hausse du taux d'imposition effectif lié aux investissements dans des établissements à l'étranger ainsi qu'à une réévaluation des actifs d'impôts différés effectuée au troisième trimestre de l'exercice 2016, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'imposition quasi adoptés.

Le 26 mars 2015, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le cadre de son budget pour 2015, que le taux d'imposition sur le revenu des sociétés sera réduit graduellement de 0,1 % par année, le faisant ainsi passer de 11,9 % en 2017 à 11,5 % en 2020. Ces réductions de taux, qui ont été quasi adoptées le 15 novembre 2016, ont donné lieu à une diminution d'environ 1,7 million \$ des passifs d'impôts différés et des impôts différés pour l'exercice clos le 31 août 2017. De plus, le 8 juillet 2015, le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé qu'il procéderait à des réductions du taux d'imposition sur le revenu des sociétés, qui passera ainsi de 20 % à 19 % le 1<sup>er</sup> avril 2017, puis à 18 % le 1<sup>er</sup> avril 2020. Ces réductions de taux, qui ont été quasi adoptées le 26 octobre 2015, ont donné lieu à une diminution des actifs d'impôts différés de 1,2 million \$ et à une augmentation des impôts différés du même montant au cours de l'exercice 2016.

## 3.6 BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE

Le profit pour l'exercice 2017 s'est chiffré à 299,2 millions \$, ou 6,08 \$ par action, contre une perte de 189,6 millions \$, ou 3,87 \$ par action pour l'exercice 2016. Cette augmentation pour l'exercice découle de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles avant impôts sans effet sur la trésorerie de 450 millions \$ et d'un montant de 10,8 millions \$ lié aux réclamations et litiges comptabilisés à l'exercice précédent, ces deux éléments s'étant produits dans le secteur des Services de TIC aux entreprises. La tranche restante de la variation s'explique par l'augmentation du BAIIA ajusté et par la diminution de la dotation aux amortissements, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des impôts sur le résultat.

La Société a enregistré un rendement des capitaux propres<sup>(1)</sup> positif de 20,1 % pour l'exercice clos le 31 août 2017, contre un rendement des capitaux propres négatif de 12,5 % pour l'exercice précédent. Cet écart est principalement attribuable à une perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à l'exercice précédent.

## 4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,7 % des actions de participation de la Société, représentant 82,3 % des actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion. En vertu de la convention, les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,85 % des produits consolidés de la Société. De plus, la Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention. La convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le montant des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Toutefois, au cours de l'exercice 2017, la Société a attribué 81 350 options sur actions (74 750 en 2016), elle n'a attribué aucune unité d'actions incitatives (aucune en 2016) et elle a attribué 12 150 unités d'actions liées au rendement (11 950 en 2016) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications. Au cours de l'exercice 2017, la Société a facturé à Cogeco des montants de 652 000 \$, de 39 000 \$ et de 660 000 \$ (616 000 \$, 330 000 \$ et 501 000 \$ en 2016), respectivement, relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Le 2 août 2016, une convention de prêt intersociétés a été conclue entre la Société et Cogeco en vertu de laquelle une facilité de crédit renouvelable de 40 millions \$ a été constituée à l'usage de la Société. Le prêt intersociétés a été entièrement remboursé par la Société au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

## 5. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	956 657	745 168	28,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(473 213)	(464 719)	1,8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(333 040)	(381 255)	(12,6)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(1 505)	(74)	—
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>148 899</b>	<b>(100 880)</b>	<b>—</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	62 286	163 166	(61,8)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>211 185</b>	<b>62 286</b>	<b>—</b>

(1) Le rendement des capitaux propres se définit comme le bénéfice (la perte) de l'exercice divisé(e) par la moyenne des capitaux propres (calculé en fonction du solde au début et à la fin d'un exercice donné).

## 5.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 956,7 millions \$, ce qui représente une augmentation de 211,5 millions \$, ou 28,4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- la diminution de 120,0 millions \$ des impôts sur le résultat payés essentiellement attribuable au calendrier des paiements relatifs au report des acomptes provisionnels au premier trimestre de l'exercice 2018 en vertu de la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens;
- l'augmentation de 36,5 millions \$ des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement;
- l'augmentation de 21,5 millions \$ du BAIIA ajusté;
- la diminution de 14,1 millions \$ des charges financières payées; et
- le montant de 10,8 millions \$ relatif aux réclamations et litiges comptabilisé à l'exercice précédent.

## 5.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2017, les activités d'investissement ont augmenté de 8,5 millions \$, ou 1,8 %, pour s'établir à 473,2 millions \$, par rapport à l'exercice 2016. L'augmentation tient essentiellement à l'acquisition d'instruments de placement à court terme au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 d'un montant de 54,0 millions \$, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs par rapport à l'exercice précédent, comme il est expliqué plus loin.

### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivants :

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
<b>Services à large bande canadiens</b>	<b>240 130</b>	233 825	2,7
Intensité du capital	<b>18,5 %</b>	18,4 %	—
<b>Services à large bande américains</b>	<b>134 950</b>	119 153	13,3
Intensité du capital	<b>21,0 %</b>	19,5 %	—
<b>Services de TIC aux entreprises</b>	<b>52 977</b>	114 515	(53,7)
Intensité du capital	<b>18,2 %</b>	38,0 %	—
<b>Siège social</b>	<b>—</b>	17	—
<b>Données consolidées</b>	<b>428 057</b>	467 510	(8,4)
Intensité du capital	<b>19,2 %</b>	21,5 %	—

Pour l'exercice clos le 31 août 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 428,1 millions \$, ce qui représente une diminution de 39,5 millions \$, ou 8,4 %, comparativement à 467,5 millions \$ pour l'exercice 2016. La diminution tient à la baisse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, en partie contrebalancée par une hausse des dépenses d'investissement dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains.

Pour l'exercice 2017, l'intensité du capital s'est établie à 19,2 %, comparativement à 21,5 % à l'exercice précédent, en raison de la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs, conjuguée à la hausse des produits par rapport à l'exercice 2016.

Pour plus de détails au sujet des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

### REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Cogeco Connexion a conclu l'acquisition de l'ensemble des actions de Briand et Moreau Câble inc., une entreprise de câblodistribution régionale exerçant ses activités en Gaspésie, au Québec, qui desservait, au 1<sup>er</sup> septembre 2016, 808 clients de services Internet et 1 439 clients de services de vidéo.

## 5.3 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour l'exercice 2017, les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 373,7 millions \$, soit une hausse de 92,7 millions \$, ou 33,0 %, comparativement à 281,0 millions \$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution de 39,5 millions \$ des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs qui découle du fait que les dépenses d'investissement ont été plus élevées au cours de l'exercice 2016 en raison des investissements stratégiques effectués au centre de données de Kirkland et de l'optimisation des dépenses d'investissement qui a davantage été mise au premier plan dans le secteur des Services de TIC aux entreprises;
- l'augmentation de 21,5 millions \$ du BAIIA ajusté;
- le montant de 10,8 millions \$ relatif aux réclamations et litiges comptabilisé à l'exercice précédent; et
- la diminution de 7,0 millions \$ des charges financières.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice 2017, un niveau d'endettement plus faible découlant de remboursements de la dette a entraîné une diminution de la trésorerie de 251,5 millions \$, comparativement à 304,3 millions \$ à l'exercice 2016. La variation tient principalement aux facteurs suivants :

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$	Variation \$	Explications
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(314)	4 115	(4 429)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Produit (remboursement) d'un billet intersociétés à payer – Cogeco inc.	(40 000)	40 000	(80 000)	Remboursement de la facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.
Diminution nette des facilités renouvelables	(187 286)	(107 755)	(79 531)	Remboursement des facilités renouvelables à l'exercice 2017 en raison des flux de trésorerie disponibles générés.
Remboursement sur la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(23 078)	(240 629)	217 551	Remboursements sur les facilités de crédit de premier rang au cours de l'exercice 2017. Remboursement des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US venant à échéance en octobre 2015 et règlement lié aux instruments financiers dérivés.
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	(837)	—	(837)	Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.
	(251 515)	(304 269)	52 754	

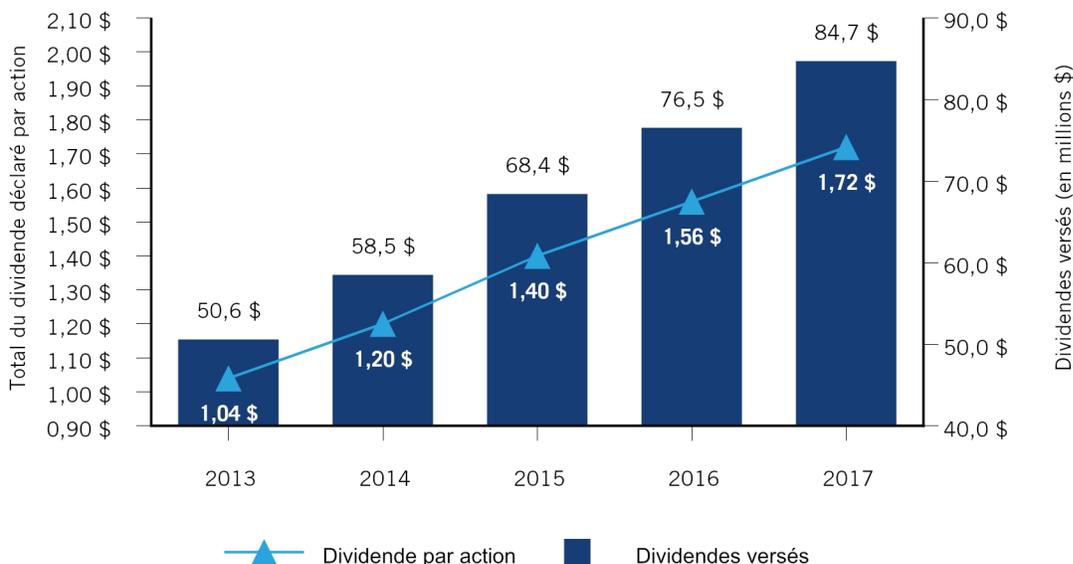
### DIVIDENDES

Les dates de déclaration des dividendes et les versements de dividendes pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote s'établissent comme suit :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
2 novembre 2016	16 novembre 2016	30 novembre 2016	0,43
11 janvier 2017	25 janvier 2017	8 février 2017	0,43
6 avril 2017	20 avril 2017	4 mai 2017	0,43
13 juillet 2017	27 juillet 2017	10 août 2017	0,43
28 octobre 2015	11 novembre 2015	25 novembre 2015	0,39
12 janvier 2016	26 janvier 2016	9 février 2016	0,39
13 avril 2016	27 avril 2016	11 mai 2016	0,39
6 juillet 2016	20 juillet 2016	3 août 2016	0,39

Au cours de l'exercice 2017, des dividendes déterminés trimestriels de 0,43 \$ par action, pour un total de 1,72 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 84,7 millions \$. Au cours de l'exercice 2016, des dividendes déterminés trimestriels de 0,39 \$ par action, pour un total de 1,56 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 76,5 millions \$. Au cours des cinq derniers exercices, le total des dividendes par action versés a augmenté de 13,4 % sur une base annuelle combinée.

Le total des dividendes et des dividendes par action au cours des cinq derniers exercices s'établit comme suit :



## 6. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS SECTORIELS

La Société présente ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services de TIC aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur et d'évaluer leur performance.

### 6.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Produits	1 296 455	1 268 515	2,2
Charges d'exploitation	618 223	608 452	1,6
BAlIA ajusté	678 232	660 063	2,8
Marge d'exploitation	52,3 %	52,0 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	240 130	233 825	2,7
Intensité du capital	18,5 %	18,4 %	—

#### PRODUITS

Pour l'exercice 2017, les produits ont augmenté de 27,9 millions \$, ou 2,2 %, pour atteindre 1,30 milliard \$. La croissance des produits est principalement attribuable à l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur en décembre 2016, par rapport aux hausses tarifaires entrées en vigueur en février 2016 au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'à la croissance soutenue du nombre de clients du service Internet et à la migration de clients vers des forfaits de plus grande valeur. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie ainsi que par l'incidence de la décision provisoire du CRTC, le 6 octobre 2016, de réduire de façon importante les tarifs liés à la capacité des services d'AIT.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 9,8 millions \$, ou 1,6 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 618,2 millions \$. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse des tarifs de programmation et les coûts additionnels liés au déploiement d'un nouveau système de gestion des relations avec les clients, facteurs contrebalancés en partie par une modification de la combinaison de produits où l'accent est davantage mis sur les services Internet à marge plus élevée plutôt que sur les services de vidéo traditionnels.

## BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

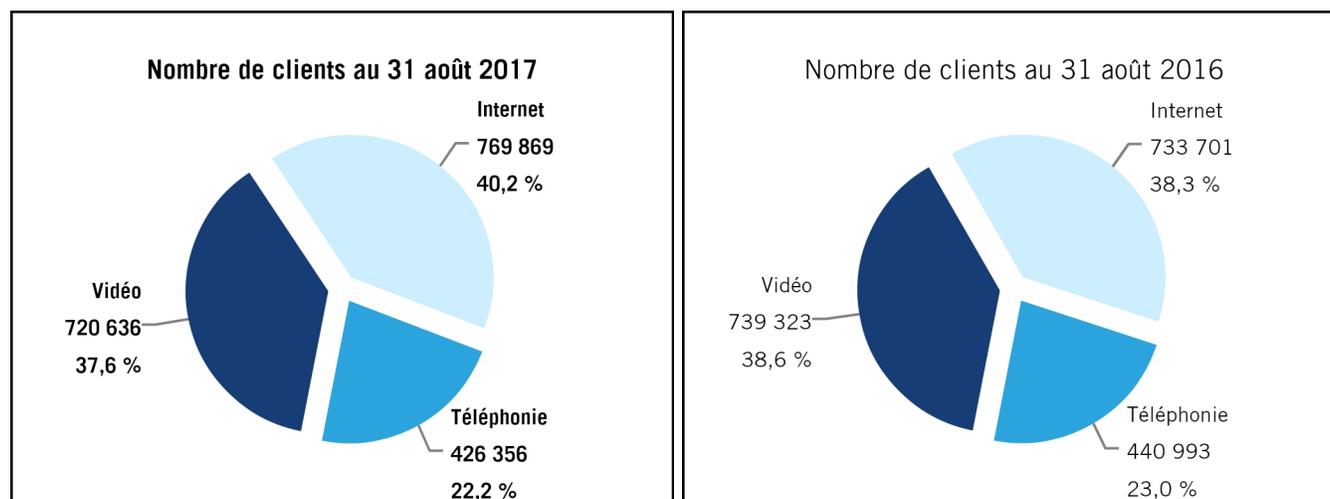
Pour l'exercice 2017, le BAIIA ajusté a augmenté de 18,2 millions \$, ou 2,8 %, pour se chiffrer à 678,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une croissance des produits supérieure à la croissance des charges d'exploitation. Par conséquent, la marge d'exploitation a augmenté, passant de 52,0 % à 52,3 %, par rapport à l'exercice 2016.

## INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont établies à 240,1 millions \$, ce qui représente une augmentation de 6,3 millions \$, ou 2,7 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable aux investissements dans l'infrastructure de réseaux ainsi que dans du matériel additionnel en vue d'améliorer la capacité de la plateforme Internet pour étendre le service Gigabit dans certaines des régions que nous desservons, investissements en partie contrebalancés par la baisse des achats d'équipements à l'abonné en raison du calendrier de certaines initiatives.

Pour l'exercice 2017, l'intensité du capital est demeurée essentiellement inchangée, à 18,5 %, comparativement à 18,4 % à l'exercice 2016.

## STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	31 août 2017	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration <sup>(2)</sup>	
		Exercices clos les		31 août 2017	31 août 2016
		31 août 2017 <sup>(1)</sup>	31 août 2016		
Unités de service primaire	1 916 861	597	(12 525)		
Clients du service Internet	769 869	35 360	29 146	44,5	43,0
Clients du service de vidéo	720 636	(20 126)	(26 035)	41,6	43,4
Clients du service de téléphonie	426 356	(14 637)	(15 636)	24,6	25,9

(1) Exclut 2 247 unités de service primaire (808 clients du service Internet et 1 439 clients du service de vidéo) provenant d'un regroupement d'entreprises conclu au premier trimestre de l'exercice 2017.

(2) En pourcentage des foyers câblés.

### INTERNET

Pour l'exercice 2017, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 35 360, comparativement à 29 146 pour l'exercice précédent, en raison de l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse et des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, de la croissance durable du nombre de clients en provenance des revendeurs Internet et du secteur commercial, et de l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

### VIDÉO

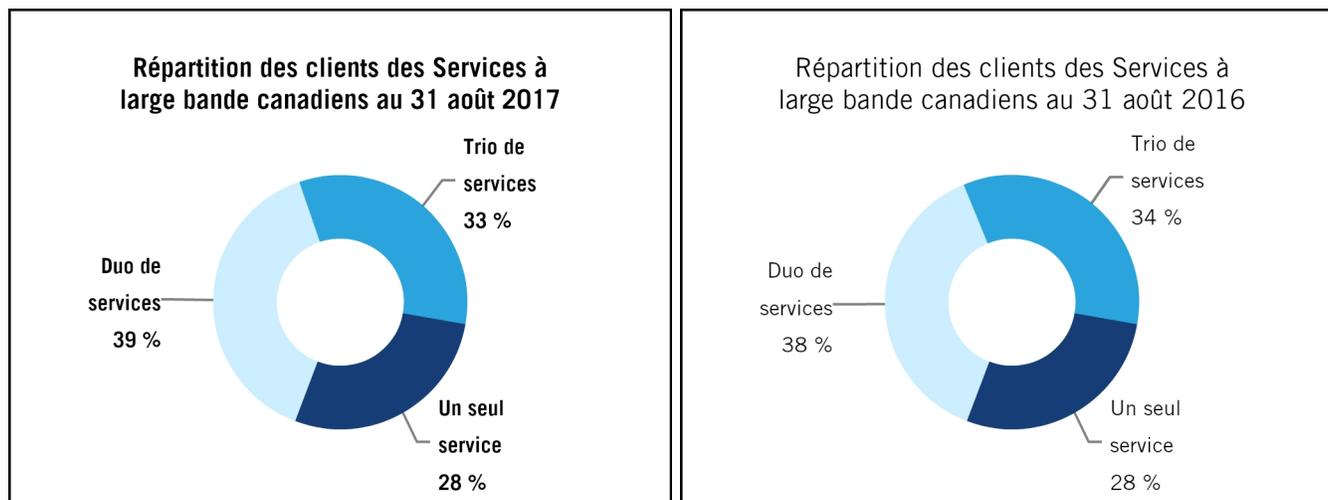
Pour l'exercice 2017, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 20 126, comparativement à 26 035 pour l'exercice précédent. La diminution moins marquée est essentiellement attribuable à l'intérêt soutenu que portent nos clients à l'offre de produits de vidéo, y compris aux services de vidéo numérique avancée TiVo et aux forfaits de services Internet haute vitesse, malgré les offres concurrentielles au sein du secteur, la maturité des catégories de services et le changement des habitudes de consommation vidéo.

## TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2017, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 14 637, comparativement à 15 636 pour l'exercice précédent. Les pertes de clients du service de téléphonie découlent essentiellement de l'augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile qui incitent les clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile.

## RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2017, 72 % (72 % en 2016) des clients des Services à large bande canadiens étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande canadiens, en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés, s'établit comme suit : 28 % des clients sont abonnés à un seul service (28 % en 2016), 39 % à un duo de services (38 % en 2016) et 33 % au trio (34 % en 2016).



## 6.2 SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Produits	643 135	609 753	5,5
Charges d'exploitation	371 947	349 497	6,4
BAlIA ajusté	271 188	260 256	4,2
Marge d'exploitation	42,2 %	42,7 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	134 950	119 153	13,3
Intensité du capital	21,0 %	19,5 %	—

## PRODUITS

Pour l'exercice 2017, les produits ont augmenté de 33,4 millions \$, ou 5,5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 643,1 millions \$. L'augmentation des produits découle principalement de la croissance soutenue du nombre de clients des services Internet et de téléphonie des secteurs résidentiel et commercial, combinée aux hausses tarifaires entrées en vigueur en septembre 2016, facteurs en partie contrebalancés par la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2017, les produits exprimés en monnaie locale se sont chiffrés à 487,1 millions \$ US, comparativement à 459,5 millions \$ US pour l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 27,6 millions \$ US, ou 6,0 %.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 22,5 millions \$, ou 6,4 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 371,9 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des tarifs de programmation, à la hausse des coûts liés à la rémunération des employés, aux coûts engagés pour les unités de service primaire additionnelles et pour soutenir le développement du secteur commercial ainsi qu'aux coûts additionnels engagés pour soutenir la poursuite de l'expansion en Floride, facteurs en partie contrebalancés par la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation exprimées en monnaie locale se sont chiffrées à 281,7 millions \$ US, comparativement à 263,4 millions \$ US pour l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 18,3 millions \$ US, ou 6,9 %.

## BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2017, le BAIIA ajusté a augmenté de 10,9 millions \$, ou 4,2 %, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 271,2 millions \$. En raison d'une croissance des charges d'exploitation supérieure à la croissance des produits, la marge d'exploitation a légèrement diminué, passant de 42,7 % à 42,2 % par rapport à l'exercice 2016.

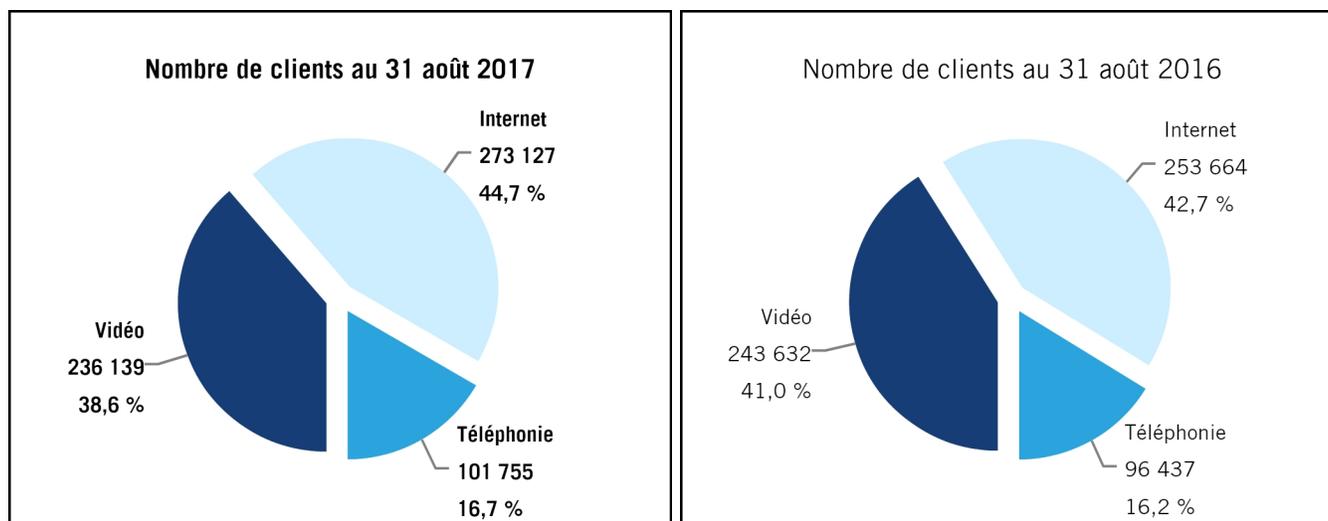
Pour l'exercice 2017, le BAIIA ajusté exprimé en monnaie locale s'est établi à 205,4 millions \$ US, comparativement à 196,1 millions \$ US pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 9,3 millions \$ US, ou 4,7 %.

## INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont établies à 135,0 millions \$, ce qui représente une augmentation de 15,8 millions \$, ou 13,3 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des investissements dans l'infrastructure de réseaux en vue d'améliorer la capacité de la plateforme Internet pour offrir le service Gigabit et d'étendre le réseau dans certaines des régions que nous desservons, y compris l'expansion en Floride. Les équipements à l'abonné additionnels découlant de la croissance des unités de service primaire ont également contribué à l'augmentation.

Pour l'exercice 2017, le ratio d'intensité du capital a atteint 21,0 %, contre 19,5 % pour l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

## STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	Ajouts nets (pertes nettes)			% de pénétration <sup>(1)</sup>	
	Exercices clos les			31 août 2017	31 août 2016
	31 août 2017	31 août 2017	31 août 2016		
Unités de service primaire	611 021	17 288	22 573		
Clients du service Internet	273 127	19 463	23 749	45,9	42,9
Clients du service de vidéo	236 139	(7 493)	(5 671)	39,7	41,2
Clients du service de téléphonie	101 755	5 318	4 495	17,1	16,3

(1) En pourcentage des foyers câblés.

## INTERNET

Pour l'exercice 2017, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 19 463 comparativement à 23 749 pour l'exercice précédent. Les ajouts nets s'expliquent par l'intérêt soutenu de nos clients à l'égard des offres de services à haute vitesse, par la croissance soutenue des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, ainsi que par la croissance dans le secteur commercial et par l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

## VIDÉO

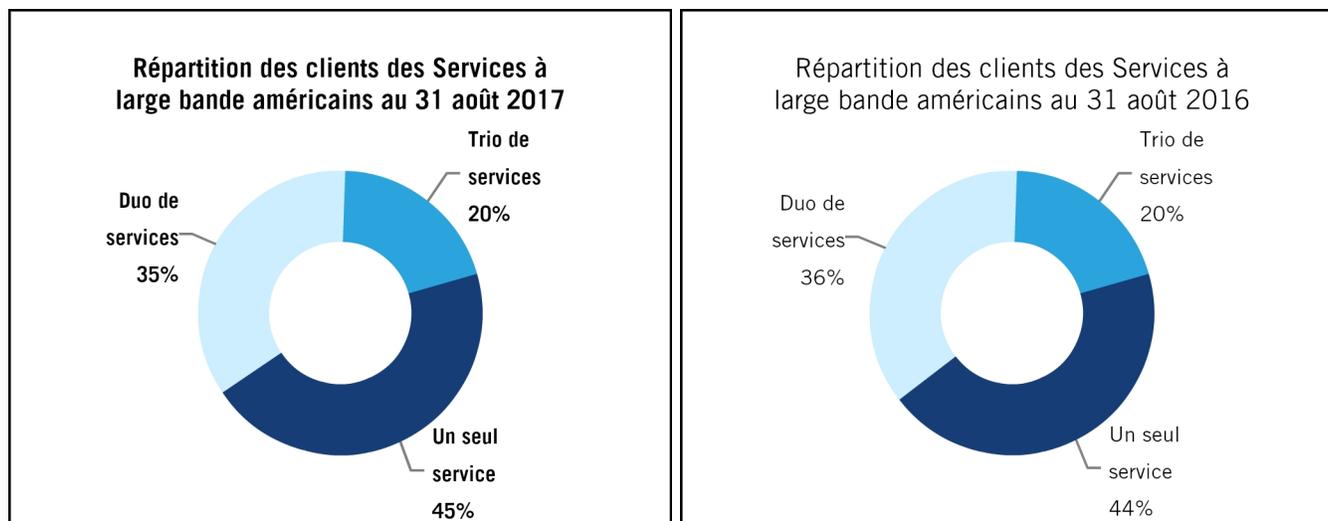
Pour l'exercice 2017, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 7 493, comparativement à 5 671 pour l'exercice précédent. La perte nette est essentiellement attribuable à la hausse du taux de désabonnement en raison des offres concurrentielles au sein du secteur et des hausses tarifaires entrées en vigueur en septembre 2016 et s'explique aussi par le changement des habitudes de consommation vidéo. De plus, la perte nette a été contrebalancée en partie par l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo.

## TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2017, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 5 318, comparativement à 4 495 pour l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial.

## RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2017, 55 % (56 % en 2016) des clients des Services à large bande américains étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande américains en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés s'établit comme suit : 45 % des clients sont abonnés à un seul service (44 % en 2016), 35 % à un duo de services (36 % en 2016) et 20 % au trio (20 % en 2016).



## 6.3 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Produits	290 799	301 523	(3,6)
Charges d'exploitation	199 748	203 189	(1,7)
BAlIA ajusté	91 051	98 334	(7,4)
Marge d'exploitation	31,3 %	32,6 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	52 977	114 515	(53,7)
Intensité du capital	18,2 %	38,0 %	—

## PRODUITS

Pour l'exercice 2017, les produits ont diminué de 10,7 millions \$, ou 3,6 %, par rapport à l'exercice 2016, pour se chiffrer à 290,8 millions \$. La diminution s'explique principalement par les pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau et par la dépréciation de la livre sterling par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance des produits tirés de la colocation et par la comptabilisation de produits non récurrents de 2 millions \$ relativement à une convention de droits irrévocables d'usage conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2017. Pour l'exercice 2017, en excluant les produits non récurrents de 2 millions \$, les produits ont diminué de 12,7 millions \$, ou 4,2 %.

## **CHARGES D'EXPLOITATION**

Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont diminué de 3,4 millions \$, ou 1,7 %, pour s'établir à 199,7 millions \$, par rapport à 203,2 millions \$ à l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires versés à des tiers en raison de la diminution des produits, à un profit de 1,8 million \$ à la cession d'immobilisations corporelles comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2017, facteurs conjugués à la baisse des coûts liés à la rémunération des employés en raison de la réduction des effectifs et à la dépréciation de la livre sterling par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent. La diminution a été en partie contrebalancée par les initiatives de marketing additionnelles et les charges de TI.

## **BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION**

Pour l'exercice 2017, le BAIIA ajusté a diminué de 7,3 millions \$, ou 7,4 %, pour s'établir à 91,1 millions \$, en raison de la baisse des produits. Par conséquent, les marges d'exploitation ont diminué, passant de 32,6 % à 31,3 % par rapport à l'exercice 2016. Pour l'exercice 2017, le BAIIA ajusté, en excluant les éléments non récurrents de 3,8 millions \$, a diminué de 11,1 millions \$, ou 11,3 %.

## **INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS**

Pour l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont établies à 53,0 millions \$, ce qui représente une diminution de 61,5 millions \$, ou 53,7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par l'optimisation des dépenses d'investissement qui a davantage été mise au premier plan, ainsi que par le calendrier de certaines initiatives. De plus, les dépenses d'investissement ont été plus élevées pour l'exercice 2016 en raison des investissements stratégiques effectués au centre de données de Kirkland.

Le ratio d'intensité du capital a atteint 18,2 % pour l'exercice 2017, contre 38,0 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs.

## 7. SITUATION FINANCIÈRE

### 7.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui en résultent pour réduire l'endettement.

Les variations s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2017	2016	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	211 185	62 286	148 899	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Placements à court terme	54 000	—	54 000	Placements à court terme de 54,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2017.
Créances clients et autres débiteurs	90 387	115 435	(25 048)	Réception du montant à recevoir au titre des réclamations et litiges comptabilisé à l'exercice 2015, changement apporté au cycle de facturation pour une partie des clients des Services à large bande canadiens et dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs en partie contrebalancés par la croissance des produits.
Impôts sur le résultat à recevoir	4 210	12 701	(8 491)	Liés à la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens et à un remboursement reçu.
Charges payées d'avance et autres	20 763	16 208	4 555	Non significatif
Instrument financier dérivé	98	1 040	(942)	Non significatif
	<b>380 643</b>	<b>207 670</b>	<b>172 973</b>	
<b>Passifs courants</b>				
Endettement bancaire	3 801	4 115	(314)	Non significatif
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	316 762	289 668	27 094	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	23 010	30 688	(7 678)	Principalement liées au règlement de réclamations et de litiges comptabilisées à l'exercice 2016 dans le secteur des Services de TIC aux entreprises au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.
Passifs d'impôts sur le résultat	103 649	26 680	76 969	Calendrier des paiements au titre des impôts sur le résultat relatifs au report des acomptes provisionnels au premier trimestre de l'exercice 2018, en vertu de la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens.
Produits différés et perçus d'avance	85 005	61 316	23 689	Principalement liés à un paiement anticipé lié à un important contrat de services de colocation dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, combiné à un changement apporté au cycle de facturation pour une partie des clients des Services à large bande canadiens.
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	118	—	118	Non significatif
Instruments financiers dérivés	192	—	192	Non significatif
Billet intersociétés à payer – Cogeco inc.	—	40 000	(40 000)	Remboursement de la facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.
Tranche à court terme de la dette à long terme	131 915	22 516	109 399	Principalement liée à la débenture non garantie de premier rang d'une valeur de 100 millions \$ venant à échéance en mars 2018.
	<b>664 452</b>	<b>474 983</b>	<b>189 469</b>	
<b>Fonds de roulement déficitaire</b>	<b>(283 809)</b>	<b>(267 313)</b>	<b>(16 496)</b>	

## 7.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

Aux 31 août	2017	2016	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles	1 947 239	1 989 720	(42 481)	Excédent de la dotation à l'amortissement sur les dépenses d'investissement, combiné à la dépréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	1 978 302	2 059 548	(81 246)	Excédent de la dotation à l'amortissement sur les acquisitions d'immobilisations incorporelles, facteur combiné à la dépréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
Goodwill	1 023 424	1 060 780	(37 356)	Dépréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
<b>Passifs non courants</b>				
Dette à long terme	2 444 518	2 838 130	(393 612)	Remboursements sur la facilité à terme renouvelable et sur les facilités de crédit de premier rang, conjugués au reclassement dans la tranche à court terme de la débenture non garantie de premier rang d'une valeur de 100 millions \$ venant à échéance en mars 2018 et à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

## 8. RESSOURCES EN CAPITAL ET LIQUIDITÉ

### 8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau ci-dessous résume les ratios financiers relatifs à l'endettement des deux derniers exercices ainsi que les projections de l'exercice 2018.

Exercices clos les 31 août	Projections 2018 <sup>(1)</sup>	2017	2016
Coût de l'endettement moyen <sup>(2)</sup>	4,0 %	4,4 %	4,1 %
Endettement à taux fixe <sup>(3)</sup>	100 %	78 %	73 %
Durée moyenne : dette à long terme (en années)	2,8	4,0	4,8
Endettement net garanti <sup>(4)</sup> /BAIIA ajusté	1,8	1,7	2,3
Endettement net <sup>(5)</sup> /BAIIA ajusté	2,1	2,3	2,9
BAIIA ajusté/charges financières	s.o. <sup>(6)</sup>	7,8	7,2

(1) Fondé sur les projections du milieu de la fourchette.

(2) Exclut l'amortissement des frais de financement et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt. Les projections de l'exercice 2018 comprennent l'incidence des swaps de taux d'intérêt différés conclus en octobre 2017.

(3) Compte tenu des swaps de taux d'intérêt en vigueur à la fin de chaque exercice. Les projections de l'exercice 2018 comprennent l'incidence des swaps de taux d'intérêt différés conclus en octobre 2017.

(4) L'endettement net garanti est défini comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et les billets non garantis de premier rang.

(5) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

(6) Des projections précises relativement aux ratios de couverture des intérêts ne peuvent être fournies, car les projections des charges financières ne sont pas présentées.

Au cours de l'exercice 2018, compte non tenu de l'incidence de l'acquisition annoncée de MetroCast qui devrait se conclure au début de janvier 2018, le ratio de levier financier relatif à l'endettement net par rapport au BAIIA ajusté devrait diminuer en raison de la hausse du BAIIA ajusté et d'une réduction prévue de l'endettement grâce aux flux de trésorerie disponibles générés. Le levier financier relatif à l'endettement net garanti devrait augmenter légèrement étant donné que la trésorerie excédentaire devrait être affectée au remboursement de l'endettement non garanti.

## 8.2 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 30 septembre 2017. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

<i>(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions/d'options)</i>	Nombre d'actions/ d'options	Montant \$
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 813 777	933 149
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en circulation	652 385	
Options pouvant être exercées	200 526	

## 8.3 FINANCEMENT

Le 9 décembre 2016, la Société a prolongé d'une année additionnelle l'échéance de sa facilité à terme renouvelable, soit jusqu'au 24 janvier 2022.

Au 31 août 2017, la Société avait utilisé 6,1 millions \$ de sa facilité à terme renouvelable de 800 millions \$, pour une disponibilité restante de 793,9 millions \$. Par ailleurs, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient d'une facilité renouvelable de 188,0 millions \$ (150 millions \$ US), dont un montant de 38,6 millions \$ (30,8 millions \$ US) avait été utilisé au 31 août 2017, pour une disponibilité restante de 149,4 millions \$ (119,2 millions \$ US).

## 8.4 NOTATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2017	S&P	DBRS	Fitch	Moody's
<b>Cogeco Communications</b>				
Billets et débetures garantis de premier rang	BBB	BBB (faible)	BBB-	SN
Billets non garantis de premier rang	BB-	BB	BB+	SN
<b>Atlantic Broadband</b>				
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	SN	Ba3

**SN** : sans notation

Par suite de l'annonce de l'acquisition de MetroCast, l'ensemble des notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband ont été confirmées. Toutefois, la notation des facilités de crédit de premier rang d'Atlantic Broadband qui seront émises à la clôture de l'acquisition de MetroCast sera abaissée à B1 et à BB- par Moody's et S&P, respectivement, en raison de la dette additionnelle contractée par Atlantic Broadband en raison de l'acquisition.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur par rapport à celles assorties de la catégorie BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

## 8.5 GESTION FINANCIÈRE

### Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2017, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes des facilités de crédit de premier rang.

Pour réduire ce risque, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en circulation au 31 août 2017.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,6120 %	30 octobre 2017	Facilité d'emprunt à terme A-3
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,9870 %	31 juillet 2019	Facilité d'emprunt à terme A-2

La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 5,6 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2017.

### Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 7,1 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2017.

La Société est exposée au risque de change lié à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus qui sont libellés en dollars américains. Afin d'atténuer ce risque, la Société conclut des contrats à terme de change et les désigne comme couvertures des flux de trésorerie à des fins comptables. Le tableau qui suit présente les contrats à terme en cours au 31 août 2017.

Type de couverture	Montant notionnel	Échéance	Taux de change	Élément couvert
Flux de trésorerie	9,9 millions \$ US	octobre - novembre 2017	1,2653 - 1,2672	Engagements d'achat d'immobilisations corporelles

De plus, les investissements nets de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Le risque lié au dollar américain est réduit, puisque la majeure partie des prix d'achat d'Atlantic Broadband et de Cogeco Peer 1 ont été empruntés directement en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements nets dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2017.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	790 millions \$ US	905,9 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains
s.o.	— £	27,4 millions £	s.o.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2017 étaient de 1,2536 \$ (1,3116 \$ en 2016) pour un dollar américain et de 1,6161 \$ (1,7223 \$ en 2016) pour une livre sterling. Une diminution de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait diminuer les autres éléments du résultat global d'approximativement 18,9 millions \$.

Les taux moyens en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des Services à large bande américains et d'une partie du secteur des Services de TIC aux entreprises s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2017	2016	Variation
	\$	\$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3205	1,3273	(0,5)
Livre sterling par rapport au dollar canadien	1,6711	1,9146	(12,7)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens d'une hausse de 10 % du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien sur les résultats d'exploitation sectoriels et consolidés de Cogeco Communications pour l'exercice clos le 31 août 2017.

	Services à large bande canadiens		Services à large bande américains		Services de TIC aux entreprises		Données consolidées	
	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées	Incidence du taux de change	Données comptabilisées <sup>(1)</sup>	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	1 296 455	—	643 135	64 318	290 799	15 035	2 226 851	79 353
Charges d'exploitation	618 223	3 256	371 947	37 195	199 748	9 234	1 202 942	49 685
Honoraires de gestion - Cogeco inc.	—	—	—	—	—	—	18 939	—
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>678 232</b>	<b>(3 256)</b>	<b>271 188</b>	<b>27 123</b>	<b>91 051</b>	<b>5 801</b>	<b>1 004 970</b>	<b>29 668</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	240 130	6 476	134 950	13 510	52 977	2 880	428 057	22 866
Flux de trésorerie disponibles	—	—	—	—	—	—	373 735	(523)

(1) Les résultats consolidés ne correspondent pas à l'addition des résultats des secteurs opérationnels, car les éliminations intersectorielles et autres ne sont pas présentées.

## 8.6 ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Le tableau ci-dessous illustre les obligations contractuelles de Cogeco Communications au 31 août 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme <sup>(1)</sup>	131 936	93 837	1 179 270	200 000	200 000	788 904	2 593 947
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	118	—	—	—	—	—	118
Instruments financiers dérivés	192	—	—	—	—	—	192
Contrats de location simple <sup>(2)</sup>	29 901	27 729	26 839	24 466	21 818	25 841	156 594
Autres contrats à long terme <sup>(3)</sup>	25 320	8 092	8 404	4 550	4 548	29 077	79 991
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(4)</sup>	10 347	16 989	—	—	—	—	27 336
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel <sup>(5)</sup>	—	—	—	—	—	4 934	4 934
<b>Total des obligations contractuelles<sup>(6)</sup></b>	<b>197 814</b>	<b>146 647</b>	<b>1 214 513</b>	<b>229 016</b>	<b>226 366</b>	<b>848 756</b>	<b>2 863 112</b>

(1) Comprend le capital.

(2) Comprend les contrats de location simple pour la location d'espace et de structures de soutènement.

(3) Comprend des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, y compris des engagements minimaux.

(4) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'appareils résidentiels et de licences de logiciels.

(5) En raison de la nature de ces engagements, la Société ne peut estimer la ventilation annuelle.

(6) La ventilation annuelle exclut les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel.

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2017 et 2016, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la note 16 des états financiers consolidés.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET CESSIONS D'ACTIFS

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la vente d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

## DETTE À LONG TERME

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang et des billets non garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

## VENTE DE SERVICES

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

## ACHATS ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

# 9. RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

## 9.1 FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

Trimestre clos le	Exercice 2017				Exercice 2016			
	30 nov.	28 février	31 mai	31 août	30 nov.	29 février	31 mai	31 août
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages, les données par action et le nombre d'actions)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	549 090	560 875	565 158	551 728	540 313	551 523	540 257	544 056
BAlIA ajusté	249 703	253 939	254 233	247 195	244 142	248 382	243 115	247 810
Marge d'exploitation	45,5 %	45,3 %	45,0 %	44,8 %	45,2 %	45,0 %	45,0 %	45,5 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	—	—	—	3 191	2 030	4 320	1 126	1 326
Réclamations et litiges	—	—	—	—	—	—	10 499	292
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	—	—	—	450 000	—
Bénéfice (perte) de la période	75 024	76 663	76 203	71 335	61 106	62 042	(387 357)	74 581
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	123 461	245 550	241 689	345 957	96 093	205 954	181 498	261 623
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	96 494	86 199	100 202	145 162	146 319	116 732	94 442	110 017
Flux de trésorerie disponibles	101 379	116 787	104 728	50 841	40 042	74 698	84 664	81 594
Intensité du capital	17,6 %	15,4 %	17,7 %	26,3 %	27,1 %	21,2 %	17,5 %	20,2 %
Bénéfice (perte) par action <sup>(1)(2)</sup>								
De base	1,53	1,56	1,55	1,45	1,25	1,27	(7,89)	1,52
Dilué(e)	1,52	1,55	1,54	1,44	1,24	1,26	(7,89)	1,52
Dividende par action	0,43	0,43	0,43	0,43	0,39	0,39	0,39	0,39
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 144 311	49 190 249	49 230 481	49 250 857	48 949 816	48 969 487	49 096 586	49 111 998

(1) La somme des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

## 9.2 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, ainsi qu'en Pennsylvanie et, dans une moindre mesure, en Caroline du Sud, dans l'est du Connecticut, au Maryland et au Delaware, aux États-Unis. En ce qui concerne le secteur des Services à large bande américains, la région de Miami est également assujettie à des variations saisonnières attribuables aux résidents qui passent l'hiver à Miami et qui retournent chez eux vers la fin du printemps, pour revenir à l'automne.

## 9.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

### DONNÉES CONSOLIDÉES

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	551 728	544 056	1,4
Charges d'exploitation	299 880	291 666	2,8
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	4 653	4 580	1,6
BAlIA ajusté	247 195	247 810	(0,2)
Marge d'exploitation	44,8 %	45,5 %	—

Les produits du quatrième trimestre de l'exercice 2017 ont augmenté de 7,7 millions \$, ou 1,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 551,7 millions \$. Pour le quatrième trimestre clos le 31 août 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 8,2 millions \$, ou 2,8 %, pour atteindre 299,9 millions \$ et les honoraires de gestion versés à Cogeco sont demeurés essentiellement inchangés, à 4,7 millions \$, comparativement à 4,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Comme la croissance des produits et la croissance combinée des charges d'exploitation et des honoraires de gestion est demeurée comparable au quatrième trimestre de l'exercice 2017, le BAlIA ajusté est demeuré essentiellement inchangé, à 247,2 millions \$, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation a diminué, passant de 45,5 % à 44,8 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2016.

### SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	324 854	320 495	1,4
Charges d'exploitation	155 499	151 268	2,8
BAlIA ajusté	169 355	169 227	0,1
Marge d'exploitation	52,1 %	52,8 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	85 549	46 317	84,7 %
Intensité du capital	26,3 %	14,5 %	—

#### PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits ont augmenté de 4,4 millions \$, ou 1,4 %, pour s'établir à 324,9 millions \$. La hausse pour le trimestre s'explique principalement par l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur en décembre 2016, par la croissance soutenue du nombre de clients du service Internet, ainsi que par la migration de clients vers des forfaits de plus grande valeur. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie, par l'incidence de la décision provisoire du CRTC de réduire de façon importante les tarifs liés à la capacité des services d'AIT ainsi que par les produits non récurrents de 1,7 million \$ enregistrés à l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits, en excluant les produits non récurrents enregistrés à l'exercice précédent, ont augmenté de 6,1 millions \$, ou 1,9 %.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 4,2 millions \$, ou 2,8 %, pour s'établir à 155,5 millions \$. L'augmentation s'explique essentiellement par les coûts additionnels liés au déploiement d'un nouveau système de gestion des relations avec les clients ainsi que par le profit de 1,3 million \$ enregistré à l'exercice précédent relativement à la cession d'immobilisations corporelles, facteurs contrebalancés en partie par une modification de la combinaison de produits où l'accent est davantage mis sur les services Internet à marge plus élevée plutôt que sur les services de vidéo traditionnels.

## BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le BAIIA ajusté est demeuré essentiellement inchangé, à 169,4 millions \$, par rapport à 169,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence favorable d'éléments non récurrents de 3,0 millions \$ à l'exercice précédent. Par conséquent, la marge d'exploitation a diminué, passant de 52,8 % à 52,1 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2016. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le BAIIA ajusté, en excluant l'incidence d'éléments non récurrents de 3,0 millions \$ à l'exercice précédent, a augmenté de 3,1 millions \$, ou 1,9 %.

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 85,5 millions \$, ce qui représente une augmentation de 39,2 millions \$, ou 84,7 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation tient principalement aux achats de matériel additionnel en vue d'améliorer la capacité de la plateforme Internet pour étendre le service Gigabit à certaines des régions que nous desservons ainsi qu'à l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le ratio d'intensité du capital a atteint 26,3 %, contre 14,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

## STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2017	Trimestres clos les 31 août Ajouts nets (pertes nettes)	
		2017	2016
Unités de service primaire	1 916 861	(9 676)	(7 782)
Clients du service Internet	769 869	5 519	5 615
Clients du service de vidéo	720 636	(9 065)	(7 934)
Clients du service de téléphonie	426 356	(6 130)	(5 463)

### INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 5 519, comparativement à 5 615 pour le quatrième trimestre de l'exercice 2016. Les ajouts nets de clients du service Internet demeurent attribuables à l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse et des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, à la croissance durable du nombre de clients en provenance des revendeurs Internet ainsi qu'à l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

### VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 9 065, comparativement à 7 934 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces pertes pour le trimestre s'expliquent principalement par la maturité des catégories de services et le changement des habitudes de consommation vidéo, facteurs contrebalancés en partie par l'intérêt soutenu que portent les clients aux services de vidéo numérique avancée TiVo et aux forfaits de services Internet haute vitesse, malgré les offres concurrentielles au sein du secteur.

### TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 6 130, comparativement à 5 463 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes de clients du service de téléphonie découlent essentiellement de l'augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile qui incitent les clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie mobile.

## SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	158 124	150 980	4,7
Charges d'exploitation	92 237	86 983	6,0
BAIIA ajusté	65 887	63 997	3,0
Marge d'exploitation	41,7 %	42,4 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	35 581	32 986	7,9
Intensité du capital	22,5 %	21,8 %	—

#### PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits ont augmenté de 7,1 millions \$, ou 4,7 %, pour s'établir à 158,1 millions \$. L'augmentation des produits découle principalement de la croissance soutenue du nombre de clients des services Internet et de téléphonie des secteurs résidentiel et commercial, conjuguée aux hausses tarifaires entrées en vigueur en septembre 2016, contrebalancées en partie par la baisse des clients des services de vidéo et la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits exprimés en monnaie locale se sont chiffrés à 122,9 millions \$ US, contre 116,3 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 6,6 millions \$ US, ou 5,7 %.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 5,3 millions \$, ou 6,0 %, pour s'établir à 92,2 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des tarifs de programmation, aux coûts engagés pour les unités de service primaire additionnelles et pour soutenir le développement du secteur commercial et la poursuite de l'expansion en Floride, facteurs contrebalancés en partie par la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation exprimées en monnaie locale se sont chiffrées à 71,7 millions \$ US, contre 67,0 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 4,7 millions \$ US, ou 7,0 %.

#### BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,9 million \$, ou 3,0 %, pour s'établir à 65,9 millions \$, comparativement à 64,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. En raison d'une croissance des charges d'exploitation supérieure à la croissance des produits, la marge d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 a diminué, passant ainsi de 42,4 % à 41,7 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, exprimé en monnaie locale, s'est établi à 51,2 millions \$ US, contre 49,3 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 1,9 million \$ US, ou 3,9 %.

#### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 35,6 millions \$, ce qui représente une augmentation de 2,6 millions \$, ou 7,9 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'investissement accru dans l'infrastructure de réseaux en vue d'améliorer la capacité de la plateforme Internet pour offrir un service Gigabit, ainsi qu'à la croissance soutenue dans le secteur commercial et à l'agrandissement du réseau dans certaines régions desservies.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le ratio d'intensité du capital a atteint 22,5 %, contre 21,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

## STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2017	Trimestres clos les 31 août	
		Ajouts nets (pertes nettes)	
		2017	2016
Unités de service primaire	611 021	2 633	3 733
Clients du service Internet	273 127	2 791	4 212
Clients du service de vidéo	236 139	(1 180)	(1 520)
Clients du service de téléphonie	101 755	1 022	1 041

### INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les ajouts nets de clients du service Internet se sont établis à 2 791, comparativement à 4 212 pour l'exercice 2016. Les ajouts nets s'expliquent par l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse, par la croissance soutenue des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet, ainsi que par la croissance dans le secteur commercial et par l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

### VIDÉO

Les pertes nettes de clients du service de vidéo pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 se sont chiffrées à 1 180, comparativement à 1 520 pour l'exercice 2016. La perte moins élevée est essentiellement attribuable à l'intérêt soutenu que portent les clients aux services de vidéo numérique avancée TiVo, facteur en partie contrebalancé par les offres concurrentielles dans le secteur, conjuguées au changement des habitudes de consommation vidéo.

### TÉLÉPHONIE

Les ajouts nets de clients du service de téléphonie pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 se sont chiffrés à 1 022, comparativement à 1 041 pour l'exercice 2016, en raison principalement de la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial.

## SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Produits	69 622	73 539	(5,3)
Charges d'exploitation	48 152	51 679	(6,8)
BAIIA ajusté	21 470	21 860	(1,8)
Marge d'exploitation	30,8 %	29,7 %	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	24 032	30 723	(21,8)
Intensité du capital	34,5 %	41,8 %	—

### PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les produits ont diminué de 3,9 millions \$, ou 5,3 %, pour s'établir à 69,6 millions \$, comparativement à 73,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits ont diminué pour le trimestre en raison des pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau.

### CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont diminué de 3,5 millions \$, ou 6,8 %, pour s'établir à 48,2 millions \$, en raison essentiellement de la baisse des honoraires payés à des tiers en raison de la baisse des produits, facteur combiné à la baisse des coûts liés à la rémunération des employés en raison de la réduction des effectifs.

### BAIIA AJUSTÉ ET MARGE D'EXPLOITATION

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017 a accusé une légère baisse de 0,4 millions \$, ou 1,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 21,5 millions \$. En excluant l'incidence des taux de change, le BAIIA ajusté est demeuré essentiellement inchangé. La marge d'exploitation a augmenté, passant de 29,7 % à 30,8 % au quatrième trimestre de l'exercice 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 24,0 millions \$, ce qui représente une diminution de 6,7 millions \$, ou 21,8 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à l'optimisation des dépenses d'investissement qui a davantage été mise au premier plan, en partie contrebalancée par les serveurs additionnels nécessaires pour soutenir la croissance future. De plus, les dépenses d'investissement ont été plus élevées au cours de la période correspondante de l'exercice 2016 en raison des investissements stratégiques effectués au centre de données de Kirkland.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le ratio d'intensité du capital a atteint 34,5 %, contre 41,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des dépenses d'investissement.

## ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	345 957	261 623	32,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(197 971)	(107 967)	83,4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(36 440)	(146 114)	(75,1)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(2 428)	(14)	—
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>109 118</b>	<b>7 528</b>	<b>—</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	102 067	54 758	86,4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>211 185</b>	<b>62 286</b>	<b>—</b>

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 346,0 millions \$, ce qui représente une augmentation de 84,3 millions \$, ou 32,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation de 58,1 millions \$ des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement; et
- la diminution de 21,1 millions \$ des impôts sur le résultat payés principalement attribuable au calendrier des paiements relatifs au report des acomptes provisionnels au premier trimestre de l'exercice 2018 en vertu de la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens.

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les activités d'investissement ont augmenté de 90,0 millions \$, ou 83,4 %, pour se chiffrer à 198,0 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2016, en raison principalement de l'acquisition de placements à court terme de 54,0 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017 et des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs, comme il est expliqué ci-dessous.

## ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel s'établissent comme suit :

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
<b>Services à large bande canadiens</b>	<b>85 549</b>	46 317	84,7
Intensité du capital	26,3 %	14,5 %	—
<b>Services à large bande américains</b>	<b>35 581</b>	32 986	7,9
Intensité du capital	22,5 %	21,8 %	—
<b>Services de TIC aux entreprises</b>	<b>24 032</b>	30 723	(21,8)
Intensité du capital	34,5 %	41,8 %	—
<b>Siège social</b>	<b>—</b>	(9)	—
<b>Données consolidées</b>	<b>145 162</b>	110 017	31,9
Intensité du capital	26,3 %	20,2 %	—

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 145,2 millions \$, ce qui représente une augmentation de 35,1 millions \$, ou 31,9 % comparativement à 110,0 millions \$ pour l'exercice 2016. L'augmentation tient principalement à la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande canadiens.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, le ratio d'intensité du capital a atteint 26,3 %, contre 20,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des dépenses d'investissement par rapport à la période correspondante de l'exercice 2016.

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 50,8 millions \$, soit une baisse de 30,8 millions \$, ou 37,7 %, par rapport à 81,6 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de 35,1 millions \$ des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs découlant de la hausse des dépenses d'investissement expliquée ci-dessus.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, la baisse du niveau d'endettement découlant des remboursements sur la dette a entraîné une diminution de la trésorerie de 17,2 millions \$, comparativement à 127,0 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation tient principalement aux facteurs suivants :

Trimestres clos les 31 août	2017	2016	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	434	(22 748)	23 182	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Produit d'un billet intersociétés à payer - Cogeco inc.	—	40 000	(40 000)	Remboursement de la facilité de crédit renouvelable intersociétés à court terme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.
Diminution nette des facilités renouvelables	(13 963)	(144 214)	130 251	Remboursements sur les facilités renouvelables au cours du quatrième trimestre des exercices 2017 et 2016 en raison des flux de trésorerie disponibles générés.
Remboursement sur la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(3 634)	—	(3 634)	Remboursements sur les facilités de crédit de premier rang au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017.
	(17 163)	(126 962)	109 799	

### DIVIDENDES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, un dividende déterminé trimestriel de 0,43 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 21,2 millions \$, comparativement à un dividende déterminé de 0,39 \$ par action, ou 19,2 millions \$, versé au quatrième trimestre de l'exercice 2016.

## 10. PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2018

Cogeco Communications maintient ses projections financières préliminaires pour l'exercice 2018, publiées le 13 juillet 2017. Les projections financières pour l'exercice 2018 seront révisées au premier trimestre de l'exercice 2018 afin de tenir compte de la clôture de l'acquisition de MetroCast, qui devrait avoir lieu en janvier 2018.

Pour l'exercice 2018, Cogeco Communications prévoit que ses produits s'établiront entre 2,30 milliards \$ et 2,33 milliards \$. Au sein du secteur des Services à large bande canadiens, la croissance des produits devrait provenir essentiellement des secteurs résidentiel et commercial et de l'incidence des hausses tarifaires dans la plupart des services. Les produits tirés du secteur résidentiel devraient également augmenter en raison de l'intérêt soutenu à l'égard des services Internet, facteur contrebalancé en partie par la diminution des services de vidéo et de téléphonie attribuable à la maturité des catégories de services, aux offres concurrentielles au sein du secteur et au changement des habitudes de consommation vidéo. De plus, nous prévoyons que la pénétration des services de vidéo numérique et Internet continuera de profiter de l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo. La croissance dans le secteur commercial devrait être tributaire de la demande croissante des services Internet et de téléphonie ainsi que des clients en provenance des revendeurs Internet. Au sein du secteur des Services à large bande américains, la croissance des produits devrait provenir essentiellement de la croissance des unités de service primaire dans les secteurs résidentiel et commercial, ainsi que de l'incidence des hausses tarifaires dans la plupart des services. Les produits dans le secteur résidentiel devraient continuer de profiter de l'intérêt soutenu des clients à l'égard de l'ensemble des services, y compris les services de vidéo numérique avancée TiVo, ainsi que de la poursuite de l'expansion en Floride. En outre, la croissance des produits dans le secteur commercial devrait découler des nouvelles offres dans les services Internet et de téléphonie. Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, la croissance des produits devrait découler essentiellement des services d'informatique en nuage, en raison de nouveaux programmes de partenariat et de l'offre de services supplémentaires, facteur contrebalancé en partie par la diminution des services de connectivité réseau en raison des pressions concurrentielles sur les tarifs.

Le BAIIA ajusté devrait augmenter pour s'établir entre 1 025 millions \$ et 1 050 millions \$ en raison d'une croissance des produits supérieure à la croissance des charges d'exploitation qui s'explique par les initiatives de réduction des coûts découlant de l'amélioration des systèmes et des processus, contrebalancée en partie par les initiatives de marketing, par les coûts additionnels visant à appuyer la croissance des produits et par les hausses annuelles des tarifs de programmation. La marge d'exploitation devrait demeurer essentiellement inchangée par rapport à l'exercice 2017.

Les flux de trésorerie disponibles devraient s'établir entre 345 millions \$ et 375 millions \$ en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement et des impôts exigibles. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles générés devraient permettre de réduire l'endettement, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et, par le fait même, d'améliorer les ratios d'endettement nets de la Société.

Le ratio d'intensité du capital devrait augmenter par rapport à l'exercice 2017, en raison principalement de la hausse importante des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains qui s'explique par la poursuite de l'expansion dans les secteurs qui affichent une forte croissance en Floride.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées pour l'exercice 2018.

	Projections	Données réelles
	Exercice 2018 <sup>(1)</sup>	Exercice 2017 <sup>(1)</sup>
(en millions de dollars)	\$	\$
<b>Projections financières</b>		
Produits	2 300 à 2 330	2 227
BAIIA ajusté	1 025 à 1 050	1 005
Marge d'exploitation	44,6 % à 45,1 %	45,1 %
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	470 à 485	428
Flux de trésorerie disponibles	345 à 375	374
Intensité du capital	20,5 % à 21,0 %	19,2 %

(1) Les projections financières de l'exercice 2018 sont fondées sur un taux de change estimatif de 1,33 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,65 \$ CA pour 1 £, comparativement à 1,32 et à 1,67, respectivement, pour l'exercice 2017. Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 23 %.

Le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien a été volatile au cours des derniers mois. La volatilité du taux change pourrait persister au cours de l'exercice 2018, ce qui le rend difficile à prédire. L'incidence d'une hausse de 10 % du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien sur les produits consolidés et le BAIIA ajusté de Cogeco Communications était de 79 millions \$ et de 30 millions \$, respectivement, pour l'exercice 2017. Se reporter à la rubrique « Ressources en capital et liquidités ». Nous nous attendons à ce que les fluctuations des taux de change aient un effet relativement similaire sur les résultats de l'exercice 2018. Par conséquent, un taux de change de 1,28 \$ CA pour 1 \$ US, comparativement à 1,33 \$ CA pour 1 \$ US tel qu'utilisé pour les projections financières pour l'exercice 2018, réduirait les produits et le BAIIA ajusté pour l'exercice 2018 d'approximativement 30 millions \$ et 12 millions \$, respectivement, compte non tenu de l'acquisition de MetroCast, qui devrait être conclue en janvier 2018. Toutefois, les fluctuations des taux de change ont une incidence négligeable sur les flux de trésorerie disponibles consolidés, car les variations de la valeur de l'endettement et des charges d'intérêts connexes servent de couverture naturelle contre les variations des autres éléments compris dans les flux de trésorerie disponibles. Au 31 août 2017, 67 % de l'endettement était libellé en dollars américains.

## 11. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique donne un aperçu des principaux risques et incertitudes que Cogeco Communications et ses filiales considèrent comme importants à l'heure actuelle. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. De plus, les risques et incertitudes décrits dans la présente rubrique peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles qui sont prévues actuellement. Si l'un des risques suivants, ou tout autre risque ou incertitude, que la Société et ses filiales n'ont pas encore repéré, ou qu'elles ne considèrent pas comme important à l'heure actuelle, se réalisait ou devenait important, les activités, les projections, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales, et par conséquent le prix des actions subalternes à droit de vote, pourraient être compromis.

### GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice 2015, Cogeco a mis en œuvre un programme officiel de gestion des risques d'entreprise qui s'étend à toutes les unités d'affaires des sociétés du groupe Cogeco. La structure et le fonctionnement du programme sont fondés sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise proposé par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (« COSO ») et adopté à grande échelle. Dans le cadre de ce programme, la direction identifie une fois l'an les principaux risques commerciaux auxquels la Société est exposée dans le contexte de l'ensemble de ses activités et de ses affaires et qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, ses produits ou ses activités. La direction détermine également les mesures appropriées de réduction des risques afin de les gérer de manière proactive, de façon raisonnable et appropriée selon les circonstances. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés au conseil d'administration et font l'objet d'un examen complet dans le cadre du processus annuel de planification stratégique. Le comité d'audit en fait également un suivi en supervisant la mise en place par la direction de mesures appropriées de réduction des risques.

## 11.1 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

Les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités sont très concurrentiels et nous prévoyons que la concurrence livrée par un certain nombre de sources s'accroîtra. Certains de nos concurrents exercent leurs activités depuis plus longtemps, disposent notamment de ressources beaucoup plus importantes sur les plans financier, technique et du marketing et ont une marque mieux reconnue et un plus grand bassin de clientèle. Ces concurrents pourraient être en mesure de s'adapter plus rapidement aux technologies nouvelles et émergentes et à la fluctuation des exigences des clients et pourraient être en mesure de mettre au point des services comparables ou supérieurs à ceux que nous offrons, à des prix plus concurrentiels. Une approche audacieuse en matière de tarifs et d'offres sur le marché de la part de ces concurrents pourrait exercer des pressions sur la tarification, augmenter le coût d'acquisition et de rétention des clients et nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Notre compétitivité dans un ou plusieurs de nos secteurs de marché pourrait par conséquent diminuer dans l'avenir en raison de l'intensification de la concurrence des joueurs actuels et des nouveaux venus qui prennent des mesures agressives afin d'établir, de maintenir ou d'intensifier leur présence sur le marché. Nos activités et nos résultats d'exploitation pourraient subir d'importantes conséquences défavorables, au point où nous serions incapables de retenir notre clientèle existante, d'accroître notre bassin de clientèle et de maintenir nos marges d'exploitation et l'intensité du capital souhaitée.

***Dans le secteur des Services à large bande canadiens, nous subissons une vive concurrence livrée par plusieurs grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés.***

Au Canada, plusieurs technologies de transmission terrestre et par satellite sont offertes dans une vaste gamme de services de communications électroniques pour la maison et les établissements commerciaux, présentant divers degrés de flexibilité et d'efficacité, ce qui exerce une concurrence sur nos services Internet, de vidéo et de téléphonie. BCE Inc. (« Bell »), notre principal concurrent, offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans les provinces de Québec et de l'Ontario grâce à une combinaison de plateformes, soit une plateforme filaire, une plateforme mobile sans fil et une plateforme satellite dans l'ensemble de notre zone de couverture. La société TELUS Communications (« Telus ») offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans l'est du Québec grâce à son réseau de télécommunications mobiles s'étendant à l'ensemble de notre zone de couverture.

Bell et Telus poursuivent la construction des réseaux de fibre jusqu'au domicile (« FTTH ») afin de déployer des services de télévision IP dans leur zone de desserte. Les technologies de fibre optique qu'elles utilisent peuvent supporter la vidéo interactive, l'Internet à très large bande et des services de téléphonie, qui se comparent tous aux services de Cogeco Connexion.

Dans notre zone de couverture au Canada, nous faisons également concurrence à plusieurs autres fournisseurs de services de télécommunications. Shaw Direct, fournisseur de service de radiodiffusion directe par satellite de Shaw Communications inc. (« Shaw »), livre une concurrence afin d'augmenter le nombre de clients de ses services de vidéo à l'échelle de notre zone de couverture. Bell, Telus, Rogers, Vidéotron et Shaw effectuent une mise en marché active de leurs services de télécommunications mobiles dans notre zone de couverture. De plus, le déploiement de la technologie de réseau mobile 5G pourrait susciter une concurrence plus vive pour les services Internet et de vidéo dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Cogeco Connexion doit également composer avec la concurrence menée par plusieurs fournisseurs de service Internet (« FSI ») indépendants qui offrent le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de gros imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») en vue d'offrir des services Internet et de téléphonie et, dans une moindre mesure, des services de vidéo à leurs clients. Les fournisseurs d'accès Internet par satellite ont également amélioré la performance et la rapidité de leurs services.

Des municipalités canadiennes projettent également de construire et d'exploiter leur propre réseau à large bande au moyen d'ententes de partenariat public-privé; elles entreraient alors en concurrence avec la Société dans certaines de ses zones de desserte.

***Certains des grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés avec qui nous rivalisons au Canada détiennent également des actifs de diffusion de contenu.***

Certains des grands fournisseurs de services de communications électroniques intégrés avec qui nous rivalisons au Canada, comme Bell, détiennent également des actifs de diffusion de contenu. Cette intégration verticale pourrait faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu, ou que nous soyons obligés de payer des prix gonflés ou de nous conformer à des modalités non attrayantes pour acquérir du contenu. Le CRTC a adopté en septembre 2015 un nouveau code sur la vente en gros pour régir les éventuelles pratiques anticoncurrentielles entre distributeurs et propriétaires de contenu de programmation. Le code sur la vente en gros est actuellement porté en appel par Bell devant la Cour d'appel fédérale. En l'absence d'un cadre de négociations, comme celui compris dans le code sur la vente de gros ou d'autres cadres pertinents, il existe un risque que les concurrents à intégration verticale abusent de leur pouvoir sur le marché et imposent des modalités anticoncurrentielles à l'égard de la distribution de leurs services de programmation, ou tentent de faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu. Se reporter à la rubrique « Risques liés à la réglementation » ci-après pour plus de détails.

***La concurrence dans le secteur des Services à large bande américains s'est intensifiée au cours du dernier exercice.***

Nos principaux concurrents aux États-Unis pour les services de vidéo sont les fournisseurs de satellite de radiodiffusion directe DirecTV, Inc. (détenu par AT&T) et Dish Network. Nos services de vidéo se heurtent également à la concurrence grandissante des sociétés de téléphonie sur réseau de fibre optique comme AT&T U-verse, Verizon FiOs et Frontier Communications Corporation ainsi que d'autres sociétés de câblodistribution telles que Comcast. À titre de condition à l'approbation de l'acquisition d'AT&T / DirecTV, la Federal Communications Commission (la « FCC ») exige qu'AT&T déploie la technologie de FTTH auprès de 12,5 millions de consommateurs d'ici le milieu de 2019. AT&T cherche également à obtenir l'approbation réglementaire nécessaire à l'acquisition de Time Warner, Inc. Cette approbation donnerait à AT&T l'accès à des actifs de programmation et à des studios qui amélioreraient son offre de services de vidéo. Il n'est pas certain qu'une telle approbation réglementaire comporterait des conditions pour empêcher AT&T de restreindre l'accès à cette programmation.

Une multitude d'autres services de vidéo sur demande par abonnement comme Netflix, Amazon Prime et Hulu Plus ont fait leur apparition et ont su s'imposer auprès des consommateurs. En outre, certains fournisseurs comme Google et YouTube offrent du contenu vidéo gratuit financé par la publicité, alors que nous devons dans certains cas engager des coûts pour acquérir ce même contenu. L'augmentation du nombre de possibilités en matière de solutions vidéos pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance de nos activités de vidéo.

Nos concurrents pour les services Internet offrent principalement la ligne d'abonné directe (« DSL ») et, dans une moindre mesure, la FTTH. Nous subissons également la concurrence des fournisseurs de service Internet sans fil qui offrent des réseaux WiFi et des services sans fil à large bande 3G, 4G, et ultimement 5G. En outre, les fournisseurs de services sans fil tels que T-Mobile ont commencé à annoncer des forfaits Internet à données illimitées qui pourraient attirer ceux qui utilisent peu Internet. AT&T fait aussi la promotion intensive de son service DirecTV avec ses produits sans fil.

Nos services de téléphonie se heurtent à la concurrence des entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et d'autres fournisseurs, tels que les fournisseurs de services cellulaires et les fournisseurs de services de voix sur IP. Nous subissons également la concurrence d'autres moyens de communication comme la messagerie texte et les médias sociaux. Nos services aux entreprises subissent la concurrence de divers fournisseurs de services en plus de l'informatique en nuage, d'applications d'hébergement et autres.

***Dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains, nous nous heurtons actuellement à la concurrence des fournisseurs de contenu offert par les services par contournement.***

Le marché des services de vidéo au Canada et aux États-Unis a évolué de manière importante au cours des dernières années. Même si la télévision demeure la plateforme la plus utilisée pour le visionnement de vidéos, de plus en plus de clients délaissent les services de câblodistribution au profit des plateformes de services par contournement permettant d'accéder au contenu par Internet. La tendance à l'adoption des services par contournement devrait se maintenir et pourrait nous nuire de façon importante s'il en résulte que nos clients des services de vidéo coupent ou réduisent ces services; nous pourrions ne pas être en mesure de compenser la perte de produits liée à cette migration.

Certains de nos principaux concurrents dans le domaine de la vidéo, comme Bell au Canada ou AT&T / DirecTV et Dish Network aux États-Unis, offrent maintenant leurs propres services par contournement. En outre, plusieurs réseaux dont la programmation est distribuée par la Société offrent leurs produits directement aux consommateurs, notamment Sportsnet au Canada ou HBO Now, CBS All Access et Showtime Anytime aux États-Unis. La Société permet la transmission de certains services par contournement au moyen de ses décodeurs, mais ne détient aucune plateforme de service par contournement.

***Un nombre grandissant de clients délaissent les services de téléphonie filaire pour passer aux services de téléphonie sans fil et de téléphonie IP.***

Un nombre grandissant de clients des services de téléphonie filaire délaissent ce système pour passer aux services de téléphonie sans fil et de téléphonie IP. Cette tendance s'explique essentiellement par l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie mobile en Amérique du Nord et par les diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie mobile. Pour le moment, nous n'offrons pas de services mobiles; par conséquent, une intensification de la perte de clients des services de téléphonie filaire au profit de la téléphonie mobile pourrait nuire grandement à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation.

***Nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications mobiles, car nous n'offrons pas de services mobiles.***

Nous offrons des duos et des trios de services au Canada et aux États-Unis comprenant plusieurs combinaisons de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire à des tarifs attrayants, mais nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications mobiles, car nous n'offrons pas le service de téléphonie et le service Internet mobiles.

Au fur et à mesure que les marchés évolueront et que les services de télécommunications mobiles deviendront une solution de rechange plus économique que les services filaires traditionnels, nous pourrions devoir ajouter des composantes de mobilité à nos offres groupées, au moyen d'ententes appropriées relatives à des réseaux mobiles virtuels conclues avec des entreprises de télécommunications mobiles existantes ou futures ou au moyen d'autres installations. Nous pourrions ne pas être en mesure de conclure des ententes appropriées en temps opportun qui pourraient être requises pour demeurer concurrentiels à l'avenir. De plus, les dépenses d'investissement et les charges d'exploitation qui pourraient s'avérer nécessaires pour offrir des « quatuors » de services et des services mobiles pourraient ne pas être contrebalancées par les produits supplémentaires que ces nouvelles offres groupées ou ces services mobiles pourraient générer, ce qui pourrait se traduire par une pression à la baisse sur les marges d'exploitation.

***Les marchés dans lesquels notre secteur des Services de TIC aux entreprises exerce ses activités sont hautement concurrentiels, en plus d'être fragmentés et en évolution constante.***

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises provient de fournisseurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Nous subissons une concurrence à l'égard de la colocation, de la connectivité réseau, de l'hébergement, de l'informatique en nuage et des services gérés offerts par des fournisseurs canadiens de services de réseau, comme Bell, Telus et Rogers, des fournisseurs de services gérés internationaux, comme Rackspace et Softlayer, et d'importants fournisseurs de services d'informatique en nuage, comme Amazon et Microsoft, ainsi qu'une concurrence provenant de petites sociétés régionales et locales spécialisées, comme Beanfield et Cogent, et, dans certains cas, de grandes entreprises offrant des services d'intégration des systèmes, comme IBM et CGI.

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises est intense, en particulier parmi les fournisseurs de services d'informatique en nuage, et nous pourrions ne pas réussir à répondre à la demande, ou à nous démarquer des concurrents dans ce secteur du marché. Les fournisseurs de services d'informatique en nuage sur une grande échelle tirent avantage d'activités hautement efficaces et bénéficient d'un pouvoir d'achat accru, ce qui leur permet d'offrir de bas prix. L'intensification de l'offre par rapport à la demande en ce qui a trait à ces services pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix, ce qui pourrait nuire à nos marges d'exploitation.

## 11.2 RISQUES D'ENTREPRISE

### PLAN STRATÉGIQUE ET STRATÉGIES D'AFFAIRES

De nombreux facteurs indépendants de notre volonté pourraient nuire à notre capacité à appliquer pleinement nos stratégies d'affaires décrites précédemment à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du présent rapport, en temps opportun ou de façon coordonnée, et à en tirer les avantages escomptés, y compris des problèmes d'exploitation, une hausse des charges d'exploitation, des faits nouveaux en matière de réglementation, la conjoncture générale, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques ou les autres facteurs décrits à la présente rubrique. L'incapacité à mettre en œuvre et à exécuter avec succès notre plan stratégique et nos stratégies d'affaires en temps opportun et de façon coordonnée pourrait nuire à notre réputation, à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation, ainsi qu'à notre capacité à respecter nos obligations, y compris notre capacité à rembourser notre dette.

### COÛTS LIÉS À LA PROGRAMMATION

Le rendement financier de nos activités dépend largement de notre capacité à maintenir les marges d'exploitation en exerçant un contrôle étroit des charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation que nous versons aux fournisseurs de services de programmation télévisuelle sont le principal facteur de telles charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation de certains services de programmation télévisuelle ont augmenté de façon importante au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années, en particulier les frais de licence liés à la programmation sportive. De nouvelles hausses des frais de licence de programmation pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Le marché canadien des services de contenu vidéo se caractérise par un degré élevé de concentration et d'intégration verticale des fournisseurs. Notre principal fournisseur de services de programmation est Bell, qui compte pour 37 % de l'ensemble de nos coûts de programmation. Bell est verticalement intégrée et est notre principal concurrent. Bien qu'en général nous ayons été en mesure de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens jusqu'à présent, rien ne garantit que nous serons en mesure de maintenir nos ententes actuelles, ou de conclure de nouvelles ententes favorables sur le plan économique, et que les frais liés aux licences de programmation n'augmenteront pas davantage au cours des prochaines années.

Certaines ententes d'affiliation conclues avec certains de nos principaux fournisseurs de services de programmation ont expiré, et leurs modalités de renouvellement n'ont pas encore été fixées. Nous pourrions faire l'objet de poursuites réglementaires dans le cadre de futurs renouvellements d'ententes de services de programmation canadiens, ce qui pourrait soit nous aider à négocier des modalités d'affiliation raisonnables, soit nous contraindre à payer des frais de licence de programmation, ou autrement nous soumettre à des conditions de concurrence défavorables.

Le secteur de la câblodistribution aux États-Unis a également connu une croissance rapide du coût lié à la programmation au cours des dernières années, en particulier pour la programmation sportive et la retransmission de la programmation de radiodiffusion locale. La plupart de nos ententes de programmation nous obligent à respecter certains seuils de pénétration, ce qui limite notre capacité à offrir de plus petits forfaits. De plus, afin d'obtenir les services de programmation les plus populaires, les fournisseurs de programmation nous demandent de distribuer certains de leurs services les moins populaires, ce qui contribue à la hausse de nos coûts.

Nous sommes exposés, aux États-Unis, au resserrement des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs, afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de télédiffusion locale à nos clients. Nous obtenons la plus grande partie de notre programmation de télédiffusion locale grâce à des ententes de retransmission. La plupart des ententes exigent le paiement d'un prix fixe par client pour la retransmission du signal primaire du télédiffuseur. Dans la plupart des cas, ces ententes prévoient également l'échange d'autres types de contreparties, comme des espaces publicitaires limités et la distribution de signaux de multidiffusion.

L'incapacité d'acquérir et de fournir à nos clients du contenu en vue de répondre à leurs exigences en matière de qualité, de format, de variété des choix de programmation, de forfaits et de plateformes à des prix concurrentiels et abordables pourrait nuire de façon importante à nos activités et à nos marges d'exploitation, dans l'éventualité où nous ne réussirions pas à transférer la hausse des coûts de programmation à nos clients.

### FIDÉLISATION ET RÉTENTION DES CLIENTS

La fidélisation et la rétention de nos clients dépend de notre capacité à fournir un service qui répond à leurs attentes ou qui les dépasse. Nous nous efforçons de fournir une expérience client sans égale dans le secteur et nous sommes fiers d'avoir été à nouveau reconnus au Canada en 2016 en remportant quatre prix du « Meilleur service à la clientèle », remis par le groupe Service Quality Measurement (« SQM ») dans l'industrie des télécommunications/télévision, pour les services fournis par les techniciens, dans les magasins et les centres d'appels ainsi que pour la résolution de problème lors du premier appel. L'incapacité à maintenir et à développer nos relations-clients grâce à un service à la clientèle de qualité pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

### RÉPONSE À LA DEMANDE DES CLIENTS

L'incapacité de prévoir les demandes émergentes des clients, l'évolution du comportement des clients, les tendances en matière de technologie et les nouvelles conditions du marché, et d'y réagir en temps opportun, pourrait entraîner une désuétude de notre portefeuille de produits et de services, ce qui nuirait à notre capacité de retenir les clients et d'en attirer de nouveaux. L'incapacité à adapter nos offres de services et à les faire évoluer pour répondre aux attentes changeantes des clients dans un monde où le numérique occupe de plus en plus de place, aux conditions du marché et aux technologies perturbatrices pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## MARKETING ET VENTES

L'incapacité à atteindre les cibles de croissance des ventes dans nos secteurs des Services à large bande ou des Services de TIC aux entreprises en raison de stratégies de marketing et de ventes inappropriées ou d'une mise en œuvre ratée de ces stratégies pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## DÉPENDANCE ENVERS DES TIERS

***Nous dépendons de certains fournisseurs tiers en ce qui concerne l'offre de nos services à large bande.***

Au Canada et aux États-Unis, nous sommes assujettis à des ententes à long terme conclues avec Telus et IDT, respectivement, en ce qui a trait aux services de téléphonie offerts à notre clientèle résidentielle et d'affaires.

Nous offrons des services de vidéo dans notre zone de couverture au Canada et aux États-Unis grâce à des appareils provenant de TiVo, Arris, Cisco et d'autres fournisseurs. D'autres produits de pointe existent sur le marché.

Tous ces fournisseurs pourraient rencontrer des difficultés sur le plan des affaires, restructurer leurs activités, se regrouper avec d'autres fournisseurs, cesser d'offrir certains produits ou vendre leurs activités à d'autres fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur le futur développement de nos produits et services. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière d'offre de produits ou de prestation de services, ou le fait d'avoir à engager des coûts plus élevés en raison de l'interruption de l'approvisionnement par un fournisseur tiers ou d'un changement de fournisseur, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

***Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics et d'accès Internet en ce qui a trait à certains de nos Services de TIC aux entreprises.***

Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics d'électricité dans les zones géographiques où sont situés nos centres de données. Des pannes de courant prolongées pourraient nous empêcher d'offrir certains de nos services, jusqu'à ce que nos fournisseurs de services publics d'électricité aient résolu le problème, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients, une perte de produits et d'éventuels procès.

Cogeco Peer 1 dépend de fournisseurs Internet tiers en ce qui concerne l'achat de bande passante dans l'ensemble de son réseau. Rien ne garantit que ces fournisseurs de services continueront de fournir un service à Cogeco Peer 1, ou qu'ils continueront de le faire selon des modalités concurrentielles, ni que Cogeco Peer 1 sera en mesure d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire pour répondre de façon appropriée à la demande future de la part des clients. L'incapacité des fournisseurs Internet à fournir le service, ou l'incapacité de Cogeco Peer 1 d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire et de maintenir des connexions directes avec de multiples réseaux fédérateurs IP en vue de répondre à la demande future de la part des clients, pourrait nuire fortement à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

***Nous louons des installations auprès de tiers.***

Une majorité de nos centres de données exploités par Cogeco Peer 1 sont situés dans des locaux loués. L'incapacité de nous conformer aux modalités prévues aux contrats de location entraînant la résiliation de ces contrats, ou l'incapacité de renouveler lesdits contrats selon des conditions raisonnables sur le plan commercial, pourrait nuire grandement à notre capacité de mener nos activités et à nos résultats d'exploitation.

## FUSIONS, ACQUISITIONS, DÉINVESTISSEMENTS ET RÉORGANISATIONS

Cogeco Communications a évolué au fil des acquisitions et continuera de chercher à saisir des occasions d'acquisitions intéressantes dans l'avenir. La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend d'une part de la réussite de la consolidation des fonctions, de l'intégration des activités, des procédures et du personnel en temps opportun et de façon efficiente, et d'autre part, de la réalisation des produits, des synergies et des autres occasions de croissance émergeant du regroupement des entreprises acquises avec celles de Cogeco Communications. Rien ne garantit que l'intégration de ces acquisitions sera réussie ni que les résultats et avantages escomptés se concrétiseront. Le processus d'intégration suivant une acquisition pourrait entraîner des charges d'exploitation, un levier financier et des dépenses d'investissement plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients, perturber les activités de nos autres entreprises ou accaparer le temps et les ressources de la direction. Nous pourrions également être contraints de faire des dépenses d'investissement ou d'autres investissements qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies d'affaires dans la mesure où nous sommes dans l'incapacité d'obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables ou de générer des fonds à l'interne pour répondre à ces exigences. De plus, une entreprise acquise pourrait avoir des passifs que nous n'aurions pas su découvrir ou quantifier, et que la Société pourrait devoir assumer. Dans certaines circonstances, pour mener à bien une acquisition, nous pourrions avoir à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de titres d'emprunt ou de capitaux propres et à établir des relations avec de nouveaux partenaires de financement, ou avoir à utiliser de la trésorerie que nous aurions autrement affectée au soutien de nos activités existantes. Toute incapacité de Cogeco Communications à intégrer avec succès les acquisitions, à gérer les risques qui s'y rapportent ou à tirer profit d'occasions stratégiques futures pourrait nuire largement à notre situation financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à nos activités et à notre réputation.

## DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La dépendance économique de notre secteur des Services de TIC aux entreprises envers quelques clients importants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de ce secteur si nous ne parvenons pas à remplacer les produits perdus à la suite du départ d'un de ces clients.

## ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, dans le sud de la Floride, au Maryland/Delaware, en Caroline du Sud et dans l'est du Connecticut, tandis qu'une partie des activités des Services de TIC aux entreprises sont exercées par Cogeco Peer 1 aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (au Royaume-Uni et en France). Les produits de la Société aux États-Unis et en Europe représentent respectivement 32,7 % et 1,4 % des produits consolidés de la Société. Le fait d'exercer des activités à l'étranger comporte d'importants risques et complexités, comme ceux liés aux différences sur les plans politique, légal et réglementaire et fiscal ou aux fluctuations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Tous ces facteurs pourraient nuire grandement à nos résultats d'exploitation et financiers.

## GESTION DES TALENTS ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Notre succès est grandement tributaire de la rétention et du rendement continu de nos hauts dirigeants. Plusieurs de ces hauts dirigeants ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. La perte des services de l'un ou l'autre des hauts dirigeants ou employés occupant des rôles clés ou le fait d'avoir des processus inadéquats pour attirer, former, motiver et retenir les employés productifs et engagés sont autant de facteurs qui pourraient nuire à notre capacité à réaliser les objectifs organisationnels et avoir une incidence défavorable importante sur notre croissance, nos activités et notre rentabilité.

## RELATIONS DE TRAVAIL

Au 31 août 2017, environ 22 % de nos employés étaient représentés par divers syndicats aux termes de conventions collectives. À ce jour, la Société a réussi à négocier avec les syndicats des conventions collectives convenables sans avoir subi d'interruptions de travail importantes. Bien que les relations de travail de la Société aient été convenables dans le passé, nous ne pouvons prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne pouvons être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités et notre réputation. Même si nous ne subissons pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, nos opérations et nos résultats d'exploitation. De plus, notre capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles nous sommes partie.

## 11.3 RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

### RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION – SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

Nos activités à large bande canadiennes et américaines sont assujetties à des lois, à des règlements et à des politiques d'importance qui sont en constante évolution. Toute modification à ces lois, règlements et politiques pourrait avoir des conséquences défavorables sur les plans financier, de l'exploitation et de la concurrence. De récentes instances réglementaires et décisions au Canada et aux États-Unis décrites ci-après pourraient également avoir une incidence sur nous et nuire à nos activités.

***Au Canada et aux États-Unis, nos activités à large bande sont soumises à des politiques et règlements importants.***

Des lois et règlements canadiens régissent l'émission, la modification, le renouvellement, le transfert, la suspension, la révocation et la propriété de licences de programmation et de distribution de télédiffusion. En ce qui concerne la distribution de télédiffusion, les règlements régissent notamment la distribution de services de programmation canadiens et étrangers, la composition du service de câble de base, l'accès à la distribution, la résolution de conflits relatifs aux modalités de la distribution de services de programmation canadiens et l'apport financier requis pour le financement de la programmation canadienne. D'importantes restrictions limitent la capacité des entreprises non canadiennes à détenir ou à contrôler des licences de télédiffusion et des entreprises de télécommunications au Canada.

Cogeco Connexion, notre entreprise de distribution de radiodiffusion et de télécommunications au Canada, est essentiellement réglementée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, respectivement, et de leurs règlements afférents. Le CRTC, qui supervise l'application de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, a le pouvoir d'octroyer, de modifier, de suspendre, de révoquer et de renouveler les licences de radiodiffusion, d'approuver certaines modifications à l'égard de la propriété et du contrôle des sociétés et d'établir des règlements et des politiques conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et à la *Loi sur les télécommunications*, sous réserve de certaines directives du Cabinet fédéral. De plus, nous sommes assujettis à d'autres lois canadiennes régissant les communications, la propriété intellectuelle, la protection des données, la confidentialité des renseignements personnels, les pourriels, le commerce en ligne, le marketing direct et la publicité numérique, qui s'imposent de plus en plus depuis les dernières années.

Les réseaux de câblodistribution de Cogeco Connexion exploités au Canada sont assujettis par le CRTC à des renouvellements périodiques de licences. La durée maximale d'une licence est de sept ans. Bien que les licences octroyées par le CRTC soient habituellement renouvelées dans le cours normal des activités au moment de la demande par le titulaire de la licence, à l'exception des cas d'infractions graves et répétées aux conditions et règlements par le titulaire de la licence, rien ne garantit que la durée maximale de renouvellement sera octroyée, ni que les modalités de renouvellement de la licence ne seront pas assorties de conditions ou d'attentes nouvelles ou modifiées. Les zones de desserte de câblodistribution au Canada ne sont pas exclusives. La concurrence livrée par d'autres entreprises de distribution de programmation par câble ou à partir de plateformes de distribution dans les régions canadiennes où nous exerçons nos activités pourrait nuire grandement à notre croissance, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Dans son plan budgétaire daté du 23 mars 2017, le gouvernement fédéral a proposé d'examiner et de moderniser la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications*. Dans le cadre de cet examen, le gouvernement a indiqué qu'il examinera des questions comme les télécommunications et la création de contenu à l'ère numérique, la neutralité et la diversité culturelle d'Internet, et la façon d'assurer un avenir plus solide aux médias canadiens et à la création de contenu canadien. Le calendrier de l'examen et d'autres détails seront annoncés ultérieurement. Des modifications au cadre réglementaire canadien, en particulier les lois, les règlements et les politiques qui régissent nos secteurs d'activité, nos restrictions en matière de propriété étrangère, les modalités de nos licences, l'octroi de nouvelles licences, la distribution et le regroupement de services de programmation, les modalités des services de gros ou de détail, les modalités des licences sur les services de programmation aux fins de la distribution sur diverses plateformes au Canada, les processus de résolution des plaintes et des différends, les codes de déontologie du secteur, ou la situation ou le traitement fiscal des fournisseurs concurrentiels ou de leurs services respectifs, pourraient nuire de façon significative à nos activités (y compris les concurrents avec qui nous rivalisons et la façon dont nous offrons nos produits et services), à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous pourrions devoir engager des coûts plus élevés pour nous conformer aux lois et règlements nouveaux ou existants et pour payer les pénalités en cas de défaillance. Il est difficile de prévoir quelle forme prendront les lois, règles et règlements canadiens adoptés dans l'avenir, le moment de leur promulgation, la façon dont ils seront interprétés par les tribunaux appropriés ou la mesure dans laquelle d'éventuelles modifications nous nuiront.

Aux États-Unis, les gouvernements fédéral, d'États et locaux régissent de manière importante nos services de vidéo, d'Internet haute vitesse et de voix. Certaines de ces lois obligent Atlantic Broadband à posséder les licences et les autorisations nécessaires pour exercer nos activités et elles imposent des restrictions ou des conditions quant à la façon dont nous les exerçons. Ces restrictions et conditions peuvent nuire à notre capacité d'élargir nos activités et de lancer de nouveaux produits et services.

Au cours des dernières années, la FCC et certains États ont cherché plus activement à proposer de nouvelles lois et règles dans notre secteur. Le Congrès a également proposé des lois, et en proposera probablement d'autres dans l'avenir, qui pourraient influencer sur nos activités, comme la révision de la *Communications Act of 1934* (la « Communications Act »), qui vise à tenir compte des changements dans les technologies et sur le marché et à financer une nouvelle infrastructure large bande. Les changements apportés aux lois et aux règlements existants et l'adoption de nouvelles lois et règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités s'ils font augmenter les coûts, s'ils limitent nos produits ou s'ils imposent de nouvelles restrictions à l'égard de nos activités.

De plus, nous pourrions être désavantagés de façon significative si nous demeurions assujettis à des contraintes juridiques et réglementaires qui ne s'appliquent pas de façon égale à nos concurrents. La FCC a adopté des règles visant à s'assurer que les règlements des gouvernements d'États et locaux ne nuisent pas de façon déraisonnable à l'entrée sur le marché, et plusieurs États ont promulgué des lois pour diminuer le fardeau réglementaire pour les nouveaux venus. De plus, les fournisseurs de services par satellite de radiodiffusion directe ne sont pas tenus de respecter plusieurs des exigences réglementaires qui s'appliquent aux câblodistributeurs. Atlantic Broadband pourrait être désavantagée de façon significative si les règlements continuent de prévoir des exigences différentes et moins coûteuses pour certains de ses concurrents que celles auxquelles la Société est assujettie.

***De récentes instances réglementaires et décisions rendues au Canada et aux États-Unis pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos activités.***

Plusieurs récentes procédures et décisions du CRTC au Canada et de la FCC aux États-Unis pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

À la suite d'une instance amorcée en avril 2014 liée aux politiques réglementaires en matière de services de télédiffusion et de distribution au Canada (l'« instance *Parlons télé* »), le CRTC a publié une série d'énoncés de politique réglementaire qui prévoient un certain nombre de changements importants au cadre réglementaire en matière de services de télédiffusion et de distribution au Canada. Le 1<sup>er</sup> mars 2016, Cogeco Connexion a commencé à offrir un petit forfait de base comprenant des stations de télévision en direct locales et régionales canadiennes, des chaînes de distribution obligatoires ainsi que des chaînes communautaires et éducatives, à un prix de détail réglementé de 25 \$, sans mécanisme d'inflation, à l'exclusion du matériel. Cogeco Connexion a également commencé à offrir des forfaits facultatifs plus petits de 10, 20, 30 ou 40 chaînes supplémentaires en Ontario et de 10, 15, 20 ou 30 chaînes supplémentaires au Québec. Près de 110 services discrétionnaires en Ontario et 60 au Québec sont offerts à la carte. Tous les services discrétionnaires sont offerts à la carte depuis décembre 2016. Le fait que les clients puissent réduire leurs dépenses télévisuelles au petit forfait de base, ou s'abonner à un plus petit forfait de télévision ou à moins de chaînes, exerce une pression à la baisse sur les produits qu'enregistrent les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR »).

Dans le cadre de ces changements de politiques, le CRTC a publié le 24 septembre 2015 le Code sur la vente en gros pour régir les accords commerciaux entre les EDR et les services de programmation. Le Code sur la vente en gros impose un certain nombre de paramètres de négociation en ce qui a trait aux ententes d'affiliation entre les entreprises de services de programmation et les entreprises de distribution par câble et par satellite au Canada, y compris les règlements de différends. Dans le cadre d'instances réglementaires antérieures auprès du CRTC, Cogeco Communications et d'autres distributeurs indépendants ont prôné l'adoption d'un code sur la vente en gros afin de s'assurer que les entités verticalement intégrées, comme Bell, ne peuvent abuser de leur position de force sur le marché et imposer des modalités anticoncurrentielles pour la distribution de leurs services de programmation. Le 23 octobre 2015, Bell a présenté une requête auprès de la Cour d'appel fédérale visant à porter en appel le Code sur la vente en gros, en invoquant qu'il contrevient à la *Loi sur le droit d'auteur* et qu'il n'est pas autorisé en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Bell soutient que le Code sur la vente en gros porte atteinte à ses droits de propriété intellectuelle sur ses émissions en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* et que le CRTC n'a pas la compétence voulue pour établir le Code sur la vente en gros en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Le 22 décembre 2015, la Cour d'appel fédérale a donné à Bell l'autorisation d'interjeter appel du Code sur la vente en gros. Cogeco Communications conteste l'appel de Bell. Le Code sur la vente en gros est entré en vigueur le 22 janvier 2016 et est applicable à toutes les entreprises de programmation et de distribution détenant une licence.

Le 9 avril 2015, le CRTC a lancé une consultation publique visant à examiner les services de télécommunications de base qui devraient être offerts à tous les Canadiens à un prix abordable. Dans le cadre de cette instance, le CRTC a tenté de déterminer si le service d'accès Internet à large bande devrait faire partie de la définition actuelle des services de télécommunication de base et si le régime de subvention actuel pour le service téléphonique local devrait être modifié afin de permettre le financement de l'expansion du service d'accès Internet dans les régions rurales et éloignées. Le 21 décembre 2016, le CRTC a rendu sa décision et déterminé que l'accès à un service Internet à large bande est maintenant un service de télécommunication de base pour tous les Canadiens. Le CRTC a créé un nouveau fonds pour soutenir des projets qui visent à bâtir ou à mettre à jour l'infrastructure pour l'accès aux services Internet à large bande sur réseaux fixes et mobiles afin d'atteindre des cibles précises. Le fonds versera jusqu'à 750 millions \$ au cours des cinq premières années. Le régime de subvention actuel pour le service téléphonique local du CRTC sera retiré progressivement et passera ensuite en grande partie au nouveau mécanisme de financement. De plus, l'actuel financement sera étendu pour inclure les revenus provenant des services d'accès Internet et de messagerie texte. Cette modification du calcul des frais en pourcentage des revenus entrera en vigueur dès la première année de la mise en œuvre du nouveau fonds, et le CRTC prévoit que les frais en pourcentage des revenus seront à peu près les mêmes que ceux actuellement en vigueur, c'est-à-dire 0,63 %. Deux instances de suivi ont été lancées en avril 2017 pour examiner toutes les questions liées au nouveau mécanisme de financement et la façon dont le régime de subvention des services locaux actuel sera retiré progressivement.

Le 22 juillet 2015, le CRTC a décidé que le service obligatoire d'AIT de gros devrait désormais être offert au moyen de la mise en place de points d'interconnexion régionaux, à commencer par les provinces de l'Ontario et du Québec, et a ordonné à cette fin aux principaux FSI qui exercent leurs activités dans ces provinces, y compris Cogeco Connexion, de déposer des propositions de configurations d'interconnexion des réseaux, et a par la suite proposé des capacités et des tarifs d'accès. Les points d'interconnexion régionaux visent à remplacer les actuels points d'interconnexion groupés sur une période de trois ans. Selon la configuration de réseau régional, les clients du service d'AIT qui désirent offrir des vitesses de téléchargement supérieures à 100 Mbps devront le faire par l'entremise de points d'interconnexion régionaux. Le 29 août 2017, le CRTC a provisoirement approuvé la capacité et les tarifs d'accès des services d'AIT régionaux. Le CRTC devrait publier au début de 2018 les tarifs définitifs des services d'AIT de gros groupés et régionaux. Ces tarifs définitifs pourraient nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») revoit actuellement les règles d'attribution du spectre de la bande de 600 MHz et du spectre des ondes millimétriques pour soutenir les services 5G. Le ISDE a lancé une consultation sur son approche globale et ses activités de planification liées à l'attribution des spectres au cours des cinq prochaines années.

Les politiques gouvernementales sur l'attribution des spectres au Canada et aux États-Unis pourraient changer dans l'avenir, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre position concurrentielle.

En 2017, les nouveaux dirigeants de la FCC ont adopté une approche non interventionniste en matière d'exigences réglementaires. Cependant, une telle approche pourrait nuire à la Société dans certains domaines, comme les droits de distribution pour les stations de radiodiffusion et les réseaux de programmation. En outre, la récente hausse des regroupements en matière de propriété de stations de radiodiffusion ainsi que le regroupement de fournisseurs de services de communications électroniques intégrés verticalement avec des participations en matière de distribution et de programmation pourraient freiner notre capacité à obtenir des droits de distribution selon des conditions raisonnables et non discriminatoires.

Par suite de l'ordonnance rendue par la FCC sur l'impartialité des réseaux, laquelle a été maintenue par le tribunal d'appel des États-Unis le 14 juin 2016, les services Internet sont maintenant assujettis à une réglementation fédérale, et certains États et gouvernements locaux tentent de les réglementer. La FCC réexamine actuellement le classement des services à large bande dans la catégorie des services de télécommunications, qui sont assujettis à la réglementation en vertu du chapitre II de la Communications Act. L'issue de ce reclassement éventuel pourrait avoir des répercussions sur nos pratiques de gestion des réseaux, de même que sur les tarifs et les modalités de nos services à large bande. La non-conformité aux règlements pourrait entraîner d'importantes sanctions pécuniaires.

***Nous devons avoir accès aux structures de soutènement et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer nos activités à large bande.***

Nous devons avoir accès aux structures de soutènement électriques provinciales et municipales ainsi qu'aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer notre réseau à large bande. Lorsque le droit de déployer notre réseau dans les municipalités comprises dans notre zone de couverture du Canada ne peut être obtenu, nous pouvons déposer une demande auprès du CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. L'accès aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie est accordé selon une tarification approuvée par le CRTC. Dans le cas des services publics d'électricité municipaux et provinciaux, l'accès à ces structures de soutènement est assujéti à des exigences provinciales ou municipales, et les modalités de l'accès à ces structures doivent parfois être obtenues auprès des autorités provinciales et municipales. Nous avons conclu des accords détaillés d'accès aux structures de soutènement avec toutes les principales sociétés électriques et toutes les principales sociétés de télécommunications dans notre zone de couverture.

Aux États-Unis, la Communications Act exige que les sociétés de téléphonie et les autres services publics (autres que ceux détenus par des municipalités ou des coopératives) fournissent aux réseaux de câblodistribution un accès non discriminatoire aux poteaux et aux droits de passage dont le service public a le contrôle. Les tarifs que peuvent facturer les services publics ainsi que certaines modalités liés à cet accès sont réglementés par la FCC ou par l'autorité compétente des États qui certifie à la FCC que ces derniers réglementent l'utilisation des poteaux. Trois États dans lesquels Atlantic Broadband a des réseaux de câblodistribution ont attesté qu'ils réglementent l'utilisation des poteaux. Il existe toujours une possibilité que la FCC ou l'autorité compétente d'un État permette l'augmentation des tarifs payés par les câblodistributeurs pour l'utilisation des poteaux.

Dans l'éventualité où nous aurions à engager des coûts de plus en plus grands pour obtenir un accès aux structures de soutènement nécessaires à notre réseau à large bande, ou ne serions pas en mesure de signer de telles ententes, rien ne garantit que nous pourrions réaliser nos stratégies d'affaires, et nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, notre réputation et nos occasions d'affaires pourraient être compromis.

## RISQUES RÉGLEMENTAIRES – SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

Les activités de nos Services de TIC aux entreprises sont moins réglementées que celles de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains. Cogeco Peer 1 est néanmoins assujettie à plusieurs lois et règlements dans le cours de ses activités commerciales dans les territoires où elle exerce des activités, y compris les lois et règlements liés au commerce mondial et à la politique étrangère, qui limitent les échanges commerciaux privés avec certains pays ou certaines personnes, et liés à la conformité environnementale, aux télécommunications, à la protection des renseignements personnels et à la sécurité des données.

Un fardeau croissant en matière de conformité (soit à l'égard de la norme ISO 27001, des exigences de cybersécurité du BSIF, de la Health Insurance Portability and Accountability Act of 1996 (la loi « HIPAA ») pèse sur les entreprises de centres de données qui désirent attirer des clients des secteurs financiers, gouvernementaux, des soins de santé et des cartes de paiement.

### 11.4 RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE

#### PANNE DE RÉSEAU

Au Canada, Cogeco Connexion distribue des services Internet, de vidéo numérique et de téléphonie par l'intermédiaire de quatre principales têtes de ligne et de plusieurs têtes de ligne de moindre importance dans son réseau à large bande. Même si nous disposons d'un système d'appoint pour la retransmission par l'entremise d'une autre tête de ligne ou d'une tête de ligne mobile, dans l'éventualité où l'une de nos têtes de ligne ferait défaut, le transfert vers une autre tête de ligne pourrait prendre du temps, ce qui pourrait nuire grandement à notre prestation de services, à notre marque, à notre réputation, à nos relations avec les clients et à nos résultats d'exploitation.

Aux États-Unis, Atlantic Broadband distribue des services Internet, de vidéo numérique et de téléphonie par l'intermédiaire de sept principales têtes de ligne et de plusieurs têtes de ligne de moindre importance. Malgré les sites de rechange ou d'appoint d'urgence, y compris plusieurs interconnexions avec des câblodistributeurs voisins qui nous permettent d'utiliser leur signal en cas d'urgence, une défaillance de nos têtes de ligne pourrait nous empêcher d'offrir certains de nos services dans une partie de notre réseau jusqu'à ce que nous ayons mis en place des solutions de rechange ou corrigé la défaillance.

Une défaillance de notre réseau à large bande pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients et entraîner une perte de produits et d'éventuels procès, selon la gravité de la panne.

#### ENTRETIEN DE NOTRE RÉSEAU, DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE NOS SYSTÈMES DE TI

Nous entretenons, modernisons ou remplaçons constamment notre réseau, notre infrastructure et nos systèmes de TI en vue d'optimiser nos réseaux et nos systèmes, d'accroître la vitesse de notre service Internet et d'améliorer nos services et d'en offrir de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Le fait que nous ne soyons pas en mesure d'y arriver en raison de contraintes financières ou autres pourrait nuire de façon importante à notre capacité de livrer concurrence et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre rendement financier.

#### DÉPENDANCE ENVERS LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

Nos activités quotidiennes dépendent largement de systèmes de technologies de l'information, y compris ceux fournis par certains fournisseurs tiers. Nos activités dépendent de nos systèmes de traitement de la paie, de transactions, de finances, de comptabilité et d'autres systèmes de traitement de données. Nous comptons sur ces systèmes pour traiter quotidiennement un grand nombre de transactions. L'incapacité à maintenir et à améliorer nos systèmes de technologies de l'information existants ou à obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de la clientèle ou pour appuyer de nouveaux produits et services pourrait également avoir une incidence défavorable marquée sur notre capacité à attirer de nouveaux clients, à retenir les clients actuels, à produire des factures précises en temps opportun, à générer une croissance des produits et à gérer les charges d'exploitation, ou à respecter les exigences réglementaires, et pourrait nuire grandement à nos résultats financiers et à notre situation financière. Au cours du prochain exercice, Cogeco Connexion procédera au remplacement de ses anciennes plateformes logicielles de commande et de facturation en Ontario et au Québec pour ses clients tant résidentiels que commerciaux. Des problèmes liés à la mise en service des systèmes ou à la transition, des retards et des dépassements de coûts pourraient nuire fortement à nos activités, à notre conformité envers les exigences réglementaires, à notre performance financière et à nos perspectives d'affaires futures. Rien ne garantit que ce remplacement sera effectué avec succès et selon le calendrier prévu.

#### CYBERMENACES

Les atteintes à la cybersécurité sont de plus en plus fréquentes et complexes depuis quelques années tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des mesures de sécurité sont en place pour parer aux atteintes à la cybersécurité, comme des pare-feu et des logiciels de surveillance et de détection des intrusions. Nous avons déployé, au cours de la dernière année, de grands efforts en vue d'améliorer l'ensemble de la gouvernance en matière de sécurité de l'information, la sensibilisation de nos employés à la sécurité par l'entremise de formations continues, la sécurité de nos systèmes de TI, les contrôles de nos systèmes de TI et nos processus d'affaires. Ces efforts et ces initiatives pourraient toutefois ne pas suffire à prévenir de façon efficace les cyberattaques contre notre infrastructure de réseau et nos systèmes d'information de soutien, et ces attaques pourraient engendrer des interruptions de service, une perte de clients, des litiges, des coûts de restauration et des atteintes à notre réputation.

Même si nous protégeons nos données sensibles et infrastructures essentielles contre les cyberattaques, le vol, l'utilisation et la diffusion non autorisées, les virus, le sabotage et les autres cybermenaces, rien ne garantit que nous ne serons pas la cible de ces types d'attaques, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur notre marque et sur notre réputation et entraîner une exposition à des risques juridiques et financiers.

## PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons, utilisons et gérons diverses données concernant nos clients, y compris des renseignements personnels de nature sensible. Des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles d'entreprise et des mesures de protection ont été mises en place pour nous assurer que les renseignements personnels de nos clients sont protégés et traités de façon appropriée en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. Les lois et règlements en matière de protection de la vie privée, existants et proposés, y compris les modifications à la façon dont ces lois et règlements sont interprétés par les tribunaux canadiens, américains et étrangers, pourraient restreindre notre collecte et notre utilisation de certains types de renseignements.

Plusieurs pays partout dans le monde resserrent leur réglementation en matière de protection des données, comme les dispositions législatives approuvées par l'Union européenne en 2016 (le règlement général sur la protection des données, ou RGPD) qui entreront en vigueur au début de 2018. La protection des données est également un enjeu important pour la clientèle des Services de TIC aux entreprises, qui cherche à obtenir les meilleures conventions d'indemnisations possibles dans leurs contrats pour ce qui est des violations potentielles de la sécurité des données. Nous disposons d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant de ce genre de violations.

Tout défaut de fonctionnement de nos systèmes ou de notre matériel ou toute atteinte à la sécurité entraînant un accès non autorisé aux renseignements personnels de clients ou d'employés ou aux renseignements personnels que nos clients traitent par l'entremise des Services de TIC aux entreprises, ou la perte ou l'utilisation de ces renseignements, pourrait entraîner la perte de clients, entacher notre réputation sur le marché ou occasionner des litiges, des enquêtes réglementaires et des pénalités.

## 11.5 RISQUES FINANCIERS

### ENGAGEMENTS EN CAPITAL, LIQUIDITÉ ET DETTE

Cogeco Communications utilise ses flux de trésorerie disponibles liés aux opérations pour financer son programme de dépenses d'investissement et dépend des marchés financiers pour refinancer sa dette et stimuler sa croissance au moyen d'acquisitions. Les marchés financiers étant volatils, Cogeco Communications pourrait avoir de la difficulté à y accéder à des conditions raisonnables si son profil de crédit et la conjoncture économique générale devaient se dégrader. Ces conditions pourraient entraîner une hausse du coût de financement ainsi qu'une détérioration de la situation financière et des liquidités de la Société, en plus de ressermer les limites relativement à ses activités.

Nous pourrions être dans l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants et de maintenir une position de liquidité adéquate pour garantir et préserver la stabilité et la solvabilité financières de la Société et pour financer les impératifs stratégiques et les obligations opérationnelles ou financières de l'entreprise.

### DEVICES ET TAUX D'INTÉRÊT

Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de nos produits, de nos charges d'exploitation et de nos dépenses d'investissement est libellée en devises autres que le dollar canadien, en particulier en dollars américains et en livres sterling. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à la livre sterling au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à une variation de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Même si une part importante de notre dette, qui est libellée en dollars américains, sert de couverture de flux de trésorerie à l'égard des établissements à l'étranger, nos produits, notre BAIIA ajusté et notre dette pourraient varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change.

La volatilité des taux d'intérêt peut également influencer sur la dette à taux d'intérêt variable et avoir une incidence défavorable importante sur notre performance financière.

### NOTATIONS

Les notations attribuées par des agences de notation peuvent avoir une incidence sur la disponibilité du financement de la Société, et sur les modalités d'obtention de ce dernier. Une réduction des notations de la Société, en particulier une révision à la baisse qui ferait en sorte que ses titres garantis ne soient plus assortis d'une note de la catégorie investissement, pourrait compromettre notre coût du capital et notre accès à des capitaux.

### QUESTIONS FISCALES

Nos activités sont assujetties à diverses lois et règles fiscales qui sont soumises à des changements fréquents et à une interprétation évolutive. Même si nous sommes d'avis que nous avons constitué des provisions adéquates aux fins de l'impôt en fonction de renseignements mis à notre disposition, le calcul de l'impôt exige une importante part de jugement dans l'interprétation des lois et des règles. L'incapacité d'évaluer et de comptabiliser avec exactitude les montants relatifs à l'impôt pourrait entraîner d'importantes variations des montants comptabilisés au titre de l'impôt et de l'évaluation des intérêts et des pénalités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les résultats financiers.

Des modifications aux politiques fiscales du Canada ou des autres territoires où nous exerçons nos activités pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre structure financière actuelle et sur nos coûts et passifs d'impôts futurs.

## 11.6 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Nous subissons l'influence de la conjoncture économique générale, du niveau de confiance et des dépenses des consommateurs et de la demande à l'égard de nos produits et services. Une conjoncture économique défavorable, comme un ralentissement économique ou une récession entraînant un ralentissement du niveau d'activité de détail et commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la demande à l'égard de nos produits et services. Plus particulièrement, une telle situation pourrait pousser les clients à reporter, voire réduire, leurs achats de nos produits et services ou à cesser de les utiliser, et une dégradation de la solvabilité de nos clients pourrait faire augmenter nos charges pour créances douteuses.

## 11.7 RISQUES LIÉS À LA PROPRIÉTÉ

Cogeco exerce un contrôle sur nous au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples. Gestion Audem inc., une société sous le contrôle des membres de la famille de feu Henri Audet (la « famille Audet »), exerce à son tour un contrôle sur Cogeco au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de Cogeco. Cogeco Communications et Cogeco sont des émetteurs assujettis au Canada dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre nous et Cogeco, toutes les entreprises de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par nous. Cogeco est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon qu'elle juge appropriée. Il est possible que surviennent des situations dans lesquelles les intérêts respectifs de la famille Audet et des actionnaires ou autres parties prenantes de Cogeco ou des actionnaires et autres parties prenantes de Cogeco Communications diffèrent, auquel cas les intérêts de ces actionnaires ou parties prenantes pourraient être touchés de façon défavorable.

## 11.8 MENACES DE SOURCES HUMAINES OU NATURELLES ENVERS NOTRE RÉSEAU, NOS INFRASTRUCTURES ET NOS SYSTÈMES

Dans l'éventualité d'un désastre naturel, d'actes terroristes ou d'un autre type de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme, notre capacité de protéger notre réseau, notre infrastructure, y compris les données sur les clients, et de poursuivre les activités pourrait être gravement hypothéquée. Les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient accroître la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur nos activités, comme des événements météorologiques. Même si nous avons mis en place des plans et des stratégies de continuité des affaires et de reprise après-sinistre, nous pourrions ne pas réussir à atténuer les effets d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'un autre type de catastrophe, ce qui pourrait nuire grandement à nos activités, à nos occasions, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous disposons d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant des désastres naturels qui pourraient toucher nos réseaux.

## 11.9 RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Nous sommes partie à divers litiges survenant dans le cours de nos activités. L'issue de ces réclamations et litiges est incertaine et pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation, à notre liquidité ou à notre situation financière. Selon les renseignements connus à ce jour, nous ne prévoyons pas que des réclamations et procédures, prises individuellement ou collectivement, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par les assurances, auront une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

# 12. PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

## 12.1 APERÇU

Les sociétés du groupe Cogeco ont conçu un programme de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») qui vise à promouvoir une exploitation responsable et durable et à faire de la Société une entreprise citoyenne remarquable. Concrètement, nous cherchons à intégrer des pratiques qui améliorent les répercussions environnementales et sociales de nos activités tout en assurant la croissance durable de la Société. La politique de responsabilité sociale d'entreprise de la Société, le code d'éthique et le code de conduite des fournisseurs forment le cadre du programme de RSE, lequel est sous la responsabilité de la vice-présidente, Audit interne et gestion des risques.

Le programme de RSE intègre nos objectifs en matière de responsabilité sociale, lesquels se présentent en six piliers :



Grâce à notre structure de gestion d'entreprise, qui est encadrée par un comité directeur de la RSE composé de dirigeants issus de toutes les unités d'affaires, et à notre cadre de gouvernance rigoureux, nous cherchons à améliorer notre performance en la faisant correspondre aux attentes des parties prenantes, à nos valeurs d'entreprise et à nos objectifs d'affaires. Pour atteindre les visées de la Société en matière de RSE relativement à la réduction de son empreinte environnementale et à son influence positive dans les collectivités, nous avons créé des indicateurs de rendement clés associés aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Ces objectifs font l'objet d'un suivi et sont présentés deux fois par année au comité de gouvernance.

## 12.2 ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS POUR L'EXERCICE 2017

Au cours de l'exercice 2017, nous avons mis en œuvre les principales initiatives du programme de RSE auprès de nos unités d'affaires, soit Atlantic Broadband, Cogeco Connexion et Cogeco Peer 1.

Voici quelques exemples des initiatives liées à la RSE mises de l'avant au cours de l'exercice 2017 :

- Nous avons célébré notre 60<sup>e</sup> anniversaire en tant que société qui s'engage à fournir un service à la clientèle hors pair en organisant un concours interne auquel ont participé plus de 1 500 de nos employés provenant de toutes nos unités d'affaires sur deux continents.
- Chaque unité d'affaires a réalisé des progrès importants par rapport à son plan d'action triennal sur l'intégration des principes de RSE à ses activités et opérations.
- Nous avons continué de mesurer et de surveiller nos réductions des émissions de gaz à effet de serre (« GES »), dont les calculs tiennent maintenant compte de l'ensemble des unités d'affaires de Cogeco, ainsi que les émissions provenant des gaz réfrigérants.
- Nous avons publié notre sixième rapport dans le cadre du Carbon Disclosure Project et nous avons suivi le module supplémentaire sur la technologie de l'information et des communications.
- Nous avons mis en place un code de conduite des fournisseurs pour répondre aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement relatifs à la RSE, et avons réalisé des progrès quant à notre objectif visant à ce que nos fournisseurs essentiels respectent ce code de conduite. On peut consulter le code à la rubrique portant sur la RSE du site Web de la Société.
- Nous avons publié la Déclaration de Cogeco contre l'esclavage, le travail forcé et la traite des personnes, conformément à la Modern Slavery Act du Royaume-Uni.
- Environ 20 % des installations de Cogeco ont fait l'objet d'évaluations environnementales effectuées par un tiers. Ces évaluations n'ont révélé aucune incidence défavorable importante sur l'environnement.
- Cogeco Connexion a volontairement acheté des crédits d'émission de carbone afin de couvrir les GES découlant de ses déplacements d'affaires pendant l'exercice 2017 (301 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>). Les crédits achetés sont de catégorie Gold Standard et Gold Standard Transition et serviront à financer les projets de réduction des émissions au Québec et en Chine.
- Nous avons versé plus de 3 millions \$ en dons et commandites et nous avons offert du temps d'antenne pour la réalisation de collectes de fonds. Nous concentrons ce type d'activités dans les secteurs de la santé, de la culture et de l'éducation.
- Nous avons participé à la finalisation du Canadian Energy Efficiency Voluntary Agreement (« CEEVA »), qui est entré en vigueur en janvier 2017. Les entreprises de télécommunications canadiennes ont rédigé cette entente en collaboration avec Ressources naturelles Canada dans le but de réduire la consommation énergétique des décodeurs fournis aux clients. Avec l'entrée en vigueur de cette entente, on s'attend à ce qu'il y ait une réduction de la consommation énergétique annuelle totale au Canada, grâce à la contribution des entreprises de télécommunications, dont Cogeco Connexion, et que les émissions annuelles de dioxyde de carbone diminuent de plus de 100 000 tonnes. Cela correspond aux émissions de plus de 44 000 nouvelles voitures sous-compactes qui rouleraient 15 000 kilomètres par année.
- Nous avons évalué notre situation actuelle en ce qui a trait à l'embauche et à l'emploi des personnes autochtones et à notre engagement dans les collectivités autochtones dans le but de déterminer quels aspects peuvent être améliorés.
- Nous avons évalué la diversité de nos fournisseurs afin de déterminer quels aspects peuvent être améliorés.

Pour obtenir plus d'informations sur nos initiatives et sur notre performance, se reporter au plus récent rapport de RSE publié en janvier 2016. Nous publierons notre rapport de RSE pour 2016 et 2017 en janvier 2018.

## RECONNAISSANCES

Le programme de RSE de la Société et ses initiatives connexes ont reçu certaines distinctions au cours de l'exercice 2017.

- Pour une quatrième année consécutive, Cogeco Communications a fait partie de l'indice Jantzi Social, composé de 60 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## 12.3 PRIORITÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE 2018

Au cours de l'exercice 2018, nous continuerons de procéder à la réalisation de nos principales initiatives relatives à la RSE, comme la réduction de nos émissions de GES, la mise en place d'un code de conduite des fournisseurs et le suivi de nos indicateurs de rendement clés. À mesure que nous progressons vers l'atteinte de nos engagements en matière de RSE, nous travaillerons de façon intensive sur la deuxième génération des plans d'action afin d'améliorer encore plus notre performance. Un des principaux aspects sera la création d'un programme de surveillance des fournisseurs, établi selon une approche fondée sur le risque.

## 13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* publiée en mai 2013.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception et l'efficacité des CPCI et du CIIF de la Société au 31 août 2017 et ont conclu que ces derniers étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

## 14. MÉTHODES COMPTABLES

### 14.1 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS requiert que la direction adopte des méthodes comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges au cours de l'exercice financier. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Société est présenté à la note 2 des états financiers consolidés. Les méthodes comptables suivantes ont été déterminées comme critiques pour les activités de Cogeco Communications.

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la direction ne conserve aucun lien avec les biens dans la mesure habituellement associée à la propriété ou au contrôle effectif des biens;
- le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- les produits provenant des abonnements mensuels aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau, de l'hébergement, de l'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits générés par la vente d'appareils résidentiels et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

### PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations de l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs.

## CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs et une portion des frais généraux directs directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont constatés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle pouvant être utilisée est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils sont engagés.

## CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont inscrits à l'actif jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de la clientèle sont inscrits à l'actif.

## AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées.

## PROVISIONS

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et le montant des sorties de trésorerie; il est utilisé également pour déterminer les taux d'actualisation.

## ÉVENTUALITÉS

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties.

## COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La direction exerce un jugement important pour déterminer si les instruments financiers de la Société sont admissibles à la comptabilité de couverture, y compris en ce qui a trait aux hypothèses au sujet de l'efficacité et à l'estimation de la probabilité qu'une transaction soit conclue, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées aux transactions prévues).

## DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE L'OBLIGATION AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société relativement au taux d'actualisation, au taux d'augmentation prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies portée en résultat, sur le montant des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que sur le montant de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté dans l'état consolidé de la situation financière.

## RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La direction utilise le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes pour estimer la juste valeur des options sur actions attribuées. Les estimations utilisées par la direction portent notamment sur le rendement en dividende attendu, la volatilité du cours de l'action de la Société, la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque et le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. Des estimations sont aussi utilisées pour déterminer le nombre d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis, ce qui influe sur leur juste valeur. La juste valeur des unités d'actions liées au rendement est également estimée en fonction de l'augmentation de la valeur économique.

## DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers.

## IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations relatives à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, au moment attendu des reprises de ces différences temporaires et aux taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences. Un jugement est également requis pour déterminer la base fiscale des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le taux d'imposition qui en découle utilisé pour évaluer les impôts différés.

## 14.2 MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

En 2016, l'IFRS *Interpretations Committee* (l'« IFRIC ») a été sollicité pour fournir des éclaircissements relativement à la façon dont une entité détermine la méthode prévue de recouvrement de la valeur d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée aux fins du calcul des impôts différés. Dans le cadre de ses réflexions, l'IFRIC a précisé qu'une entité devrait utiliser le taux d'imposition se rapportant à la méthode prévue de recouvrement afin d'évaluer les impôts différés. De plus, le fait qu'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ne soit pas amortie ne permet pas nécessairement de conclure que la méthode de recouvrement sera par la vente. À la suite de ces éclaircissements, la Société a modifié de façon rétrospective sa méthode comptable au 1<sup>er</sup> septembre 2016 et elle a retraité les données de la période précédente pour tenir compte de cette modification, comme il est expliqué plus loin.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précise que l'évaluation des passifs et actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résultent de la façon dont l'entité s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. La valeur comptable est recouvrée sous la forme d'avantages économiques pour l'entité au cours de périodes futures; par conséquent, la valeur des actifs est recouvrée par la vente ou l'utilisation.

Pour appliquer la nouvelle interprétation, la Société a constaté que l'avantage de ses licences de câblodistribution ira à la Société chaque année et que, par conséquent, leur valeur comptable sera recouvrée par l'utilisation. Cet avantage sera donc assujéti à un taux d'imposition plus élevé.

Par conséquent, la Société a modifié sa méthode comptable en ce qui concerne le taux d'imposition utilisé pour déterminer les conséquences fiscales à la date de présentation de l'information financière. La Société est d'avis que cette modification de méthode comptable reflétera mieux la façon dont la valeur de l'actif sera recouvrée par la Société. La modification de méthode comptable a été appliquée de façon rétrospective et entraîne les changements suivants dans les états financiers consolidés de la Société :

	Précédemment présenté	Incidence de la modification de méthode comptable	Actuellement présenté
	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 août 2015</b>			
Actifs d'impôts différés	12 086	(4 093)	7 993
Passifs d'impôts différés	514 194	112 134	626 328
Bénéfices non distribués	660 999	(116 227)	544 772
<b>Solde au 31 août 2016</b>			
Actifs d'impôts différés	11 680	(4 093)	7 587
Passifs d'impôts différés	488 993	112 134	601 127
Bénéfices non distribués	389 720	(116 227)	273 493

## 14.3 DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2017 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2019	Adoption anticipée permise

### IFRS 9

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme comprend des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a mené à terme son projet de remplacement par étapes d'IAS 39, et la norme a été rehaussée à chaque étape. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence relative à la comptabilisation de couverture à la juste valeur du portefeuille en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt, puisque cette étape a été séparée du projet IFRS 9 en raison de la nature à plus long terme du projet de macro-couverture qui en est actuellement à l'étape du document de travail du processus établi. Par conséquent, l'exception présentée dans IAS 39 en ce qui concerne une couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers continue de s'appliquer. La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

### IFRS 15

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique en cinq étapes de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 fournit également des directives sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. De plus, IFRS 15 exige la présentation de renseignements supplémentaires au sujet des produits de la Société dans les états financiers consolidés.

La Société prévoit que l'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur les états financiers consolidés à l'égard de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. En ce qui concerne les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients) et les coûts engagés pour l'exécution d'un contrat (comme les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels), IFRS 15 exige qu'ils soient comptabilisés à titre d'actif et au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles en ce qui concerne les contrats d'une durée de plus de un an, et sont amortis sur la durée de l'entente. Pour les contrats dont la durée est inférieure à un an, ces coûts sont actuellement comptabilisés au titre des charges d'exploitation lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles jusqu'à un montant maximal correspondant aux produits générés par ces activités de rebranchement et sont amortis sur la durée de vie moyenne d'abonnement d'un client. En vertu d'IFRS 15, ces coûts ne seront plus plafonner en fonction des produits liés au rebranchement.

L'adoption d'IFRS 15 ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation des produits et sur le total des produits comptabilisés sur la durée d'une entente à l'égard des produits. Par conséquent, toutes les obligations de prestation prévues dans le contrat demeureront essentiellement les mêmes. La Société prévoit que la présentation des charges au titre de la dotation à l'amortissement et des charges d'exploitation pourrait changer en vertu d'IFRS 15. La nouvelle norme devrait toutefois avoir peu d'incidence sur le bénéfice de la période et des flux de trésorerie disponibles de la Société.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière en IFRS, et la Société prévoit l'appliquer de façon rétrospective. La norme s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions. La Société continue d'évaluer l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

### IFRS 16

IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs et pour tous les contrats de location dont la durée est de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif connexe lié au contrat de location, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location. IFRS 16 remplace la norme actuelle IAS 17, *Contrats de location*. Le traitement comptable pour les bailleurs est en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17. L'application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15. La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

## 15. MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de nos unités d'affaires. Le rapprochement entre les « flux de trésorerie disponibles », le « BAIIA ajusté », la « marge d'exploitation » et l'« intensité du capital » et les mesures financières les plus comparables définies par les IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Mesure non définie par les IFRS	Utilisation	Calcul	Mesure la plus comparable selon les IFRS
Flux de trésorerie disponibles	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco Communications à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles : - flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; Ajouter : - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; - variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie; - impôts sur le résultat payés; - charges financières payées; Déduire : - impôts exigibles; - charges financières; - acquisition d'immobilisations corporelles; - acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
BAIIA ajusté et marge d'exploitation	Le BAIIA ajusté et la marge d'exploitation sont des mesures clés couramment présentées et utilisées dans le secteur des télécommunications, puisqu'ils permettent d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'ils constituent des mesures plus actuelles, celles-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière.  Le BAIIA ajusté des unités d'affaires de Cogeco Communications correspond au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) présenté(e) à la note 5 des états financiers consolidés.	BAIIA ajusté : - bénéfice (perte) de l'exercice; Ajouter : - impôts sur le résultat; - charges financières; - dotation aux amortissements; - perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles; - réclamations et litiges; - frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.  Marge d'exploitation : - BAIIA ajusté; Diviser par : - produits.	Bénéfice (perte) de l'exercice          Aucune mesure comparable selon les IFRS
Intensité du capital	La direction de Cogeco Communications et les investisseurs utilisent l'intensité du capital afin d'évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société pour maintenir un certain niveau de produits.	Intensité du capital : - acquisition d'immobilisations corporelles; - acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs; Diviser par : - produits.	Aucune mesure comparable selon les IFRS

## 15.1 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2017	31 août 2016	31 août 2017	31 août 2016
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>345 957</b>	261 623	<b>956 657</b>	745 168
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 171	2 110	8 804	9 002
Variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(112 013)	(53 924)	(68 833)	(32 301)
Impôts sur le résultat payés	(2 682)	18 451	2 969	123 001
Impôts exigibles	(20 918)	(23 252)	(88 162)	(93 887)
Charges financières payées	16 555	20 997	119 781	133 903
Charges financières	(33 067)	(34 394)	(129 424)	(136 378)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(138 312)	(103 109)	(406 864)	(444 741)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(6 850)	(6 908)	(21 193)	(22 769)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>50 841</b>	81 594	<b>373 735</b>	280 998

## 15.2 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DE LA MARGE D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2017	31 août 2016	31 août 2017	31 août 2016
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
<b>Bénéfice (perte) de la période</b>	<b>71 335</b>	74 581	<b>299 225</b>	(189 628)
Impôts sur le résultat	22 460	17 918	98 062	69 143
Charges financières	33 067	34 394	129 424	136 378
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	450 000
Dotations aux amortissements	117 142	119 299	475 068	497 963
Réclamations et litiges	—	292	—	10 791
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	3 191	1 326	3 191	8 802
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>247 195</b>	247 810	<b>1 004 970</b>	983 449
Produits	551 728	544 056	2 226 851	2 176 149
<b>Marge d'exploitation</b>	<b>44,8 %</b>	45,5 %	<b>45,1 %</b>	45,2 %

## 15.3 RAPPROCHEMENT DE L'INTENSITÉ DU CAPITAL

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 août 2017	31 août 2016	31 août 2017	31 août 2016
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	138 312	103 109	406 864	444 741
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	6 850	6 908	21 193	22 769
<b>Total des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs</b>	<b>145 162</b>	110 017	<b>428 057</b>	467 510
Produits	551 728	544 056	2 226 851	2 176 149
<b>Intensité du capital</b>	<b>26,3 %</b>	20,2 %	<b>19,2 %</b>	21,5 %

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 2 novembre 2017. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou sur le site Web de la Société, à [corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com).

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## États financiers consolidés

Responsabilité de la direction	67	États consolidés des variations des capitaux propres	71
Rapport de l'auditeur indépendant	68	États consolidés de la situation financière	72
Comptes consolidés de résultat	69	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	73
États consolidés du résultat global	70	Notes annexes	74

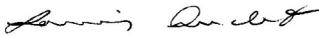
# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

## RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Cogeco Communications inc. (la « Société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction. Les états financiers incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et d'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel se conforme aux renseignements présentés dans les états financiers consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Cogeco Communications inc. et de ses filiales a mis au point et vise à améliorer les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée et maintient les contrôles comptables internes dans le but de s'assurer qu'on peut se fier aux registres comptables lors de la préparation des états financiers. Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard des états financiers contenus dans ce rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit. Ce comité passe en revue les états financiers consolidés annuels de la Société et en recommande l'approbation par le conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes et internes en vue de discuter des résultats de l'audit externe et interne et des sujets touchant l'information financière.

L'auditeur indépendant nommé par les actionnaires, Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l., comptables professionnels agréés, est chargé d'effectuer l'audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et d'exprimer une opinion sur ces états. L'auditeur indépendant peut s'adresser librement au comité d'audit que la direction soit présente ou non. Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté ci-après.



Louis Audet  
Président et chef de la direction



Patrice Ouimet  
Premier vice-président et chef de la direction financière

Montréal, le 2 novembre 2017

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Cogeco Communications inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Cogeco Communications inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2017 et au 31 août 2016, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Cogeco Communications inc. au 31 août 2017 et au 31 août 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.



J. Latture S.E.N.C.R.L./S.R.L.<sup>1</sup>

Le 2 novembre 2017  
Montréal, Québec

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124341

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	Notes	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>			
		\$	\$
<b>Produits</b>	5	<b>2 226 851</b>	2 176 149
Charges d'exploitation	7	<b>1 202 942</b>	1 174 232
Honoraires de gestion - Cogeco inc.	23 A)	<b>18 939</b>	18 468
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	5	<b>3 191</b>	8 802
Réclamations et litiges	5	—	10 791
Dotation aux amortissements	8	<b>475 068</b>	497 963
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	15 C)	—	450 000
Charges financières	9	<b>129 424</b>	136 378
Impôts sur le résultat	10	<b>98 062</b>	69 143
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		<b>299 225</b>	(189 628)
<b>Bénéfice (perte) par action</b>			
De base	11	<b>6,08</b>	(3,87)
Dilué(e)	11	<b>6,03</b>	(3,87)

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 août	Note	2017	2016
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		<b>299 225</b>	(189 628)
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>			
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture		830	(49 999)
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières		—	48 108
Impôts sur le résultat y afférents		(271)	440
		<b>559</b>	(1 451)
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>			
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger		(36 301)	957
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger		28 022	2 664
Impôts sur le résultat y afférents		(272)	(1 363)
		<b>(8 551)</b>	2 258
		<b>(7 992)</b>	807
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	21	5 509	(6 021)
Impôts sur le résultat y afférents		(1 460)	1 619
		<b>4 049</b>	(4 402)
Autres éléments du résultat global de l'exercice		<b>(3 943)</b>	(3 595)
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>295 282</b>	(193 223)

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016 <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(Note 18)		(Note 19)	(retraité, Note 3)	
Solde au 31 août 2015	1 001 618	12 535	83 820	544 772	1 642 745
Perte de l'exercice	—	—	—	(189 628)	(189 628)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	807	(4 402)	(3 595)
Résultat global de l'exercice	—	—	807	(194 030)	(193 223)
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	5 282	—	—	—	5 282
Rémunération fondée sur des actions	—	6 184	—	—	6 184
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	1 261	(1 261)	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples (Note 18 C))	—	—	—	(24 478)	(24 478)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote (Note 18 C))	—	—	—	(52 020)	(52 020)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(4 575)	—	—	—	(4 575)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 881	(4 130)	—	(751)	—
Total des apports (distributions) aux actionnaires	6 849	793	—	(77 249)	(69 607)
Solde au 31 août 2016	1 008 467	13 328	84 627	273 493	1 379 915
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	299 225	299 225
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	(7 992)	4 049	(3 943)
Résultat global de l'exercice	—	—	(7 992)	303 274	295 282
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	7 011	—	—	—	7 011
Rémunération fondée sur des actions	—	5 155	—	—	5 155
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	1 538	(1 538)	—	—	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples (Note 18 C))	—	—	—	(26 989)	(26 989)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote (Note 18 C))	—	—	—	(57 671)	(57 671)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(3 436)	—	—	—	(3 436)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 056	(3 859)	—	(197)	—
Total des apports (distributions) aux actionnaires	9 169	(242)	—	(84 857)	(75 930)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>1 017 636</b>	<b>13 086</b>	<b>76 635</b>	<b>491 910</b>	<b>1 599 267</b>

# ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2017 \$	2016 \$
<i>(retraité, Note 3)</i>			
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 B)	211 185	62 286
Placements à court terme	12	54 000	—
Créances clients et autres débiteurs	22 A)	90 387	115 435
Impôts sur le résultat à recevoir		4 210	12 701
Charges payées d'avance et autres		20 763	16 208
Instrument financier dérivé		98	1 040
		<b>380 643</b>	207 670
<b>Actifs non courants</b>			
Autres actifs	13	7 095	7 944
Immobilisations corporelles	14	1 947 239	1 989 720
Immobilisations incorporelles	15 A)	1 978 302	2 059 548
Goodwill	15 B)	1 023 424	1 060 780
Instrument financier dérivé		759	—
Actifs d'impôts différés	10	10 918	7 587
		<b>5 348 380</b>	5 333 249
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Endettement bancaire	17 a)	3 801	4 115
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		316 762	289 668
Provisions	16	23 010	30 688
Passifs d'impôts sur le résultat		103 649	26 680
Produits différés et perçus d'avance		85 005	61 316
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises		118	—
Instruments financiers dérivés		192	—
Billet intersociétés à payer - Cogeco inc.	23 B)	—	40 000
Tranche à court terme de la dette à long terme	17	131 915	22 516
		<b>664 452</b>	474 983
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	17	2 444 518	2 838 130
Instruments financiers dérivés		—	165
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs		31 462	30 120
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	21	4 934	8 809
Passifs d'impôts différés	10	603 747	601 127
		<b>3 749 113</b>	3 953 334
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	18 B)	1 017 636	1 008 467
Réserve de rémunération fondée sur des actions		13 086	13 328
Cumul des autres éléments du résultat global	19	76 635	84 627
Bénéfices non distribués		491 910	273 493
		<b>1 599 267</b>	1 379 915
		<b>5 348 380</b>	5 333 249

Engagements, éventualités et garanties (Note 24)

Au nom du conseil d'administration,



Jan Peeters  
Administrateur



Joanne Ferstman  
Administrateur

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice (perte) de l'exercice		299 225	(189 628)
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Dotation aux amortissements	8	475 068	497 963
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	15 C)	—	450 000
Charges financières	9	129 424	136 378
Impôts sur le résultat	10	98 062	69 143
Rémunération fondée sur des actions	18 D)	6 658	6 398
Perte sur dispositions et radiations d'immobilisations corporelles		2 225	952
Contributions au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge		(88)	(1 435)
		1 010 574	969 771
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	20 A)	68 833	32 301
Charges financières payées		(119 781)	(133 903)
Impôts sur le résultat payés		(2 969)	(123 001)
		956 657	745 168
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(406 864)	(444 741)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs		(21 193)	(22 769)
Acquisition de placements à court terme	12	(54 000)	—
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	6	(804)	—
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		9 648	2 635
Autres		—	156
		(473 213)	(464 719)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire		(314)	4 115
Produit (remboursement) du billet intersociétés - Cogeco inc.		(40 000)	40 000
Remboursements nets des facilités renouvelables		(187 286)	(107 755)
Remboursements de dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés		(23 078)	(240 629)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises		(837)	—
Coûts de transaction liés à la conversion de la dette à long terme et augmentation des coûts de transaction différés		(440)	(1 195)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	18 B)	7 011	5 282
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	18 B)	(3 436)	(4 575)
Dividendes versés sur actions à droits de vote multiples	18 C)	(26 989)	(24 478)
Dividendes versés sur actions subalternes à droit de vote	18 C)	(57 671)	(52 020)
		(333 040)	(381 255)
<b>Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères</b>			
		(1 505)	(74)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
		148 899	(100 880)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>			
		62 286	163 166
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>			
		211 185	62 286

## NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016

### NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») est une société ouverte canadienne de communications dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ».

Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut. Cogeco Communications fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services d'Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, la Société fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, services d'informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 16 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network® et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

En 2017, Cogeco Communications a annoncé que sa filiale, Atlantic Broadband, a conclu un accord avec Harron Communications, L.P., dans le but d'acquérir la quasi-totalité des actifs de ses systèmes de câblodistribution exerçant ses activités sous le nom de MetroCast (« MetroCast ») (voir Note 24 A)). La transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles, aux approbations réglementaires, de même qu'à d'autres conditions habituelles. La Société prévoit conclure la transaction au début de janvier 2018.

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,7% des actions de participation de la Société, représentant 82,3% des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

## 1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés (voir Note 2 M)), les accords de paiement fondés sur des actions réglés en trésorerie (voir note 2 J)) et les actifs des régimes de retraite (voir note 2 K)) qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour les obligations au titre des prestations définies (voir note 2 K)) et les provisions (voir note 2 I)), qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Communications.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Communications lors de la réunion tenue le 2 novembre 2017.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

### A) MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale. La fin d'exercice et les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par la Société. Les secteurs opérationnels et les pourcentages de participation dans les filiales principales au 31 août 2017 sont les suivants :

Secteur opérationnel	Filiales principales	Pourcentage de participation	Droits de vote
		%	%
Services à large bande canadiens	Cogeco Connexion	100	100
Services à large bande américains	Atlantic Broadband	100	100
Services de TIC aux entreprises	Cogeco Peer 1	100	100

La Société a établi des entités ad hoc afin d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix de l'action sur ses régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, et des risques et avantages inhérents à cette structure, la Société conclut qu'elle la contrôle. Des entités ad hoc contrôlées par la Société ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc. La Société obtient donc la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net des entités ad hoc, celles-ci étant exposée à la majorité des risques liés aux activités des entités ad hoc et conservant la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la propriété relatif aux entités ad hoc ou à leurs actifs.

Les transactions et les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges latents ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## B) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, lesquels sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des passifs pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, en incluant tout actif ou passif lié à un accord de contrepartie éventuelle, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Le droit de recevoir ou l'obligation de verser une contrepartie éventuelle est classée dans les actifs, les passifs ou les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée jusqu'à qu'elle soit classée définitivement dans les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou les passifs est évaluée soit à titre d'instrument financier, soit à titre de provision. Les variations de la juste valeur qui se qualifient à titre d'ajustements pendant la période d'évaluation pour les répartitions préliminaires du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée au coût d'acquisition, et les changements sont appliqués sur une base rétroactive.

Les coûts d'acquisition, autres que les coûts liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, et les coûts d'intégration et de restructuration engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- Les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la Société ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés; et
- Le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- Les produits provenant des abonnements mensuels aux services d'Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- Les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau et des services d'hébergement, d'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis; et
- Les produits générés par la vente d'appareils résidentiels et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

### Accords de prestations multiples

La Société offre certains produits et services dans le cadre d'accords de prestations multiples. La Société évalue chaque prestation à fournir en vertu d'un accord afin de déterminer si celle-ci pourrait représenter une composante distincte. Les composantes sont comptabilisées séparément lorsque:

- Les éléments livrés constituent une valeur intrinsèque pour le client; et
- Il existe des indications objectives et fiables de la juste valeur de tous les éléments non livrés.

La contrepartie est évaluée et répartie entre les composantes en fonction de la juste valeur relative de chacune et la méthode de comptabilisation adéquate des produits leur est appliquée.

La Société estime que les frais d'installation et de mise en service ne sont pas des composantes distinctes, car ils n'ont aucune valeur intrinsèque. Ainsi, ils sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés,

ce qui correspond à la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client pour les services à large bande ou à la durée de l'accord pour la clientèle des Services de TIC aux entreprises.

Les produits non gagnés, tels que les paiements pour les produits et services reçus avant la livraison, sont comptabilisés comme des produits différés et perçus d'avance jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré au client.

## D) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont capitalisés. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont constatés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés au résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

L'amortissement est constaté à partir de la date où les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue, de manière que soit radié le coût des actifs autres que les terrains en propriété franche et des biens en cours de construction, moins la valeur résiduelle amortie sur leur durée d'utilité au moyen de la méthode linéaire. Les actifs loués en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue selon la même méthode que celle utilisée pour les actifs détenus, ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives <sup>(1)</sup>	10 à 40 ans
Réseaux et infrastructure <sup>(2)</sup>	5 à 20 ans
Appareils résidentiels	3 à 5 ans
Équipement de centres de données informatiques <sup>(3)</sup>	3 à 7 ans
Matériel roulant et équipements <sup>(4)</sup>	3 à 10 ans

(1) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité prévue.

(2) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(3) Les équipements de centres de données informatiques comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité. Les serveurs qui font partie des services d'hébergement sont amortis sur une base linéaire correspondant à leur durée de vie utile, qui est de trois ans.

(4) Le matériel roulant et équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées annuellement, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la radiation d'une immobilisation corporelle est calculé comme l'écart entre le produit de la vente, s'il y a lieu, et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

La Société ne comptabilise pas les obligations de démantèlement liées à ses réseaux de fibre et câble coaxial. La Société prévoit renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures de soutènement détenues par des entreprises de services publics dans le futur, par conséquent, la valeur actualisée de l'obligation qui est obtenue n'est pas importante.

## E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, s'ils sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

### Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles rencontrent les critères d'une immobilisation incorporelle et si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur coût moins le cumul

des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

### **Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée**

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimatives sont revues annuellement et l'incidence des changements aux estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties comme suit:

- Les relations-clients sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilité estimative, soit la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans;
- Les baux favorables sont amortis sur une base linéaire sur la durée non résiliable restante du contrat de location;
- Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement et sont amortis sur la durée de vie moyenne d'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans; et
- Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de la clientèle sont capitalisés et amortis sur la durée de l'entente pour les clients où la durée attendue de l'entente dépasse un an.

### **Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée**

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée d'utilité économique n'a pas de limite prévisible du fait que celle-ci résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux pouvant être renouvelés sans engager de coûts importants. Elles englobent les licences d'entreprise de distribution de câblodistribution et les franchises (les « licences de câblodistribution ») et le nom commercial. Les licences de câblodistribution comprennent les licences des autorités réglementaires de radiodiffusion et les exemptions de permis permettant d'accéder aux foyers et aux clients d'un secteur donné. La Société a conclu que les licences de câblodistribution avaient une durée d'utilité indéterminée, puisqu'aucun facteur légal, réglementaire, contractuel, économique ou d'une autre nature ne pouvait empêcher leur renouvellement ou circonscrire la période au cours de laquelle elles contribuent aux flux de trésorerie de la Société. Le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée par la nature institutionnelle du nom commercial de la Société, de son habilité à maintenir la reconnaissance dans le marché, de ses opérations profitables sur une longue période de temps et de l'engagement de la Société à développer et améliorer sa valeur. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine si les événements et circonstances continuent de confirmer l'évaluation de la durée d'utilité indéterminée de ces licences de câblodistribution et du nom commercial. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais elles sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

## **F) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS**

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée afin d'établir s'il existe des indices d'une dépréciation. Le cas échéant, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la réduction de valeur, s'il y a lieu.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test sur une base individuelle sont regroupés sous la forme du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupe d'actifs, soit les unités génératrices de trésorerie (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Dans les cas où il est possible d'identifier une base d'affectation raisonnable et cohérente, les actifs de support sont également affectés à des UGT prises individuellement. Autrement, ils seront affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période précédente de la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette unité au cours de la période considérée, à condition qu'il rencontre à tous les critères suivants :

- Les actifs et les passifs constituant l'unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable ;
- Le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'unité ; et
- Sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable d'un montant correspondant à cet excédent. Les pertes de valeur comptabilisées relativement aux UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net au cours de la période où la perte a été subie.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que la perte soit moins importante ou qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable des actifs n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

## G) CONTRATS DE LOCATION

### Preneur

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement chaque fois que les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés à titre d'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, telle qu'elle a été déterminée au commencement du contrat de location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable s'appliquant à celui-ci. Le passif correspondant figure à l'état de la situation financière à titre de contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation au titre du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde dû restant au passif. Les charges financières et l'amortissement des actifs sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Les loyers à payer en vertu des contrats de location simple sont portés au résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui s'applique.

### Bailleur

La Société loue du matériel, principalement des appareils résidentiels, à sa clientèle. Ces contrats de location sont classés comme des contrats de location simple, et les produits locatifs connexes sont comptabilisés au cours de la durée du contrat de location qui s'applique.

## H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

### Impôts exigibles

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

### Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et que cette différence n'a aucune incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable ou si la différence temporelle est liée à des investissements dans des filiales, dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle elle s'inversera et où il est probable que les différences temporelles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser un avantage d'impôts connexe.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est prévue pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui

résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôts différés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles par des passifs d'impôts exigibles, lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes, mais que la Société a l'intention de régler le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

## I) PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou l'échéance est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire au règlement de cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de cette obligation. Le montant comptabilisé représente la meilleure estimation faite par la direction quant au montant nécessaire pour honorer l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière et il tient compte des risques et des incertitudes inhérents à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôts qui témoigne des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques inhérents au passif. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les charges financières.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de manière fiable.

## J) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Attributions réglées en instruments de capitaux propres

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés dont les droits sont acquis proportionnellement au cours de la période de service d'après la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle comptabilise une charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable à la tranche ainsi qu'une augmentation correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année qui suit le jour de la date d'attribution des options. Lorsque les options sur actions sont exercées, le montant de la contrepartie versée et la tranche correspondante ayant été précédemment comptabilisée à la réserve de rémunération fondée sur des actions sont portés au crédit du capital social.

La Société évalue les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'une hausse correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. La période totale d'acquisition des droits pour chaque attribution est de trois ans moins un jour.

### Attributions réglées en trésorerie

La juste valeur du montant à verser aux membres du conseil d'administration relativement aux droits à l'appréciation d'actions en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui sont réglées en trésorerie ou en actions, est comptabilisée à titre de charge de rémunération ainsi qu'une hausse correspondante au titre des passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel à la date où les unités sont émises aux membres du conseil d'administration. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture moyen des actions subalternes à droit de vote inscrites à la Bourse de Toronto au cours des vingt jours de bourse consécutifs précédant immédiatement de un jour la date de clôture de la période de présentation de l'information financière. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat net.

## K) AVANTAGES DU PERSONNEL

### Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les traitements, les absences rémunérées, les régimes de participation aux bénéfices et les primes. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont portés en charge lorsque le service connexe est fourni. Un passif est comptabilisé à l'égard du montant devant être versé au titre d'une prime en espèces à court terme ou d'un régime de participation aux bénéfices si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services rendus par l'employé et qu'il est possible de faire une estimation fiable de cette obligation.

### Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations

au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charge au cours des périodes où les services ont été rendus par les employés.

### Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le montant des prestations de retraite qu'un participant au régime recevra pendant la retraite est défini et dépend de facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. À la date de clôture de chaque exercice financier, des actuaires indépendants extrapolent les données de la plus récente évaluation actuarielle complète afin de mesurer, à des fins comptables, la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le passif net au titre des régimes à prestations définies de la Société relativement aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chaque régime.

Les valeurs actualisées de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, si applicable, le coût des services passés, sont établis au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (qui est parfois connue comme la méthode de répartition des prestations au prorata) basée sur les meilleures estimations de la part de la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération attendu et de la table de mortalité.

La direction détermine le taux d'actualisation selon les taux d'intérêts du marché actuel des obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui sont des taux ajustés afin de refléter la durée attendue des sorties de fonds futures reliées aux paiements des prestations de retraite.

Le passif ou l'actif net au titre des régimes à prestations définies est présenté dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant des régimes ou sous la forme de réductions de futures contributions aux régimes.

Les composantes de la charge au titre des régimes à prestations définies sont présentées comme suit :

- Le coût des prestations de retraite est reconnu en résultat net;
- L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est reconnu en résultat net; et
- Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est reconnu dans les autres éléments du résultat global.

Le coût des prestations de retraite reconnu en résultat net comprend :

- Le coût des services rendus au cours de l'exercice fourni en échange des services rendus par les employés pendant la période;
- Le coût des services passés reconnu en résultat net dans la période durant laquelle le régime a été modifié; et
- Les gains ou les pertes provenant d'un règlement reconnu en résultat net dans la période durant laquelle le règlement du régime a eu lieu.

L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est le produit du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies multiplié par le taux d'actualisation.

Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies sont reconnues immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net. Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies comprennent:

- Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements survenus suite à des expériences passées, des changements aux hypothèses financières et des changements aux hypothèses démographiques;
- Le rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs; et
- Tout changement dans l'effet du plafonnement de l'actif, sauf les montants inclus dans l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies.

## L) ÉCART DE CHANGE

Aux fins de la préparation des états financiers consolidés, le résultat net et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant d'une conversion sont comptabilisés à titre de charges financières au résultat net, exception faite des écarts de change découlant de la conversion d'instruments financiers désignés à titre de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger et des instruments financiers désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie, qui sont comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global jusqu'au règlement des éléments couverts ou jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés au résultat net.

## Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les éléments de produits et de charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change aient connu des fluctuations importantes ou que des transactions significatives aient eu lieu pendant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des transactions sont appliqués. Les écarts de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des ajustements au titre de l'écart de change dans les autres éléments du résultat global et le montant est accumulé dans les capitaux propres.

La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et celle de la Société. Les écarts de change découlant de la conversion de dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où l'élément de couverture est efficace, et sont présentés dans les capitaux propres à titre d'ajustements de l'écart de change. Si l'élément de couverture est inefficace, les écarts seront comptabilisés en résultat net. Lorsqu'il y a cession de la portion couverte d'un investissement net, le montant correspondant du cumul de l'ajustement au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net en tant que résultat net à la cession.

## M) INSTRUMENTS FINANCIERS

### Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués conformément au classement suivant :

- Les prêts et les créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché ouvert. La trésorerie et les équivalents de trésorerie (autre que les acceptations bancaires), les placements à court terme et les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduit toute réduction de valeur;
- Les acceptations bancaires (incluses dans les équivalents de trésorerie) sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et sont évaluées au coût amorti;
- Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou déduits des passifs financiers, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net; et
- L'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres créditeurs, le billet intersociétés à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés comme autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, exception faite de ceux qui ont été engagés relativement aux facilités de crédit renouvelables, qui sont classés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Les actifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque la Société ne détient plus les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs ou lorsque la Société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers à une autre entité. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si la Société a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Instruments financiers dérivés comprenant la comptabilité de couverture

La Société utilise des contrats de change à terme comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de change lié à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus. De plus, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variables. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

À la désignation initiale de l'élément de couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture et mesurer l'inefficacité. La Société évalue, tant

au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont « hautement efficaces » pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée et si les résultats réels de chaque relation de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 et 125 pour cent. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté.

#### *Comptabilité de couverture des flux de trésorerie*

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable au risque particulier lié à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement susceptible de se produire pouvant avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global cumulé et présentée dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat net et au même poste que les éléments couverts. La partie inefficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, qu'il arrive à échéance, qu'il est vendu, résilié ou exercé ou que la désignation de couverture est révoquée, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Le montant cumulatif du profit ou de la perte comptabilisé précédemment dans les autres éléments du résultat global est présenté dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres et y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert prévu ait une incidence sur le résultat net. Si l'élément couvert prévu n'est plus susceptible de se produire, le solde des autres éléments du résultat global cumulé est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

#### **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés, si un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et si l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### **Dépréciation des actifs financiers**

Les créances clients et autres débiteurs (« débiteurs ») sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective qu'ils se soient dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et que l'événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif qui peut être estimée de façon fiable.

L'indication objective de la dépréciation des débiteurs peut être un défaut de paiement du débiteur ou des indications à l'effet que le débiteur déclarera faillite.

La Société examine les indications de dépréciation des débiteurs tant sur le plan des actifs individuels que de façon globale. Tous les débiteurs importants à titre individuel sont évalués et soumis à un test de dépréciation spécifique. Les débiteurs qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évalués collectivement afin de déterminer si une réduction de valeur est survenue, mais n'a pas encore été identifiée. Les débiteurs qui ne sont pas importants à titre individuel font l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, dans le cadre duquel les débiteurs assortis de risques similaires sont regroupés.

Une réduction de valeur liée aux débiteurs est calculée comme étant l'écart entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes sont comptabilisées en résultat net et présentées dans un compte de provision pour créances douteuses et sont portées en réduction des débiteurs. Si, en raison d'un événement subséquent, le montant de la réduction de valeur diminue, la diminution de la réduction de valeur est reprise par le biais du résultat net.

## **N) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements très liquides qui ont une échéance initiale de trois mois ou moins.

## **O) PLACEMENTS À COURT TERME**

Les placements à court terme comprennent des certificats de dépôt hautement liquides dont l'échéance initiale est de plus de trois mois, mais n'excède pas un an.

## **P) BÉNÉFICE PAR ACTION**

La Société présente les données liées au bénéfice de base par action et au bénéfice dilué par action pour ses actions à droits de vote multiples et ses actions subalternes à droit de vote. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en

circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Le bénéfice dilué par action est ainsi obtenu en ajustant encore le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation en fonction de l'incidence de toutes les actions subalternes à droit de vote potentielles, lesquelles comprennent les options sur actions, les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux hauts dirigeants et employés désignés.

## Q) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et pour lesquels elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Le principal décideur opérationnel de la Société examine régulièrement les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur opérationnel et d'évaluer leur performance. Les résultats sectoriels qui sont directement communiqués au principal décideur opérationnel de la Société incluent les éléments directement attribuables à un secteur opérationnel ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable.

## R) JUGEMENTS COMPTABLES ET UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Les domaines importants qui requièrent l'utilisation de jugements et d'estimations de la part de la direction ont trait aux éléments suivants :

- **Provision pour créances douteuses**

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations dans l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses (voir Note 22 A);

- **Regroupements d'entreprises**

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs (voir Note 6);

- **Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées (voir Note 8);

- **Provisions**

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation (voir Note 16);

- **Éventualités**

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société;

- **Juste valeur des instruments financiers dérivés**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties;

- **Comptabilité de couverture**

La direction exerce un jugement important pour déterminer si les instruments financiers de la Société sont admissibles à la comptabilité de couverture, y compris en ce qui a trait aux hypothèses au sujet de l'efficacité et à l'estimation de la probabilité qu'une transaction soit conclue, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées aux transactions prévues);

- **Détermination de la valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies**

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société quant au taux d'actualisation, au taux de croissance prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies porté en résultat, des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté à l'état consolidé de la situation financière (voir Note 21);

- **Rémunération fondée sur des actions**

La direction utilise le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes pour estimer la juste valeur des options sur actions attribuées. Les estimations utilisées par la direction portent notamment sur le rendement en dividende attendu, la volatilité du cours de l'action de la Société, la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque et le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. Des estimations sont aussi utilisées pour déterminer le nombre d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis, ce qui influe sur leur juste valeur. La juste valeur des unités d'actions liées au rendement est également estimée en fonction de l'augmentation de la valeur économique.

- **Détermination de la valeur des actifs non financiers**

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des UGT. De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers (voir Note 15); et

- **Impôts différés**

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporelles futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporelles et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences. Un jugement est également requis pour déterminer la base fiscale des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le taux d'imposition résultant utilisé pour évaluer l'impôt différé (voir Note 10).

De tels jugements et estimations sont basés sur les faits et l'information dont dispose la direction de la Société. Des changements dans les faits et les circonstances pourraient nécessiter la révision des estimations précédentes et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 3. CHANGEMENT DE CONVENTION COMPTABLE

En 2016, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a été sollicité pour fournir des éclaircissements relativement à la façon dont une entité détermine la méthode prévue de recouvrement de la valeur d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée aux fins du calcul des impôts différés. Dans le cadre de ses réflexions, l'IFRIC a précisé qu'une entité devrait utiliser le taux d'imposition se rapportant à la méthode prévue de recouvrement afin d'évaluer les impôts différés. De plus, le fait qu'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ne soit pas amortie ne permet pas nécessairement de conclure que la méthode de recouvrement sera par la vente. À la suite de ces éclaircissements, la Société a modifié de façon rétrospective sa méthode comptable au 1<sup>er</sup> septembre 2016 et elle a retraité les données de la période précédente pour tenir compte de cette modification, comme il est expliqué plus loin.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précise que l'évaluation des passifs et actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résultent de la façon dont l'entité s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. La valeur comptable est recouvrée sous la forme d'avantages économiques pour l'entité au cours de périodes futures; par conséquent, la valeur des actifs est recouvrée par la vente ou l'utilisation.

Pour appliquer la nouvelle interprétation, la Société a constaté que l'avantage de ses licences de câblodistribution ira à la Société chaque année et que, par conséquent, leur valeur comptable sera recouvrée par l'utilisation. Cet avantage sera donc assujéti à un taux d'imposition plus élevé.

Par conséquent, la Société a modifié sa méthode comptable en ce qui concerne le taux d'imposition utilisé pour déterminer les conséquences fiscales à la date de présentation de l'information financière. La Société est d'avis que cette modification de méthode comptable reflétera mieux la façon dont la valeur de l'actif sera recouvrée par la Société. La modification de méthode comptable a été appliquée de façon rétrospective et entraîne les changements suivants dans les états financiers consolidés de la Société :

	Précédemment présenté	Incidence du changement de convention comptable	Actuellement présenté
	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 août 2015</b>			
Actifs d'impôts différés	12 086	(4 093)	7 993
Passifs d'impôts différés	514 194	112 134	626 328
Bénéfices non distribués	660 999	(116 227)	544 772
<b>Solde au 31 août 2016</b>			
Actifs d'impôts différés	11 680	(4 093)	7 587
Passifs d'impôts différés	488 993	112 134	601 127
Bénéfices non distribués	389 720	(116 227)	273 493

### 4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'IASB. Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2017 et n'ont pas été appliquées dans la cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2019	Adoption anticipée permise

#### IFRS 9

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La norme comprend des exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a mené à terme son projet de remplacement par étapes d'IAS 39, et la norme a été rehaussée à chaque étape. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence relative à la comptabilisation de couverture à la juste valeur du portefeuille en ce qui a trait au risque de taux d'intérêt, puisque cette étape a été séparée du projet IFRS 9 en raison de la nature à plus long terme du projet de macro-couverture qui en est actuellement à l'étape du document de travail du processus établi. Par conséquent, l'exception présentée dans IAS 39 en ce qui concerne une couverture de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers continue de s'appliquer. La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

## IFRS 15

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique en cinq étapes de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 fournit également des directives sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. De plus, IFRS 15 exige la présentation de renseignements supplémentaires au sujet des produits de la Société dans les états financiers consolidés.

La Société prévoit que l'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur les états financiers consolidés à l'égard de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. En ce qui concerne les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients) et les coûts engagés pour l'exécution d'un contrat (comme les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels), IFRS 15 exige qu'ils soient comptabilisés à titre d'actif et au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles en ce qui concerne les contrats d'une durée de plus de un an, et sont amortis sur la durée de l'entente. Pour les contrats dont la durée est inférieure à un an, ces coûts sont actuellement comptabilisés au titre des charges d'exploitation lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles jusqu'à un montant maximal correspondant aux produits générés par ces activités de rebranchement et sont amortis sur la durée de vie moyenne d'abonnement d'un client. En vertu d'IFRS 15, ces coûts ne seront plus plafonner en fonction des produits liés au rebranchement.

L'adoption d'IFRS 15 ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calendrier de comptabilisation des produits et sur le total des produits comptabilisés sur la durée d'une entente à l'égard des produits. Par conséquent, toutes les obligations de prestation prévues dans le contrat demeureront essentiellement les mêmes. La Société prévoit que la présentation des charges au titre de la dotation à l'amortissement et des charges d'exploitation pourrait changer en vertu d'IFRS 15. La nouvelle norme devrait toutefois avoir peu d'incidence sur le bénéfice de la période de la Société.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière en IFRS, et la Société prévoit l'appliquer de façon rétrospective. La norme s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions. La Société continue d'évaluer l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

## IFRS 16

IFRS 16 introduit un modèle comptable unique pour les preneurs et pour tous les baux d'une durée de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent est de faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, ce qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif de location correspondant, ce qui représente son obligation d'effectuer les paiements de location. IFRS 16 remplace la norme IAS 17 *Contrats de location*. Le traitement comptable des bailleurs demeurera en grande partie le même que selon la norme IAS 17. L'adoption anticipée est permise, mais seulement si l'entité applique également IFRS 15. La Société est en train d'évaluer l'étendue de l'incidence de ce changement sur ses états financiers consolidés.

## 5. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice (perte) de l'exercice de la Société est présenté(e) en trois secteurs opérationnels: les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services des technologies de l'information et des communications (« TIC ») aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services d'Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent également aux petites et moyennes entreprises des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture. Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces du Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland/Delaware, la Caroline du Sud et l'est du Connecticut.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un vaste portefeuille de services gérés aux petites, moyennes et grandes entreprises de certaines régions du monde, par l'entremise de ses centres de données situés au Canada, aux États-Unis et en Europe. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans les principaux marchés verticaux suivants : la vente au détail en ligne, les services financiers, la technologie, le secteur public, l'éducation, les soins de santé, les services aux entreprises, le secteur manufacturier, les médias et les jeux en ligne. Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce ses principales activités au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et en Europe (à Londres et à Southampton, au Royaume-Uni et en France). Cogeco Peer 1 a plus de 50 points de présence, incluant en Allemagne, au Pays-Bas et au Mexique.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon son bénéfice sectoriel (sa perte sectorielle), qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les autres charges, à l'exception des honoraires de gestion, des charges financières et des impôts sur le résultat, sont présentées par secteur uniquement aux fins de la présentation de l'information financière externe. Les honoraires de gestion, les charges financières et les impôts sur le résultat sont gérés sur une base consolidée et, par conséquent,

ils ne sont pas reflétés dans les résultats sectoriels. Les éliminations intersectorielles et autres éliminent toutes transactions intersociétés comprises dans les résultats opérationnels de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Exercice clos le 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Services à large bande canadiens \$	Services à large bande américains \$	Services de TIC aux entreprises \$	Éliminations intersectorielles et autres \$	Consolidé \$
<b>Produits</b>	1 296 455	643 135	290 799	(3 538)	2 226 851
Charges d'exploitation	618 223	371 947	199 748	13 024	1 202 942
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	18 939	18 939
<b>Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)</b>	<b>678 232</b>	<b>271 188</b>	<b>91 051</b>	<b>(35 501)</b>	<b>1 004 970</b>
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition <sup>(1)</sup>	—	3 191	—	—	3 191
Dotation aux amortissements	231 893	138 088	104 786	301	475 068
Charges financières	—	—	—	—	129 424
Impôts sur le résultat	—	—	—	—	98 062
<b>Bénéfice de l'exercice</b>					<b>299 225</b>
Immobilisations corporelles	1 110 926	443 257	392 603	453	1 947 239
Immobilisations incorporelles	990 600	905 805	81 897	—	1 978 302
Goodwill	4 662	749 982	268 780	—	1 023 424
Acquisition d'immobilisations corporelles	229 530	129 735	47 599	—	406 864
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	10 600	5 215	5 378	—	21 193

(1) Comprennent des coûts de vérification diligente et de transaction reliés à un regroupement d'entreprises qui devrait être conclu au début de janvier 2018 (voir Note 24 A)).

Exercice clos le 31 août 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Services à large bande canadiens \$	Services à large bande américains \$	Services de TIC aux entreprises \$	Éliminations intersectorielles et autres \$	Consolidé \$
<b>Produits</b>	1 268 515	609 753	301 523	(3 642)	2 176 149
Charges d'exploitation	608 452	349 497	203 189	13 094	1 174 232
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	18 468	18 468
<b>Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)</b>	<b>660 063</b>	<b>260 256</b>	<b>98 334</b>	<b>(35 204)</b>	<b>983 449</b>
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition <sup>(1)</sup>	2 752	594	5 456	—	8 802
Réclamations et litiges <sup>(2)</sup>	—	—	10 791	—	10 791
Dotation aux amortissements	242 100	129 427	126 135	301	497 963
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (Note 15 C))	—	—	450 000	—	450 000
Charges financières	—	—	—	—	136 378
Impôts sur le résultat	—	—	—	—	69 143
<b>Perte de l'exercice</b>					<b>(189 628)</b>
Immobilisations corporelles	1 106 192	444 666	438 108	754	1 989 720
Immobilisations incorporelles	988 957	970 790	99 801	—	2 059 548
Goodwill	4 662	784 680	271 438	—	1 060 780
Acquisition d'immobilisations corporelles	222 333	115 081	107 310	17	444 741
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	11 492	4 072	7 205	—	22 769

(1) Comprennent des frais d'acquisition et d'intégration reliés à un regroupement d'entreprises dans le secteur des Services à large bande américains et des frais de restructuration dans les secteurs des Services à large bande canadiens et des Services de TIC aux entreprises.

(2) Comprennent des coûts liés au règlement de réclamations et coûts liés aux litiges.

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques:

Exercice clos le 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis \$	Europe \$	Total \$
<b>Produits</b>	<b>1 466 948</b>	<b>729 201</b>	<b>30 702</b>	<b>2 226 851</b>
Immobilisations corporelles	1 426 089	490 820	30 330	1 947 239
Immobilisations incorporelles	1 044 991	929 565	3 746	1 978 302
Goodwill	221 867	787 633	13 924	1 023 424

Exercice clos le 31 août 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis \$	Europe \$	Total \$
Produits	1 428 863	708 680	38 606	2 176 149
Immobilisations corporelles	1 450 350	502 357	37 013	1 989 720
Immobilisations incorporelles	1 051 192	1 002 134	6 222	2 059 548
Goodwill	221 867	824 074	14 839	1 060 780

## 6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Cogeco Connexion a conclu l'acquisition de l'ensemble des actions de Briand et Moreau Câble inc., une entreprise de câblodistribution régionale exerçant ses activités en Gaspésie, au Québec, qui desservait, au 1<sup>er</sup> septembre 2016, 808 clients de services d'Internet et 1 439 clients de services de vidéo.

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition et était assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture, qui ont été complétés au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2017. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Préliminaire 30 novembre 2016 \$	Finale 28 février 2017 \$
<b>Prix d'achat</b>		
Contrepartie versée	880	880
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	896	955
	1 776	1 835
<b>Actifs nets acquis</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76	76
Créances clients et autres débiteurs	70	57
Charges payées d'avance et autres	9	9
Immobilisations corporelles	204	204
Immobilisations incorporelles	2 296	2 358
Dettes fournisseurs et autres crédateurs pris en charge	(102)	(92)
Passifs d'impôts sur le résultat	(13)	(13)
Produits différés et perçus d'avance	(10)	(10)
Passifs d'impôts différés	(549)	(549)
Dettes à long terme prise en charge	(205)	(205)
	1 776	1 835

## 7. CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2017 \$	2016 \$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	358 736	350 877
Coûts de prestations de service <sup>(1)</sup>	658 955	650 834
Coûts liés aux clients <sup>(2)</sup>	66 923	64 230
Autres achats externes <sup>(3)</sup>	118 328	108 291
	1 202 942	1 174 232

- (1) Comprennent le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les dépenses liées aux centres de données informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.
- (2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.
- (3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles à bureau, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), les pertes et profits sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et d'autres frais d'administration.

## 8. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	413 016	428 722
Amortissement des immobilisations incorporelles	62 052	69 241
	<b>475 068</b>	<b>497 963</b>

## 9. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	124 215	131 808
Pertes nettes (gains nets) de change	846	(273)
Amortissement des coûts de transaction différés	2 511	2 432
Coûts d'emprunt capitalisés <sup>(1)</sup>	(2 930)	(1 877)
Autres	4 782	4 288
	<b>129 424</b>	<b>136 378</b>

(1) Pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016, le taux d'intérêt moyen utilisé pour la capitalisation des coûts d'emprunt était de 4,5%.

## 10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Exigibles	88 162	93 887
Différés	9 900	(24 744)
	<b>98 062</b>	<b>69 143</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé:

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	397 287	(120 485)
Taux d'imposition combiné canadien	26,50%	26,71%
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	105 281	(32 182)
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôts sur le résultat inférieurs ou supérieurs	9 315	6 902
Réévaluation des actifs d'impôts différés	587	9 444
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts pratiquement en vigueur	(1 714)	1 226
Incidences sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles <sup>(1)</sup>	671	107 676
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(17 009)	(21 346)
Autres	931	(2 577)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	<b>98 062</b>	<b>69 143</b>

(1) Comprennent 107,2 millions \$ découlant des pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles pour l'exercice clos le 31 août 2016.

Le tableau qui suit présente les impôts différés qui découlent des écarts temporels entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, de même que les reports prospectifs de pertes fiscales:

Aux 31 août	2017	2016
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
		(retraité, Note 3)
Immobilisations corporelles	(165 005)	(174 237)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(563 613)	(565 757)
Produits différés et perçus d'avance	11 731	10 973
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	133 791	139 832
Autres	(9 733)	(4 351)
Passifs d'impôts différés nets	(592 829)	(593 540)
Présentation aux états financiers:		
Actifs d'impôts différés	10 918	7 587
Passifs d'impôts différés	(603 747)	(601 127)
Passifs d'impôts différés nets	(592 829)	(593 540)

La variation des soldes d'actifs et de passifs d'impôts différés au cours des exercices 2017 et 2016 s'établit comme suit:

Exercice clos le 31 août 2017	Solde au début	Reconnus en résultat net	Reconnus aux autres éléments du résultat global	Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
(en milliers de dollars canadiens)						
						(retraité, Note 3)
Immobilisations corporelles	(174 237)	4 552	—	63	4 617	(165 005)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(565 757)	(11 288)	—	(612)	14 044	(563 613)
Produits différés et perçus d'avance	10 973	995	—	—	(237)	11 731
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	139 832	(683)	—	—	(5 358)	133 791
Autres	(4 351)	(3 476)	(2 003)	—	97	(9 733)
	(593 540)	(9 900)	(2 003)	(549)	13 163	(592 829)

Exercice clos le 31 août 2016	Solde au début	Reconnus en résultat net	Reconnus aux autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
(en milliers de dollars canadiens)					
					(retraité, Note 3)
Immobilisations corporelles	(169 710)	(3 881)	—	(646)	(174 237)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(573 049)	5 887	—	1 405	(565 757)
Produits différés et perçus d'avance	9 683	1 311	—	(21)	10 973
Bénéfice de sociétés de personnes	(20 710)	20 710	—	—	—
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	139 609	1 423	—	(1 200)	139 832
Autres	(4 158)	(706)	696	(183)	(4 351)
	(618 335)	24 744	696	(645)	(593 540)

Au 31 août 2017, la Société et ses filiales disposent de pertes fiscales fédérales reportées pour lesquelles l'avantage fiscal a été constaté dans les états financiers, à moins d'indication contraire. Ces pertes viennent à échéance comme suit:

(en milliers de dollars canadiens)	2025	2026	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	—	62 545	62 545
États-Unis	39 542	69 180	196 575	305 297
Royaume-Uni <sup>(1)</sup>	—	—	14 910	14 910
	39 542	69 180	274 030	382 752

(1) Les pertes fiscales au Royaume-Uni peuvent être reportées indéfiniment afin de compenser des profits provenant du même type d'exploitation. L'avantage de ces pertes fiscales n'a pas été constaté dans les états financiers.

La Société et ses filiales disposent de pertes en capital reportées totalisant 521 millions \$ qui peuvent être reportées indéfiniment contre des gains en capital et 248 millions \$ d'écarts de change non-réalisés temporaires pour lesquelles l'avantage fiscal n'a pas été constaté dans les états financiers consolidés.

## 11. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)</i>	\$	\$
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>	<b>299 225</b>	(189 628)
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 204 213	49 032 367
Incidence des options sur actions dilutives <sup>(1) (2)</sup>	168 469	—
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives <sup>(2)</sup>	111 120	—
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives <sup>(2)</sup>	111 393	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 595 195	49 032 367
<b>Bénéfice (perte) par action</b>		
De base	6,08	(3,87)
Dilué(e)	6,03	(3,87)

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2017, 2 475 options sur actions (155 900 en 2016) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

(2) Le nombre moyen pondéré potentiellement dilutif des actions subalternes à droit de vote, totalisant 417 337 pour l'exercice clos le 31 août 2016, est antidilutif en raison de la perte enregistrée dans l'exercice.

## 12. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 août 2017, les placements à court terme de la Société comprennent des certificats de dépôt pour un montant de 54 millions \$, portant intérêt entre 1,08 % et 1,22 % et ayant des échéances entre octobre 2017 et juin 2018.

## 13. AUTRES ACTIFS

Aux 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Coûts de transactions	3 091	5 167
Autres	4 004	2 777
	7 095	7 944

## 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours des exercices 2017 et 2016, les variations des immobilisations corporelles s'établissaient comme suit:

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Réseaux et infrastructure <sup>(1)</sup>	Équipements de centres de données informatiques <sup>(2)</sup>	Appareils résidentiels	Matériel roulant et équipements <sup>(3)</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Solde au 31 août 2015	241 033	2 874 338	272 520	555 844	309 371	4 253 106
Additions	17 124	212 784	57 374	89 297	68 162	444 741
Dispositions et radiations	(393)	(7 527)	(3 162)	(37 181)	(15 038)	(63 301)
Ajustements au titre de l'écart de change	(6 076)	(3 380)	(5 388)	(495)	(2 297)	(17 636)
Solde au 31 août 2016	251 688	3 076 215	321 344	607 465	360 198	4 616 910
Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	—	204	—	—	—	204
Additions	4 967	233 627	25 189	78 961	64 120	406 864
Dispositions et radiations	(6 931)	(15 485)	(17 896)	(47 647)	(2 650)	(90 609)
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 463)	(31 450)	(11 523)	(6 198)	(5 316)	(57 950)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>246 261</b>	<b>3 263 111</b>	<b>317 114</b>	<b>632 581</b>	<b>416 352</b>	<b>4 875 419</b>
<b>Amortissement et perte de valeur cumulés</b>						
Solde au 31 août 2015	61 407	1 472 548	118 416	413 600	201 714	2 267 685
Dotation aux amortissements	16 865	255 337	26 264	70 623	59 633	428 722
Dispositions et radiations	(364)	(5 133)	(3 029)	(36 170)	(15 018)	(59 714)
Ajustements au titre de l'écart de change	(1 712)	(2 020)	(3 932)	(230)	(1 609)	(9 503)
Solde au 31 août 2016	76 196	1 720 732	137 719	447 823	244 720	2 627 190
Dotation aux amortissements	15 760	244 847	32 528	70 361	49 520	413 016
Dispositions et radiations	(653)	(10 844)	(17 845)	(46 845)	(2 549)	(78 736)
Ajustements au titre de l'écart de change	(1 339)	(16 237)	(9 807)	(2 799)	(3 108)	(33 290)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>89 964</b>	<b>1 938 498</b>	<b>142 595</b>	<b>468 540</b>	<b>288 583</b>	<b>2 928 180</b>
<b>Valeur comptable</b>						
Au 31 août 2016	175 492	1 355 483	183 625	159 642	115 478	1 989 720
<b>Au 31 août 2017</b>	<b>156 297</b>	<b>1 324 613</b>	<b>174 519</b>	<b>164 041</b>	<b>127 769</b>	<b>1 947 239</b>

(1) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(2) Les équipements de centres de données informatiques comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité.

(3) Le matériel roulant et les équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

## 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

### A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des exercices 2017 et 2016, les variations des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016 <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée		Total \$
	Relations-clients <sup>(1)</sup> \$	Autres <sup>(2)</sup> \$	Licences de câblodistribution \$	Nom commercial \$	
<b>Coût</b>					
Solde au 31 août 2015	427 973	68 353	1 811 679	25 934	2 333 939
Additions	—	22 960	—	—	22 960
Entièrement amortis	—	(12 249)	—	—	(12 249)
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 328)	(445)	(2 632)	—	(6 405)
Solde au 31 août 2016	424 645	78 619	1 809 047	25 934	2 338 245
Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	2 358	—	—	—	2 358
Additions	—	21 572	—	—	21 572
Entièrement amortis	—	(13 533)	—	—	(13 533)
Ajustements au titre de l'écart de change	(14 144)	(1 316)	(37 236)	—	(52 696)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>412 859</b>	<b>85 342</b>	<b>1 771 811</b>	<b>25 934</b>	<b>2 295 946</b>
<b>Amortissement et perte de valeur cumulés</b>					
Solde au 31 août 2015	167 964	34 492	—	—	202 456
Dotations aux amortissements	52 018	17 223	—	—	69 241
Perte de valeur	21 500	—	—	—	21 500
Entièrement amortis	—	(12 249)	—	—	(12 249)
Ajustements au titre de l'écart de change	(2 027)	(224)	—	—	(2 251)
Solde au 31 août 2016	239 455	39 242	—	—	278 697
Dotations aux amortissements	44 095	17 957	—	—	62 052
Entièrement amortis	—	(13 533)	—	—	(13 533)
Ajustements au titre de l'écart de change	(9 002)	(570)	—	—	(9 572)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>274 548</b>	<b>43 096</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>317 644</b>
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 août 2016	185 190	39 377	1 809 047	25 934	2 059 548
<b>Au 31 août 2017</b>	<b>138 311</b>	<b>42 246</b>	<b>1 771 811</b>	<b>25 934</b>	<b>1 978 302</b>

(1) Les relations-clients comprennent les ententes contractuelles à long terme avec les clients.

(2) Comprendent les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels dans les secteurs des services à large bande, les coûts directs marginaux liés à l'acquisition des clients et les baux favorables.

## B) GOODWILL

Au cours des exercices 2017 et 2016, les variations du goodwill s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
	\$
<b>Coût</b>	
Solde au 31 août 2015	1 497 800
Ajustements au titre de l'écart de change	(11 910)
Solde au 31 août 2016	1 485 890
Ajustements au titre de l'écart de change	<b>(51 806)</b>
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>1 434 084</b>
<b>Perte de valeur cumulée</b>	
Solde au 31 août 2015	—
Perte de valeur	428 500
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 390)
Solde au 31 août 2016	425 110
Ajustements au titre de l'écart de change	<b>(14 450)</b>
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>410 660</b>
<b>Valeur comptable</b>	
Au 31 août 2016	1 060 780
<b>Au 31 août 2017</b>	<b>1 023 424</b>

## C) TEST DE DÉPRÉCIATION SUR LE GOODWILL ET LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société effectue des tests annuels de dépréciation, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation sur le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne génèrent pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres actifs ou groupe d'actifs, sont allouées et testées pour dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle elles appartiennent.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à chaque UGT de la Société de la façon suivante:

Aux 31 août	2017			2016		
	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services à large bande canadiens	4 662			4 662		
Ontario		857 696	—		857 696	—
Québec		109 304	—		109 304	—
Services à large bande américains	749 982			784 680		
Sud de la Floride		234 423	—		245 269	—
Caroline du Sud		38 862	—		40 660	—
Ouest de la Pennsylvanie		389 870	—		407 908	—
Maryland/Delaware		51 398	—		53 776	—
Est du Connecticut		90 258	—		94 434	—
Services de TIC aux entreprises	268 780	—	25 934	271 438	—	25 934
<b>Total</b>	<b>1 023 424</b>	<b>1 771 811</b>	<b>25 934</b>	1 060 780	1 809 047	25 934

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de chaque UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes.

pour une période de cinq à huit ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et de la marge pour chaque UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour le secteur. Les flux de trésorerie au-delà de cette période sont extrapolés selon un taux de croissance perpétuel estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les UGT exercent leurs activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risque spécifique à chaque UGT.

Au cours de l'exercice 2017 la Société a changé la date des tests annuels de dépréciation du 31 août au 30 juin. Le changement s'aligne mieux au processus de budgétisation annuel de la Société. La Société a déterminé que ce changement de date était plus approprié et estime qu'il n'a eu aucune incidence sur ses résultats financiers.

Au 30 juin 2017 et 31 août 2016, la Société a effectué des tests de dépréciation pour ses UGT à l'intérieur de ses secteurs opérationnels : Services à large bande canadiens et américains. La Société a déterminé que la valeur recouvrable de chaque UGT était supérieure à sa valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a par conséquent été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016. Le calcul effectué en 2014 pour déterminer la valeur recouvrable des Services à large bande canadiens, qui représente le calcul le plus détaillé entrepris dans un exercice précédent, a été utilisé pour le test de dépréciation de ces UGT au 31 août 2016.

Au 31 mai 2017 la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill et des actifs à long terme de l'UGT des Services de TIC aux entreprises, suite au fait que les indicateurs de performance financière étaient inférieurs aux prévisions initiales. Il a été déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à sa valeur comptable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 mai 2017.

## Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles en 2016

Dans le cadre d'un processus amorcé au cours de l'exercice 2015, la Société a procédé à un examen approfondi des activités, de la structure organisationnelle et du portefeuille de produits et de services de son secteur des Services de TIC aux entreprises. L'examen a donné lieu à plusieurs initiatives principalement axées sur la réalisation de ventes rentables, à la simplification de l'offre de produits, à la simplification des processus opérationnels et au regroupement de ses deux unités d'exploitation, Cogeco Services Réseaux et Peer 1 Hosting, afin de former Cogeco Peer 1.

Malgré les efforts continus pour harmoniser la structure des ventes de Cogeco Peer 1 avec son offre de produits simplifiée, les ventes n'ont pas connu la croissance prévue. Les ventes de services d'hébergement, le principal produit vendu par Cogeco Peer 1 aux États-Unis et en Europe, ont été considérablement moins élevées que prévues en raison de l'abandon progressif plus rapide des services non rentables, de l'accroissement plus lent que prévu de l'équipe des ventes et de l'intensification de la concurrence sur le marché provenant d'importantes offres de services d'informatique en nuage, qui rivalisent maintenant avec la plupart des fournisseurs de services d'hébergement géré traditionnels. De plus, la juste valeur de marché et les multiples de négociation relatifs aux activités d'hébergement ont beaucoup diminué en 2016 en raison de l'arrivée sur le marché de ces offres de services d'informatique en nuage.

Par conséquent, la direction a revu à la baisse ses projections financières futures, ce qui s'est traduit par une diminution de la valeur du placement de la Société dans Cogeco Peer 1. La Société a donc effectué un test de dépréciation du goodwill et de tous les actifs à long terme de Cogeco Peer 1 au 31 mai 2016. Une perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 428,5 millions \$ a été comptabilisé par la Société. De plus, la Société a effectué son test de dépréciation des actifs à long terme et a conclu que la valeur comptable des relations-clients excédait leur valeur recouvrable, calculée comme les flux de trésorerie futurs actualisés qui devraient être tirés de l'actif. Une perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 21,5 millions \$ a donc été constatée au 31 mai 2016 à l'égard des relations-clients.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'a eue la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2016 :

	\$
Perte de valeur du goodwill <sup>(1)</sup>	428 500
Perte de valeur des immobilisations incorporelles <sup>(2)</sup>	21 500
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	450 000
Impôts sur le résultat	(16 048)
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, déduction faite des impôts sur le résultat	433 952

(1) La perte de valeur du goodwill par marché géographique comprend un montant de 111,8 millions \$ pour le Canada, un montant de 278,9 millions \$ pour les États-Unis et un montant de 37,8 millions \$ pour l'Europe.

(2) Les immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur seulement aux États-Unis.

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les valeurs recouvrables à l'égard des tests de dépréciation les plus récents effectués pour chaque secteur opérationnel de la Société :

Secteur opérationnel	2017		2016	
	Taux d'actualisation avant impôts %	Taux de croissance perpétuel %	Taux d'actualisation avant impôts %	Taux de croissance perpétuel %
Services à large bande canadiens	10,0	2,0	10,5 à 10,9	2,0
Services à large bande américains	9,2 à 10,0	2,5 à 3,0	10,9 à 11,6	2,5 à 3,0
Services de TIC aux entreprises	11,5	3,2	11,3	3,2

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur opérationnel, les changements requis au taux d'actualisation avant impôts et au taux de croissance perpétuel utilisés pour effectuer les tests de dépréciation les plus récents, afin que les valeurs recouvrables soient égales à la valeur comptable de l'UGT :

Secteur opérationnel	Augmentation du taux d'actualisation avant impôts %	Diminution du taux de croissance perpétuel %
	Services à large bande canadiens	10,2 à 12,1
Services à large bande américains	2,3 à 10,2	4,1 à 41,4
Services de TIC aux entreprises	0,4	0,4

## 16. PROVISIONS

Au cours de l'exercice 2017, les variations des provisions s'établissaient comme suit:

Exercice clos le 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Retenues d'impôts et droits de timbre \$	Coûts liés à la programmation et au contenu \$	Coûts de restructuration \$	Réclamations et litiges \$	Autres \$	Total \$
Solde au début	6 976	8 104	340	7 000	8 268	30 688
Provisions reconnues au cours de l'exercice	—	8 081	—	—	1 528	9 609
Provisions utilisées au cours de l'exercice	—	(7 122)	(340)	(6 586)	(25)	(14 073)
Provisions renversées au cours de l'exercice	—	(3 282)	—	—	—	(3 282)
Écart de change	123	(23)	—	—	(32)	68
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 099</b>	<b>5 758</b>	<b>—</b>	<b>414</b>	<b>9 739</b>	<b>23 010</b>

Les provisions pour retenues d'impôts et droits de timbre ont trait à des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à l'acquisition par la Société d'une filiale portugaise. Suite à la vente de la filiale portugaise en 2012, la Société demeure responsable de ces passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre jusqu'à concurrence de 5 millions € selon les termes de l'entente de vente.

Les provisions pour coûts liés à la programmation et au contenu comprennent les provisions pour des hausses tarifaires rétroactives ainsi que des redevances et coûts additionnels liés au contenu découlant d'audits périodiques des fournisseurs de services.

Les autres provisions comprennent les provisions au titre d'obligations contractuelles ainsi que d'autres obligations juridiques.

## 17. DETTE À LONG TERME

Aux 31 août	Échéance	Taux d'intérêt	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadien, sauf les pourcentages)</i>		%	\$	\$
<b>Société</b>				
Facilité à terme renouvelable <sup>a)</sup>				
Facilité de crédit renouvelable du Canada				
Emprunt renouvelable - 59,5 millions \$ US en 2016	janvier 2022	—	—	78 040
Emprunt renouvelable - 23,6 millions £ en 2016	janvier 2022	—	—	40 646
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 4,4 millions £ en 2016				
	janvier 2022	—	—	7 578
Billets garantis de premier rang <sup>b)</sup>				
Série A – 25 millions \$ US	septembre 2024	4,14	31 229	32 665
Série B – 150 millions \$ US	septembre 2026	4,29	187 325	195 961
Billets garantis de premier rang Série B <sup>c)</sup>				
	octobre 2018	7,60	54 922	54 853
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US <sup>d)</sup>				
	juin 2025	4,30	268 432	280 787
Débentures garanties de premier rang série 2 <sup>e)</sup>				
	novembre 2020	5,15	199 354	199 174
Débentures garanties de premier rang série 3 <sup>f)</sup>				
	février 2022	4,93	199 061	198 878
Débentures garanties de premier rang série 4 <sup>g)</sup>				
	mai 2023	4,18	298 078	297 788
Débenture non garantie de premier rang <sup>h)</sup>				
	mars 2018	5,94	99 979	99 939
Billets non garantis de premier rang – 400 millions \$ US <sup>i)</sup>				
	mai 2020	4,88	498 141	520 201
<b>Filiales</b>				
Facilités de crédit de premier rang <sup>j)</sup>				
Facilité d'emprunt à terme A-2 - 94,4 millions \$ US (98,2 millions \$ US en 2016)	septembre 2019	3,11 <sup>(1) (2)</sup>	117 397	127 146
Facilité d'emprunt à terme A-3 - 118,4 millions \$ US (124,6 millions \$ US en 2016)	septembre 2019	3,11 <sup>(1) (2)</sup>	147 073	161 284
Facilité d'emprunt à terme B - 355,4 millions \$ US (362,6 millions \$ US en 2016)	décembre 2019	3,73 <sup>(1)</sup>	439 088	466 024
Facilité de crédit renouvelable - 29 millions \$ US (76 millions \$ US en 2016)	septembre 2019	3,11 <sup>(1)</sup>	36 354	99 682
			<b>2 576 433</b>	2 860 646
Moins : tranche à court terme			<b>131 915</b>	22 516
			<b>2 444 518</b>	2 838 130

(1) Taux d'intérêt sur la dette, incluant la marge applicable.

(2) Le 14 octobre 2015, une filiale américaine de la Société a conclu deux conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer les taux d'intérêt sur un montant notionnel de 150 millions \$ US (75 millions \$ US en vertu de chaque convention) au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à un taux fixe de 0,9870 % et de 0,6120 % en vertu des facilités d'emprunt à terme A-2 et A-3 jusqu'au 31 juillet 2019 et au 30 octobre 2017, respectivement.

a) La Société dispose d'une facilité à terme renouvelable de 800 millions \$ auprès d'un consortium de prêteurs. Le 9 décembre 2016, l'échéance a été prolongé au 24 janvier 2022 et peut être prolongée annuellement. Cette facilité à terme renouvelable modifiée et mise à jour est composée de deux tranches: une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions \$ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions \$. Cogeco Peer 1 (UK) Ltd. peut emprunter sous la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base en dollars américains, le taux LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus la marge applicable. La tranche du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling et le taux LIBOR en livres sterling. La facilité à terme renouvelable donne accès à une marge de crédit d'exploitation d'un montant maximal de 30 millions \$, dont 12 millions \$ sont disponibles sous une marge de crédit d'exploitation au Royaume-Uni. La facilité à terme renouvelable est garantie indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, il prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent le total de l'endettement, les charges financières, les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote et le rachat d'actions, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, des réclamations et litiges, de la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ajusté »).

b) Le 27 août 2014, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang, série A d'un montant de 25 millions \$ US et de billets garantis de premier rang, série B d'un montant de 150 millions \$ US. Les billets garantis de premier rang, série A portent intérêt au taux annuel de 4,14 % payable semestriellement, et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2024, et les billets garantis de premier rang, série B portent intérêt au taux annuel de 4,29 % payable semestriellement, et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Les billets garantis de premier rang, séries A et B sont rachetables au gré de Cogeco Communications en tout temps, en totalité ou en partie, à la totalité du capital plus une prime de réparation. Ces billets sont garantis indirectement par une charge

de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.

- c) Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, la Société a procédé à l'émission de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. Les billets garantis de premier rang sont des obligations garanties, de rang égal et proportionnelles à toutes les dettes actuelles et futures. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Ces billets sont rachetables au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, avant échéance à 100 % du montant du capital plus une prime de réparation.
- d) Le 27 juin 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US. Ces billets garantis de premier rang portent intérêt à un taux de 4,30 % payable semestriellement et viennent à échéance le 16 juin 2025. Les billets garantis de premier rang sont rachetables au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, à la totalité du capital plus une prime de réparation. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- e) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 2. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- f) Le 14 février 2012, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 3. Ces débentures viennent à échéance le 14 février 2022 et portent intérêt au taux annuel de 4,925 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- g) Le 27 mai 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 300 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 4. Ces débentures viennent à échéance le 26 mai 2023 et portent intérêt au taux annuel de 4,175 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces débentures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.
- h) Le 5 mars 2008, la Société a émis, par voie de placement privé, une débenture non garantie de premier rang d'une valeur de 100 millions \$. La débenture porte intérêt au taux annuel fixe de 5,936 % payable semestriellement. La débenture vient à échéance le 5 mars 2018 et est rachetable au gré de la Société en tout temps avant l'échéance, en totalité ou en partie, à hauteur de 100 % du montant du capital plus une prime de réparation.
- i) Le 23 avril 2013, la Société a procédé à un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$ US. Ces billets viennent à échéance le 1<sup>er</sup> mai 2020 et portent intérêt au taux annuel de 4,875 % payable semestriellement. Ces billets sont solidairement garantis sous forme de dette de premier rang par ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les investissements et les distributions.
- j) Dans le cadre de l'acquisition d'Atlantic Broadband le 30 novembre 2012, la Société a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang totalisant 710 millions \$ US, en trois tranches : la première tranche, une facilité d'emprunt à terme A, venant à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B, venant à échéance le 2 décembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, venant à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 0,75 %. Les facilités d'emprunt à terme A et B sont assujetties à un échéancier d'amortissement trimestriel fixe. En sus de l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe et depuis le premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités d'emprunts à terme doivent être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur et qui pourront réduire l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe. Le calcul du remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires est défini comme suit :
- (i) 50% si le ratio consolidé des facilités de crédit de premier rang est égal ou supérieur à 4,00 sur 1,00;
  - (ii) 25% si le ratio consolidé des facilités de crédit est égal ou supérieur à 3,00 sur 1,00 mais moindre que 4,00 sur 1,00; et
  - (iii) 0% si le ratio consolidé des facilités de crédit est moindre que 3,00 sur 1,00.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société et ses filiales canadiennes et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'Atlantic Broadband et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'Atlantic Broadband et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements, l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

Dans le cadre de l'acquisition de MetroCast Connecticut réalisée le 20 août 2015 par Atlantic Broadband, la filiale de Cogeco Communications, les facilités de crédit de premier rang ont été modifiées le 17 juillet 2015 et les modifications sont entrées en vigueur

à la clôture de l'acquisition. Conformément aux modifications, une facilité d'emprunt à terme A-2 additionnelle d'un montant de 100 millions \$ US a été établie. La facilité d'emprunt à terme A-2 vient à échéance le 3 septembre 2019 et est assujettie à un échéancier d'amortissement trimestriel fixe. En sus de l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe, la facilité d'emprunt à terme A-2 est assujettie à un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur qui pourrait réduire l'échéancier d'amortissement trimestriel fixe, comme c'est également le cas pour la facilité d'emprunt à terme A. Les autres modalités relatives aux clauses restrictives financières et aux taux d'intérêt sont demeurées inchangées.

Le 31 mai 2016, les facilités de crédit de premier rang ont été modifiées. Aux termes des modifications, la facilité d'emprunt à terme A a été convertie en une facilité de crédit à terme A-3 ayant comme effet la prolongation de l'échéance de novembre 2017 à septembre 2019. L'échéance de la facilité de crédit renouvelable a été également prolongée de novembre 2017 à septembre 2019. Des frais de transaction de 0,5 million \$ US ont été engagés dans le cadre de la modification. Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

## 18. CAPITAL SOCIAL

### A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

### B) ÉMIS ET PAYÉ

Aux 31 août	2017	2016
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
33 813 777 actions subalternes à droit de vote (33 673 541 en 2016)	933 149	924 600
	1 031 495	1 022 946
105 219 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (160 323 en 2016)	(5 801)	(8 527)
122 614 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (89 632 en 2016)	(8 058)	(5 952)
	1 017 636	1 008 467

Au cours des exercices 2017 et 2016, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit:

Exercices clos les 31 août	2017		2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)		\$		\$
Solde au début	33 673 541	924 600	33 533 342	918 057
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	140 236	7 011	140 199	5 282
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des d'actions pour les options exercées	—	1 538	—	1 261
<b>Solde à la fin</b>	<b>33 813 777</b>	<b>933 149</b>	<b>33 673 541</b>	<b>924 600</b>

Au cours des exercices 2017 et 2016, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2017		2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	160 323	8 527	223 852	11 322
Actions subalternes à droit de vote acquises	19 391	1 240	27 927	1 933
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(74 495)	(3 966)	(91 456)	(4 728)
<b>Solde à la fin</b>	<b>105 219</b>	<b>5 801</b>	<b>160 323</b>	<b>8 527</b>

Au cours des exercices 2017 et 2016, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2017		2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	89 632	5 952	54 133	3 463
Actions subalternes à droit de vote acquises	34 344	2 196	38 176	2 642
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(1 362)	(90)	(2 677)	(153)
<b>Solde à la fin</b>	<b>122 614</b>	<b>8 058</b>	<b>89 632</b>	<b>5 952</b>

## C) DIVIDENDES

Pour l'exercice clos le 31 août 2017, des dividendes déterminés trimestriels de 0,43 \$ l'action, pour un total de 1,72 \$ l'action, ont été versés aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 84,7 millions \$, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,39 \$ l'action, pour un total de 1,56 \$ l'action, ou 76,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 août 2016.

Au cours de sa réunion du 2 novembre 2017, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 30 novembre 2017 aux actionnaires inscrits en date du 16 novembre 2017.

## D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société offre un régime d'unités d'actions incitatives et un régime d'unité d'actions liées au rendement à ses hauts dirigeants et employés désignés et un régime d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration.

### Régime d'achat d'actions

La Société offre au bénéfice de ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions accessible à tous les employés, dans lequel ils peuvent verser jusqu'à 7 % de leur salaire annuel de base. La Société verse une cotisation à hauteur de 25 % de la cotisation de l'employé. Les souscriptions sont effectuées mensuellement et les actions subalternes à droit de vote des employés sont acquises sur le marché boursier.

### Régime d'options d'achat sur actions

Un nombre total de 3 432 500 actions subalternes à droit de vote est réservé aux fins du régime d'options sur actions. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les options attribuées sont acquises également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août:

Exercices clos les 31 août	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début	645 626	53,67	721 973	47,24
Attribuées <sup>(1)</sup>	210 650	62,43	176 225	67,40
Exercées <sup>(2)</sup>	(140 236)	50,00	(140 199)	37,67
Annulées	(63 655)	60,60	(112 373)	53,84
<b>En circulation à la fin</b>	<b>652 385</b>	<b>56,61</b>	<b>645 626</b>	<b>53,67</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>200 526</b>	<b>46,87</b>	<b>221 529</b>	<b>44,70</b>

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a attribué 81 350 (74 750 en 2016) options sur actions à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

(2) Pour les options sur actions exercées pendant l'exercice, le prix moyen pondéré de l'action était de 73,75 \$ (63,57 \$ en 2016).

Au 31 août 2017, la fourchette des prix d'exercice, le prix d'exercice moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit:

Au 31 août 2017	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
		(années)	\$		\$
Fourchette des prix d'exercice					
\$					
31,82 à 38,08	40 091	2,02	33,31	38 945	33,17
38,16 à 45,60	71 924	4,55	38,84	54 756	38,63
48,02 à 58,12	117 850	5,76	49,72	58 710	49,31
61,22 à 66,41	296 845	8,53	62,00	27 255	61,83
67,55 à 79,27	125 675	8,19	67,95	20 860	67,69
	<b>652 385</b>	<b>7,12</b>	<b>56,61</b>	<b>200 526</b>	<b>46,87</b>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 était de 8,96 \$ (11,32 \$ en 2016) l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de la détermination de la rémunération fondée sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'option Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes:

Exercices clos les 31 août	2017	2016
	%	%
Taux de dividende attendu	2,52	2,09
Volatilité attendue <sup>(1)</sup>	21,28	22,33
Taux d'intérêt sans risque	0,81	0,96
Durée prévue (en années)	6,1	6,1

(1) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions subalternes à droit de vote de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des options.

Une charge de rémunération de 648 000 \$ (575 000 \$ en 2016) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2017 relativement à ce régime.

### Régime d'unités d'actions incitatives

La Société offre un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés. Selon ce régime, les hauts dirigeants et employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités d'actions incitatives qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Le nombre d'unités d'actions incitatives est établi en fonction de la valeur monétaire à la date de l'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions incitatives sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Pour les attributions faites après le 7 avril 2015, le détenteur d'unités d'actions incitatives est éligible au paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, considération faite de la période d'acquisition des droits de trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée aux états financiers de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août:

Exercices clos les 31 août	2017	2016
En circulation au début	144 623	217 779
Attribuées <sup>(1)</sup>	41 075	38 325
Distribuées	(74 495)	(91 456)
Annulées	(9 665)	(20 025)
<b>En circulation à la fin</b>	<b>101 538</b>	<b>144 623</b>

(1) Pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016, la Société n'a pas attribué d'unité d'actions incitatives à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

Une charge de rémunération de 2 013 000 \$ (3 088 000 \$ en 2016) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2017 relativement à ce régime.

### Régime d'unités d'actions liées au rendement

La Société offre également un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de ses hauts dirigeants. Ce régime a pour objectif de fidéliser les hauts dirigeants, harmoniser leurs intérêts et ceux des actionnaires et permettre à la Société de soutenir des résultats positifs mesurés selon la formule de création de valeur économique, une mesure de performance utilisée par la direction. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement est établi en fonction de la valeur monétaire à la date d'attribution et le cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions liées au rendement sont acquises sur une période de trois ans moins un jour en fonction de l'augmentation de la valeur économique de la Société ou de la filiale pendant une période de trois ans se terminant le 31 août précédent, ce qui signifie qu'aucune unité d'action liée au rendement ne sera acquise s'il n'y a pas d'augmentation de la valeur économique. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement qui leurs sont acquises. Les unités d'actions liées au rendement sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Le détenteur d'unités d'actions liées au rendement est éligible au paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, considération faite de la période d'acquisition des droits de trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée aux états financiers de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement.

En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, les unités d'actions liées au rendement suivantes ont été attribuées par la Société et sont en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
En circulation au début	81 376	49 862
Attribuées <sup>(1)</sup>	50 925	44 425
Distribuées	(1 362)	(2 677)
Annulées	(18 421)	(12 339)
Équivalents de dividendes	2 689	2 105
<b>En circulation à la fin</b>	<b>115 207</b>	<b>81 376</b>

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a attribué 12 150 (11 950 en 2016) unités d'actions liées au rendement à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

Une charge de rémunération de 1 143 000 \$ (1 074 000 \$ en 2016) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2017 relativement à ce régime.

### Régime d'unités d'actions différées

La Société offre également aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités d'actions différées qu'un membre a le droit de recevoir est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la Bourse de Toronto pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant immédiatement précédé la date précédant par un jour la date de l'émission. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès du membre.

En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et sont en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
En circulation au début	32 483	26 579
Émises	7 097	5 155
Équivalents de dividendes	866	749
<b>En circulation à la fin</b>	<b>40 446</b>	<b>32 483</b>

Une charge de rémunération de 1 503 000 \$ (214 000 \$ en 2016) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2017 relativement à ce régime.

## 19. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au cours des exercices 2017 et 2016, les variations du cumul des autres éléments du résultat global s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens)	Réserve de couvertures de flux de trésorerie \$	Ajustements au titre de l'écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2015	1 330	82 490	83 820
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(1 451)	2 258	807
Solde au 31 août 2016	(121)	84 748	84 627
Autres éléments du résultat global de l'exercice	559	(8 551)	(7 992)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>438</b>	<b>76 197</b>	<b>76 635</b>

## 20. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

### A) VARIATIONS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2017 \$	2016 \$
Créances clients et autres débiteurs	24 207	11 116
Charges payées d'avance et autres	(6 681)	12 763
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	34 203	397
Provisions	(9 271)	8 104
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	26 375	(79)
	<b>68 833</b>	<b>32 301</b>

### B) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2017 \$	2016 \$
Trésorerie	162 222	62 286
Équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	48 963	—
	<b>211 185</b>	<b>62 286</b>

(1) Au 31 août 2017, constitués des acceptations bancaires et un certificat de dépôt, portant intérêt à des taux variant de 1,12 % à 1,30 % et venant à échéance entre le 21 septembre et le 19 octobre 2017.

## 21. AVANTAGES DU PERSONNEL

### A) RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES ET RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIFS

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs. Pour ces régimes, la seule obligation de la Société et de ses filiales est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Une charge de rémunération totale de 9 032 000 \$ (8 819 000 \$ en 2016) a été comptabilisée dans les « salaires, avantages et services impartis » dans les comptes consolidés de résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 relativement à ces régimes.

### B) RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société et ses filiales offrent un régime à prestations définies pour le bénéfice de ses employés et un régime distinct à prestations définies pour le bénéfice de ses hauts dirigeants, qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au cours de la carrière de chaque participant. La Société et ses filiales offrent aussi à ses hauts dirigeants désignés un régime supplémentaire de retraite. Au 31 août de chaque exercice, la Société et ses filiales mesurent les actifs des régimes à la juste valeur et les obligations au titre de prestations définies pour tous les régimes. La plus récente évaluation actuarielle du régime pour le bénéfice des employés a eu lieu le 31 août 2016 et la prochaine évaluation est requise en date du 31 août 2017. La plus récente évaluation actuarielle des régimes pour le bénéfice des hauts dirigeants a eu lieu le 31 août 2014 et la prochaine évaluation est requise en date du 31 août 2017. La prochaine évaluation requise des régimes à prestations définies pour le bénéfice des employés et des hauts dirigeants est prévue être complétée en février 2018.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation des obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes à la juste valeur et la situation de la capitalisation des régimes aux 31 août :

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	2017 \$	2016 \$
<b>Obligations au titre des prestations définies <sup>(1)</sup></b>		
Obligations au titre des prestations définies au début	48 567	38 636
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 645	2 242
Intérêts débiteurs	1 532	1 606
Cotisations versées par les participants	304	318
Prestations versées	(923)	(887)
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant de:		
Expériences passées	127	624
Changements des hypothèses démographiques	31	(2)
Changements des hypothèses financières	(3 782)	6 662
Obligations au titre des prestations définies réaffectées aux régimes de Cogeco <sup>(2)</sup>	—	(632)
<b>Obligations au titre des prestations définies à la fin</b>	<b>48 501</b>	<b>48 567</b>
<b>Actifs des régimes à la juste valeur</b>		
Actifs des régimes à la juste valeur au début	42 184	36 652
Intérêts créditeurs	1 301	1 520
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	1 885	1 263
Charges administratives	(260)	(195)
Cotisations versées par les participants	304	318
Cotisations versées par l'employeur	3 153	4 084
Prestations versées	(923)	(887)
Actifs des régimes réaffectés aux régimes de Cogeco <sup>(2)</sup>	—	(571)
<b>Actifs des régimes à la juste valeur à la fin</b>	<b>47 644</b>	<b>42 184</b>
<b>Situation de la capitalisation</b>		
Actifs des régimes à la juste valeur	47 644	42 184
Obligations au titre des prestations définies	48 501	48 567
<b>Passif net au titre des prestations définies</b>	<b>857</b>	<b>6 383</b>

(1) Au 31 août 2017, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies est de 13 ans (14 ans en 2016).

(2) Découlant du transfert de certains employés de Cogeco Communications à Cogeco.

Le passif net au titre des prestations définies est inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société sous la rubrique « passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel ».

## Charge au titre des régimes à prestations définies reconnue en résultat net

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 645	2 242
Charges administratives	260	195
Comptabilisée dans les charges financières (autres)		
Intérêts nets	231	86
	<b>3 136</b>	<b>2 523</b>

## Charge au titre des régimes à prestations définies reconnue en résultat global

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant de:		
Expériences passées	127	624
Changements des hypothèses démographiques	31	(2)
Changements des hypothèses financières	(3 782)	6 662
Rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	(1 885)	(1 263)
	<b>(5 509)</b>	<b>6 021</b>

Les cotisations prévues devant être versées par l'employeur aux régimes à prestations définies de la Société en 2018 seront de 2 552 000 \$.

Les actifs des régimes se répartissent comme suit :

Aux 31 août	2017	2016
	%	%
Actions <sup>(1)</sup>	57	58
Obligations <sup>(1)</sup>	19	18
Dépôts en fiducie <sup>(2)</sup>	16	16
Autres	8	8
Total	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Les actions et obligations ont des prix cotés sur des marchés actifs.

(2) Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les obligations de la Société au titre des régimes à prestations définies et la charge au titre des régimes à prestations définies s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2017	2016
	%	%
<b>Obligations au titre des prestations définies</b>		
Taux d'actualisation	3,50	3,00
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
<b>Charge au titre des régimes à prestations de retraite</b>		
Taux d'actualisation	3,00	4,00
Taux de croissance de la rémunération	2,75	3,00
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014

## C) EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

La Société est exposée aux risques actuariels suivants:

### Risque d'investissement

La stratégie d'investissement des régimes est de diversifier la nature des rendements prévus des actifs. Étant donné la nature à long terme des obligations au titre des prestations définies, une partie des actifs est investie en actions afin de maximiser le rendement. Puisque les actions sont intrinsèquement volatiles et risquées, la Société a déterminé des objectifs d'investissements, autant pour le pourcentage de la répartition des actifs que pour la cible de rendement, qui sont suivis sur une base mensuelle et ajustés au besoin.

### Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui pourrait réduire le taux d'actualisation utilisé, aura pour effet d'augmenter la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Cependant, cette augmentation de la valeur des obligations au titre des prestations définies sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des investissements du régime dans les obligations.

### Risque de salaire

Les prestations de retraite prévues des membres actifs sont liées à leur rémunération antérieure à la retraite. La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée en utilisant les meilleures estimations de la direction pour le taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime. Une augmentation dans cette hypothèse augmenterait la valeur des obligations au titre des prestations définies.

## D) ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité des obligations au titre des prestations définies ont été calculées selon des changements de chaque hypothèse actuarielle qui sont raisonnablement possibles sans considérer des changements simultanés pour plusieurs hypothèses actuarielles clés. Un changement dans une hypothèse actuarielle pourrait déclencher le changement d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'impact du changement de ces hypothèses sur la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées conformément aux méthodes comptables de la Société décrites à la Note 2 K). Les résultats actuels des éléments sujets à des estimations pourraient être différents.

Au 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Changement d'hypothèse %	Impact du changement d'hypothèse \$
Diminution du taux d'actualisation	0,10	723
Taux de croissance attendu de la rémunération	0,25	149

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS

### A) GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt et aux contrats de change à terme manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la notation est égale ou supérieure à sa propre notation. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2017, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est « A » selon les services de cotation de *Standard & Poor* (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. La notation des contreparties des équivalents de trésorerie et des placements à court terme est « A+ » selon les services de cotation de S&P et « A (élevé) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »), ou supérieur.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

Aux 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Créances clients	87 313	94 458
Provision pour créances douteuses	(3 820)	(4 093)
	83 493	90 365
Autres débiteurs <sup>(1)</sup>	6 894	25 070
	90 387	115 435

(1) En 2016 inclut des montants à recevoir relatifs au règlement d'une réclamation auprès d'un fournisseur dont une partie a été payée en trésorerie et une partie sous la forme de notes de crédit applicables lors de futurs achats d'immobilisations corporelles.

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses aux 31 août 2017 et 2016 :

Aux 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Moins de 60 jours échues	21 222	20 309
60 à 90 jours échues	1 503	807
Plus de 90 jours échues	1 032	1 790
	23 757	22 906

Le tableau suivant détaille les mouvements de la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 août 2017 et 2016 :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Solde au début	4 093	5 326
Provision pour créances clients dépréciées	17 403	18 431
Utilisation nette	(17 652)	(19 650)
Ajustements au titre de l'écart de change	(24)	(14)
Solde à la fin	3 820	4 093

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 août 2017, la Société avait utilisé 6,1 millions \$ des 800 millions \$ disponibles en vertu de la facilité à terme renouvelable pour une balance disponible de 793,9 millions \$. La direction est d'avis que la facilité à terme renouvelable engagée, jusqu'à son échéance en janvier 2022, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. De plus, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable de 188,0 millions \$ (150 millions \$ US) dont 38,6 millions \$ (30,8 millions \$ US) était utilisée au 31 août 2017 pour une balance disponible de 149,4 millions \$ (119,2 millions \$ US).

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes au 31 août 2017 :

	Flux de trésorerie contractuels							
	Valeur comptable	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	3 801	3 801	—	—	—	—	—	3 801
Dettes fournisseurs et autres créiteurs <sup>(1)</sup>	289 439	289 439	—	—	—	—	—	289 439
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise	118	118	—	—	—	—	—	118
Dette à long terme	2 576 433	131 936	93 837	1 179 270	200 000	200 000	788 904	2 593 947
Instruments financiers dérivés	192	192	—	—	—	—	—	192
	2 869 983	425 486	93 837	1 179 270	200 000	200 000	788 904	2 887 497

(1) Excluant les intérêts courus sur la dette à long terme.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2017 et de leurs échéances respectives :

	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	113 751	104 568	82 188	48 479	38 404	86 838	474 228
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(1 356)	(1 068)	—	—	—	—	(2 424)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	1 022	851	—	—	—	—	1 873
	113 417	104 351	82 188	48 479	38 404	86 838	473 677

## Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2017, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des facilités de crédit de premier rang de la Société.

Pour réduire ce risque, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2017 :

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,6120 %	30 octobre 2017	Facilité d'emprunt à terme A-3
Flux de trésorerie	75 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,9870 %	31 juillet 2019	Facilité d'emprunt à terme A-2

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1% du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 5,6 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2017.

## Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 7,1 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2017.

La Société est exposée au risque de change lié à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus, libellés en dollars américains. Afin d'atténuer ce risque, la Société conclut des contrats de change à terme et les désignent comme couvertures des flux de trésorerie à des fins comptables. Le tableau suivant montre les contrats à terme en cours au 31 août 2017 :

Type de couverture	Montant notionnel	Échéance	Taux de change	Élément couvert
Flux de trésorerie	9,9 millions \$ US	octobre - novembre 2017	1,2653 - 1,2672	Engagements d'achats d'immobilisations corporelles

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

Aux 31 août	2017			2016		
	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar américain	Euro	Livre sterling
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs (passifs) financiers</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 644	957	108	15 775	1 446	224
Créances clients et autres débiteurs	4 889	122	—	3 000	170	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions	(15 764)	(7 100)	—	(15 424)	(6 982)	—
	7 769	(6 021)	108	3 351	(5 366)	224

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ne ferait pas varier les charges financières d'un montant important.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Le risque lié au dollar américain est réduit, puisque la majeure partie des prix d'achat d'Atlantic Broadband et de Cogeco Peer 1 ont été empruntés directement en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements nets dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2017:

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	790 millions \$ US	905,9 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains
s.o.	— £	27,4 millions £	s.o.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2017 étaient de 1,2536 \$ le dollar américain (1,3116 \$ en 2016) et de 1,6161 \$ la livre sterling (1,7223 \$ en 2016). Une baisse de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 18,9 millions \$.

## B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux des actifs ou des passifs ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire, et des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers;
- Les taux d'intérêt rattachés à la facilité à terme renouvelable, au billet intersociétés à payer et aux facilités de crédit de premier rang de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base sur les prêts en dollars américains, les prêts LIBOR en dollars américains, en Euro ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable de ces facilités représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné qu'elles comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société;
- La juste valeur des débetures garanties de premier rang séries 2, 3 et 4, des billets garantis de premier rang séries A et B, des billets garantis de premier rang, des billets non garantis de premier rang et de la débeture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

Aux 31 août	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	2 576 433	2 684 981	2 860 646	2 975 511

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

## C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements à court terme, l'endettement bancaire, le billet intersociétés à payer, la dette à long terme, et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 août 2017 et 2016, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
Endettement net garanti <sup>(1)</sup> / BAIIA ajusté	1,7	2,3
Endettement net <sup>(2)</sup> / BAIIA ajusté	2,3	2,9
BAIIA ajusté / charges financières	7,8	7,2

(1) L'endettement net garanti est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet intersociétés à payer, du capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et du capital sur la débenture non garantie de premier rang et des billets non garantis de premier rang.

(2) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises, du billet intersociétés à payer, du capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

## D) CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Prêts et créances	320 628	177 721
Détenus jusqu'à leur échéance	34 944	—
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	857	1 040
	<b>356 429</b>	<b>178 761</b>
<b>Passifs financiers</b>		
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	192	165
Autres passifs	2 897 114	3 194 429
	<b>2 897 306</b>	<b>3 194 594</b>

## 23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### A) HONORAIRES DE GESTION ET AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco, qui détient 31,7% des actions de participation de la Société, représentant 82,3% des actions votantes de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion. En vertu de la convention, les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,85 % des produits consolidés de la Société. La Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention. De plus, la convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le montant des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco. Au cours de l'exercice 2017, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont établis à 18,9 millions \$ et à 18,5 millions \$ pour l'exercice 2016.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Cependant, la Société a attribué 81 350 options sur actions (74 750 en 2016), 12 150 unités d'actions liées au rendement (11 950 en 2016) et n'a pas attribué d'unités d'actions incitatives (aucune en 2016) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications au cours de l'exercice 2017. Au cours de l'exercice 2017, la Société a facturé des montants de 652 000 \$ (616 000 \$ en 2016), 39 000 \$ (330 000 \$ en 2016) et 660 000 \$ (501 000 \$ en 2016) relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement que la Société a attribué à ces hauts dirigeants.

### B) BILLET INTERSOCIÉTÉS

Le 2 août 2016, une convention de prêt intersociétés a été conclue entre la Société et Cogeco en vertu de laquelle une facilité de crédit renouvelable a été constituée à l'usage de la Société. Le montant maximal en capital de la facilité a été établi à 40 millions \$ et la totalité de ce montant a été versée à la Société à la date de signature. La facilité de crédit est payable à vue et les intérêts sont calculés sur le solde quotidien à un taux annuel équivalant à celui de la facilité renouvelable canadienne de la Société. Le prêt intersociétés a été entièrement remboursé par la Société au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.

### C) RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE GESTION CLÉ

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. La rémunération payée ou à payer au personnel de gestion clé pour les services en tant qu'employés se présente comme suit :

Exercices clos les 31 août	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	3 961	4 047
Avantages postérieurs à l'emploi	977	472
Rémunération fondée sur des actions	2 005	2 162
	6 943	6 681

## 24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### A) ENGAGEMENTS

Au 31 août 2017, la Société et ses filiales s'étaient engagées à verser les montants annuels suivants en vertu de contrats de location simple et autres contrats à long terme :

	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple <sup>(1)</sup>	29 901	27 729	26 839	24 466	21 818	25 841
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles <sup>(2)</sup>	10 347	16 989	—	—	—	—
Autres contrats à long terme <sup>(3)</sup>	25 320	8 092	8 404	4 550	4 548	29 077
	65 568	52 810	35 243	29 016	26 366	54 918

(1) Comprennent les contrats de location simple pour la location d'espaces et de structures de soutènement.

(2) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'appareils résidentiels et de licences de logiciels.

(3) Comprennent des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, incluant des engagements minimaux.

### Regroupement d'entreprise prévu en 2018

Le 10 juillet 2017, Cogeco Communications a annoncé que sa filiale, Atlantic Broadband, a conclu un accord avec Harron Communications, L.P., dans le but d'acquérir la quasi-totalité des actifs de ses systèmes de câblodistribution exerçant ses activités sous le nom de MetroCast (« MetroCast »), qui dessert environ 120 000 clients d'Internet, 76 000 clients de vidéo et 37 000 clients de téléphonie. La transaction évaluée à 1,4 milliard \$ US est assujettie aux ajustements de clôture habituels. Cette acquisition devrait être financée au moyen d'un financement par titres d'emprunt sans recours d'Atlantic Broadband et d'une participation en actions à hauteur de 315 millions \$ US de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la société de portefeuille détenant Atlantic Broadband, ce qui représente une participation de 21 % dans Atlantic Broadband. La transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles, aux approbations réglementaires, de même qu'à d'autres conditions habituelles, lesquelles progressent telles qu'attendues. La Société prévoit conclure la transaction au début de janvier 2018.

Dans le cadre du regroupement d'entreprises prévu de MetroCast, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu une entente avec un groupe de banques qui s'est engagée à fournir un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US, dont une tranche de 585 millions \$ US devrait servir à refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes, ainsi que d'un montant de 150 millions \$ US provenant d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang.

### B) ÉVENTUALITÉS

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges ou à des réclamations potentielles des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque de litiges puisse avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

### C) GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2017 et 2016, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la Note 16 des états financiers consolidés.

### Regroupements d'entreprises et vente d'éléments d'actifs

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la vente d'éléments d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

### Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang et des billets non garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

## **Vente de services**

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

## **Achat et développement d'actifs**

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

## **25. AIDE GOUVERNEMENTALE**

En 2017, la Société n'a reçu aucune aide gouvernementale, alors qu'en 2016, elle a reçu 2,1 millions \$ sous diverses formes d'aide gouvernementale et de crédits d'impôts reliés à la recherche et au développement. L'aide gouvernementale reçue au cours de l'exercice 2016 a été comptabilisée en réduction des immobilisations corporelles pour un montant de 1,3 million \$ et en réduction des charges d'exploitation pour un montant de 0,8 million \$.

## **26. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE**

En octobre 2017, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu quatre conventions de swaps de taux d'intérêt différés sur un montant notionnel total de 500 millions \$ US. Ces conventions auront pour effet de convertir le taux de base LIBOR variable en dollars américains en un taux moyen fixe de 2,07 % à compter du 31 janvier 2018 en vertu de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US devant être émis pour financer l'acquisition de MetroCast et pour refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes. L'acquisition de MetroCast devrait se conclure au début de janvier 2018.

# RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

## NOTATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2017	S&P	DBRS	Fitch	Moody's
<b>Cogeco Communications</b>				
Billets et débiteures garantis de premier rang	BBB	BBB (faible)	BBB-	SN
Billets non garantis de premier rang	BB-	BB	BB+	SN
<b>Atlantic Broadband</b>				
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	SN	Ba3

**SN** : sans notation

Par suite de l'annonce de l'acquisition de MetroCast, l'ensemble des notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband ont été confirmées. Toutefois, la notation des facilités de crédit de premier rang d'Atlantic Broadband qui seront émises à la clôture de l'acquisition de MetroCast sera réduite à B1 et à BB- par Moody's et S&P, respectivement, en raison de la dette additionnelle contractée par Atlantic Broadband en raison de l'acquisition.

Notre capacité à accéder aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire ainsi que le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties de la notation BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties de la notation BBB ont un meilleur accès au financement que celles assorties de la notation BB/B.

## INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Au 31 août 2017		Registraire/Agent de transfert
Nombre d'actions à droits de vote multiples (10 votes par action) en circulation	15 691 100	Société de fiducie Computershare du Canada 100, avenue University 9 <sup>e</sup> étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Tél. : 514-982-7555
Nombre d'actions subalternes à droit de vote (1 vote par action) en circulation	33 813 777	Tél. : 1-800-564-6253
Inscription boursière	Bourse de Toronto	Télec. : 416-263-9394
Symbole	CCA	

## DIVIDENDES

### DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 2 novembre 2017, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 30 novembre 2017 aux actionnaires inscrits en date du 16 novembre 2017. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

## STATISTIQUES SUR LES ACTIONS NÉGOCIÉES

					2017
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	65,81	73,95	80,77	93,66	
Bas	60,62	63,64	68,69	77,32	
Clôture	64,55	71,80	78,98	93,45	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	4 319 717	4 186 538	3 021 421	4 036 836	15 564 512
					2016
Trimestre clos le	30 novembre	29 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	69,92	66,40	71,67	63,64	
Bas	61,62	58,32	61,68	60,12	
Clôture	64,90	63,43	68,23	63,45	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	3 457 665	4 643 417	5 739 723	6 738 680	20 579 485

# STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2017	31 mai 2017	28 février 2017	30 novembre 2016	31 août 2016	31 août 2015
<b>DONNÉES CONSOLIDÉES</b>						
Unités de service primaire	2 527 882	2 534 925	2 536 876	2 527 602	2 507 750	2 497 702
Clients du service Internet	1 042 996	1 034 686	1 023 519	1 007 610	987 365	934 470
Clients du service de vidéo	956 775	967 020	976 997	981 682	982 955	1 014 661
Clients du service de téléphonie	528 111	533 219	536 360	538 310	537 430	548 571
<b>CANADA</b>						
Unités de service primaire	1 916 861	1 926 537	1 934 496	1 930 909	1 914 017	1 926 542
Clients du service Internet	769 869	764 350	759 152	749 275	733 701	704 555
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	44,5 %	44,3 %	44,2 %	43,8 %	43,0 %	41,8 %
Clients du service de vidéo	720 636	729 701	737 975	740 855	739 323	765 358
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	41,6 %	42,3 %	42,9 %	43,3 %	43,4 %	45,4 %
Clients du service de téléphonie	426 356	432 486	437 369	440 779	440 993	456 629
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	24,6 %	25,1 %	25,5 %	25,8 %	25,9 %	27,1 %
<b>ÉTATS-UNIS</b>						
Unités de service primaire	611 021	608 388	602 380	596 693	593 733	571 160
Clients du service Internet	273 127	270 336	264 367	258 335	253 664	229 915
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	45,9 %	45,7 %	44,7 %	43,7 %	42,9 %	38,9 %
Clients du service de vidéo	236 139	237 319	239 022	240 827	243 632	249 303
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	39,7 %	40,1 %	40,4 %	40,7 %	41,2 %	42,2 %
Clients du service de téléphonie	101 755	100 733	98 991	97 531	96 437	91 942
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	17,1 %	17,0 %	16,7 %	16,5 %	16,3 %	15,5 %

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

🗳️ **JAN PEETERS, président du conseil**  
Montréal (Québec)  
Président et chef de la direction et  
président du conseil d'administration  
Olameter Inc. (société de télémétrie)

★ **LOUIS AUDET**, Ing., MBA, C.M.  
Westmount (Québec)  
Président et chef de la direction  
Cogeco Communications inc. et Cogeco inc.

● ■ ★ **PATRICIA CURADEAU-GROU**, B. Comm., Finance, IAS.A  
Montréal (Québec)  
Administratrice de sociétés

● **JOANNE FERSTMAN**, CPA, CA, B. Comm.  
Toronto (Ontario)  
Administratrice de sociétés

● **L.G. SERGE GADBOIS**, FCPA, FCA, MBA  
Boucherville (Québec)  
Administrateur de sociétés

■ ★ **CLAUDE A. GARCIA**, B.A., B. Comm.  
Montréal (Québec)  
Administrateur de sociétés

● ◆ **LIB GIBSON**, M. Sc., B. Sc., IAS.A  
Toronto (Ontario)  
Administratrice de sociétés

■ ◆ ★ **DAVID MCAUSLAND**, B.C.L., LL. B.  
Baie-D'Urfé (Québec)  
Associé  
McCarthy Tétrault (important cabinet d'avocats au Canada)

■ ◆ **CAROLE J. SALOMON**, B. A., MBA  
Toronto (Ontario)  
Présidente et chef de la direction  
Cardavan Corporation (conseil de gestion)

### Légende :

- 🗳️ Assiste à titre d'observateur et participe aux assemblées de tous les comités
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des ressources humaines
- ◆ Membre du comité de gouvernance
- ★ Membre du comité des perspectives stratégiques

## SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

5, Place Ville-Marie  
Bureau 1700  
Montréal (Québec)  
H3B 0B3  
corpo.cogeco.com

## DIRECTION

### **LOUIS AUDET**

Président et chef de la direction

### **ELIZABETH ALVES**

Vice-présidente, Audit interne et gestion des risques

### **PHILIPPE BONIN**

Vice-président, Développement d'entreprise

### **NATHALIE DORVAL**

Vice-présidente, Affaires réglementaires et droits d'auteur

### **RENÉ GUIMOND**

Premier vice-président, Affaires publiques et communications

### **CHRISTIAN JOLIVET**

Premier vice-président, Affaires d'entreprises,  
chef des affaires juridiques et secrétaire

### **PIERRE MAHEUX**

Vice-président, contrôleur corporatif

### **LUC NOISEUX**

Premier vice-président et chef de la direction technologique  
et de la stratégie

### **DIANE NYISZTOR**

Première vice-présidente, Ressources humaines d'entreprise

### **PATRICE OUMET**

Premier vice-président et chef de la direction financière

### **ANDRÉE PINARD**

Vice-présidente et trésorière

# RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITATION

## SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

### COGECO CONNEXION

**KEN SMITHARD**

Président

5, Place Ville-Marie  
Bureau 1700  
Montréal (Québec)  
H3B 0B3  
[www.cogeco.ca](http://www.cogeco.ca)

## SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

### ATLANTIC BROADBAND

**RICHARD SHEA**

Président et chef de la direction

2 Batterymarch Park  
Suite 205  
Quincy, MA 02169  
[www.atlanticbb.com](http://www.atlanticbb.com)

## SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

### COGECO PEER 1

**PHILIPPE JETTÉ**

Président

413 Horner Avenue  
Toronto (Ontario)  
M8W 4W3  
[www.cogecopeer1.com](http://www.cogecopeer1.com)

# RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à 11 h 30 le jeudi 11 janvier 2018, au quatrième étage du Centre Mont-Royal, salon Mont-Royal 1, Montréal (Québec).

## AUDITEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal (Québec)  
H3B 0M7

## CONSEILLERS JURIDIQUES

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
1155, boulevard René-Lévesque Ouest  
40<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3V2

## AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE ET DES ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET FIDUCIAIRE DES DÉBENTURES ET BILLETS GARANTIS DE PREMIER RANG

Société de fiducie Computershare du Canada

## FIDUCIAIRE DES BILLETS NON GARANTIS DE PREMIER RANG

Computershare Trust Company, N.A

## FIN DES TRIMESTRES

Novembre, février, mai

## FIN DE L'EXERCICE

31 août

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le rapport annuel, la notice annuelle, les rapports trimestriels et la circulaire d'information sont disponibles à la rubrique intitulée « Investisseurs » du site Web de la Société ([corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)) ou sur demande au 514-764-4700.

*English versions of the Annual Report, the Annual Information Form, the Quarterly Reports and the Information Circular are available in the Investors section of the Corporation's website ([corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)) or upon request by calling 514-764-4700.*

## INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour obtenir des renseignements financiers au sujet de la Société, veuillez vous adresser au Service des finances de la Société.

## ACTIONNAIRES

Pour toute demande relative à un changement d'adresse ou d'inscription des actions, veuillez communiquer avec Société de fiducie Computershare du Canada. Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au Service des affaires d'entreprises et des affaires juridiques de la Société.

## DÉDOUBLEMENT DES COMMUNICATIONS

Certains actionnaires peuvent recevoir plus d'un exemplaire de publications comme les rapports trimestriels et le rapport annuel. Nous nous efforçons d'éviter que cette situation se présente. Les actionnaires qui reçoivent des exemplaires en trop sont priés d'en informer la Société de fiducie Computershare du Canada.

## LIGNE D'ÉTHIQUE

La société mère de la Société, Cogeco inc., met à la disposition de ses employés, des employés de ses unités d'affaires et autres personnes une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui leur permet de signaler toutes les violations perçues ou réelles du code d'éthique du groupe Cogeco (y compris les plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit). Le fonctionnement de la ligne d'éthique est assuré par une entreprise externe spécialisée indépendante de Cogeco inc. Les cas peuvent être signalés de façon confidentielle par l'entremise des lignes téléphoniques sans frais et du site Web sécurisé indiqués ci-dessous. Tous les cas signalés par l'entremise de la ligne d'éthique seront examinés par la vice-présidente, Audit interne et gestion des risques ou le premier vice-président, Affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire. Toute personne qui signale un cas de bonne foi et en toute franchise sera protégée d'un congédiement ou de représailles de quelque nature que ce soit.

Téléphone :

**Canada ou États-Unis :** 1-877-706-2640

**Royaume-Uni :** 0 800 016 3854

**France :** 0 800 914 343

Site Web de ClearView Connects : [www.clearviewconnects.com](http://www.clearviewconnects.com)



 **COGECO**  
COMMUNICATIONS

[corpo.cogeco.com](http://corpo.cogeco.com)